

## LE MINISTRE DE LA JUSTICE À ORAN Loi contre l'enlèvement, casier judiciaire et prison

Lire l'article de H. S. page 2



A LA DEMANDE DU MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

**Procédure de levée  
d'immunité  
du président du RCD**

Lire l'article de R. N. page 3



**IMPORTATION  
Pas de retour  
aux licences**

Lire l'article de R. N. page 4

**AFFAIRE SOVAC  
15 ans de prison  
requis contre Ouyahia,  
10 contre Yousfi  
et 15 contre Oulmi**

P. 5

**MOSTAGANEM  
Deux réseaux de  
passeurs démantelés,  
29 individus arrêtés**

P. 5

**TAMANRASSET  
Un mort  
et 12 blessés dans  
un carambolage**

P. 5

## Le ministre de la Justice à Oran Loi contre l'enlèvement, casier judiciaire et prison

H. S.

**D**eux jours après son passage devant la commission juridique de l'APN, le ministre de la Justice a saisi jeudi l'occasion de sa visite à Oran pour apporter des éclairages sur les projets de loi en cours d'élaboration. Le temps ne lui permettant pas de passer en revue tous les ateliers ouverts par son secteur, M. Zeghamti a concentré son intervention sur les textes de loi les plus importants.

Parmi lesquels, la loi criminalisant l'enlèvement que le président de la République a instruit pour sa préparation en août dernier. Le projet de loi visant à lutter contre le phénomène du kidnapping, qui a pris des proportions alarmantes en Algérie, prévoit contre ce crime une peine d'emprisonnement allant de cinq ans à la réclusion perpétuelle en cas d'assassinat, assortie d'une amende pouvant atteindre 2 millions de dinars, selon les explications du garde des Sceaux. Concernant le projet du nouveau code de procédure pénale, dont la mouture sera soumise aux magistrats pour l'enrichir, M. Zeghamti a souligné que « cette loi est importante et son enrichissement doit se faire par des propositions constructives de la part des magistrats du domaine ». A propos du projet de révision du tribunal criminel, le ministre de la Justice M. Belkacem Zeghamti plaide a priori pour une toute nouvelle approche. Trois ans seulement après son entrée en application, le (nouveau) tribunal criminel d'appel institué au temps de Tayeb Louh en vertu de l'ordonnance 666-155 relative au code de procédure pénale, amendée en janvier 2017 et mise en vigueur en septembre de la même année, prouve déjà ses limites, voire ses inconvénients.

La juridiction criminelle version Tayeb Louh qui, on s'en souvient, était au centre d'une vraie campagne de marketing politique pour la consommation interne et externe à la fois, avait été revue aussi bien dans sa composition que dans son fonctionnement. Un tribunal d'appel avait été mis en place au niveau de chaque cour, en sus de l'augmentation du nombre des assesseurs jurés et l'annulation de la prise de corps. A l'époque, on louait à l'excès les mérites de cette réforme - qui n'était en fait qu'un énième copier/coller sur des modèles importés - dont on répétait à satiété qu'elle aura une répercussion conséquente sur l'examen et le traitement des affaires criminelles, tout en mettant en avant la mise en conformité du système judiciaire algérien avec le droit universel qui stipule que tout accusé a le droit d'être jugé à deux degrés.

Données à l'appui, sans doute, l'actuel premier responsable de la Justice, M. Zeghamti, a mis à nu une partie des nombreuses et non moins conséquentes tares de cette (nouvelle) structure, en indiquant à ce sujet que « ce tribunal est devenu très coûteux à l'Etat au vu de l'effort et du temps consommés par les magistrats et les avocats, voire également les citoyens, soulignant qu'une grande problématique existe également au niveau du tribunal criminel d'appel, sachant que la majorité des jugements de première instance font l'objet d'appels et sont pour la plupart confirmés, ce qui consomme beaucoup de temps et d'efforts ».

### TRIBUNAL CRIMINEL OU LA REFORME DE LA REFORME

D'autre part, M. Zeghamti a insisté sur la nécessité de programmer les affaires en retard au niveau des tribunaux pour qu'elles n'agissent pas contre les intérêts des citoyens, affirmant que le problème des



notifications sera prochainement réglé définitivement. Dans ce cadre et en réponse à la question d'un magistrat qui a fait état d'un grand nombre de justiciables absents lors des procès car n'ayant pas reçu de convocations, le ministre a indiqué que « le taux des jugements et des décisions par défaut est de l'ordre de 32% au niveau national, ce qui représente une problématique devant être réglée bientôt par la numérisation ».

Il a également déclaré que, dans les deux ou trois prochaines semaines, une plateforme numérique réalisée avec le ministère de la Poste et des Télécommunications sera lancée pour les notifications, grâce à laquelle le problème sera réglé de manière définitive et il sera possible de notifier à tout justiciable habitant en Algérie d'être informé sur la date de son procès.

### SYSTEME CARCERAL : VERS LA GENERALISATION DES MILIEUX OUVERTS

Les établissements pénitentiaires seront équipés de milieux ouverts permettant une formation aux détenus pour leur meilleure intégration une fois libérés, a indiqué par ailleurs le ministre de la Justice. Lors de son inspection du projet de réalisation d'un établissement pénitentiaire de 1.000 places à Misserghine, M. Zeghamti a souligné que « la stratégie adoptée jusqu'à présent pour la rééducation des détenus a montré ses limites », précisant que son département va créer des ateliers extérieurs permettant aux détenus de bénéficier d'une formation professionnelle qui leur permettra de mieux s'intégrer dans la société. A ce propos, M. Zeghamti a soutenu que « la rééducation et la réinsertion sont deux concepts qu'on ne peut dissocier » et que le détenu « ne peut pas s'intégrer dans la société s'il passe toute la durée de son incarcération dans un milieu fermé sans apprendre quelque chose d'utile ». Cette réalité a incité le ministère à créer des ateliers externes dans des espaces ouverts, dont l'agriculture et le jardinage, a-t-il dit.

Par ailleurs, le ministre a fait savoir qu'une réflexion a été engagée sur la manière d'alléger aux citoyens et aux instances judiciaires la procédure de délivrance du certificat de nationalité et de l'extrait du casier judiciaire, soulignant que bientôt seront déterminés les cas où l'administration publique peut demander ces deux documents. M. Zeghamti a ajouté qu'au moment où le pays a fait des avancées considérables dans la numérisation, de nombreuses administrations « exagèrent » en exigeant le certificat de nationalité et l'extrait du casier judiciaire dans des dossiers administratifs, même lorsque ces documents ont déjà été fournis pour la délivrance du passeport et de la carte biométrique.

## Pour une meilleure protection du personnel de la Santé

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté jeudi le projet de loi modifiant le code pénal portant protection pénale du personnel de la santé.

La séance de vote qui s'est déroulée sans débat est intervenue après la présentation de ce projet de loi par la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar au nom du ministre de la Justice, garde des sceaux, Belkacem Zeghamti. Les nouvelles dispositions prévues dans le projet de loi prévoient la garantie « d'une protection pénale de tout le personnel des établissements de santé publics et privés, notamment contre les agressions verbales et physiques, en sus de la sanction de l'atteinte aux biens immobiliers et mobiliers des établissements de santé, et l'exploitation des réseaux sociaux pour porter atteinte à la dignité du malade ou au respect dû aux personnes décédées ». Le texte de loi vise notamment à

mettre en place un dispositif pénal approprié destiné à protéger les professionnels de la santé face à la recrudescence des actes d'agression subis dans le cadre de leurs fonctions et à « réprimer les actes d'atteintes à la dignité des patients et au respect dû aux personnes décédées par le biais de la publication d'images et de vidéos » ainsi qu'à « réprimer l'intrusion aux lieux non ouverts aux publics au sein des établissements hospitaliers et la répression aggravée des actes de destruction des biens et des équipements médicaux ».

Le même texte stipule que « la majorité des actes criminalisés doivent être considérés comme délit afin de permettre à la justice une dissuasion immédiate et adéquate des leurs auteurs tout en prononçant de sévères peines allant, parfois, à 20 ans de prison tandis que des peines pénales allant à la perpétuité et à l'exécution seront prononcées contre les actes dangereux ». L'ordonnance prévoit aussi une condamnation d'une à 3 années pour toute agression verbale, de 3 à 10 ans pour toute agression physique selon la gravité de l'acte et jusqu'à la perpétuité en cas de décès de la personne agressée.

Pour ce qui est des pertes matérielles, en plus de la condamnation à une peine de 2 à 10 ans,

une pénalisation financière sera appliquée de l'ordre de 3 millions de dinars, à laquelle s'ajoute la demande de réparation présentée par l'établissement agressé.

Le ministre de la Justice avait estimé lors de la présentation du projet de loi que cette ordonnance se voulait une reconnaissance des sacrifices et efforts consentis par le corps médical et le staff administratif notamment durant la crise sanitaire provoquée par la pandémie Covid-19, et ce en vue de les protéger en toute circonstance contre les agressions mais aussi pour protéger les patients et les structures sanitaires.

## Du nouveau pour le logement social

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri a annoncé jeudi à Alger que son département ministériel s'attelait à l'examen du projet d'un texte réglementaire relatif au Logement locatif public (LLP). Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, M. Nasri a souligné que le projet de texte réglementaire relatif à cette nouvelle formule de logement « est en cours d'examen » après avoir fait l'objet d'une large concertation auprès des promoteurs immobiliers, lancée en août dernier par le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière via son site électronique.

Nasri a souligné que le projet de texte réglementaire relatif à une nouvelle formule de logement, en l'occurrence l'entrée du privé sur le marché du logement locatif public (LLP), « est en cours d'examen » après avoir fait l'objet d'une large concertation auprès des promoteurs immobiliers, lancée en août dernier par le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière via son site électronique. Dans sa conception, la nouvelle formule de logement, qui repose sur le principe d'octroi d'assiettes foncières aux promoteurs immobiliers pour la construction de projets de logements destinés à la location, en contrepartie de la consécration d'une partie de ces projets à la vente libre, n'est pas trop loin des incitations ou avantages accordés aux promoteurs immobiliers sur le plan de la réalisation des logements locatifs (LSP ou LPA). Ces deux dernières formules de logement accordent aux promoteurs le bénéfice d'un abattement conséquent sur le prix de l'assiette foncière et la vente libre des locaux commerciaux situés en bas des immeubles réalisés, afin d'équilibrer l'investissement face à une vente des logements presque au même prix dédié aux logements sociaux. En tout cas, le ministre de l'Habitat assure que la nouvelle formule de logement devrait établir une assise juridique et promouvoir le marché locatif à des prix raisonnables. Certainement qu'avec l'arrivée des promoteurs privés, l'Etat va se délester d'une lourde charge financière consentie à la réalisation des logements sociaux (plus de 4.300 milliards de dinars ont été consacrés à cette formule

logement social fixé à 24 000 DA, M. Nasri a affirmé que cette question n'est pas à l'ordre du jour actuellement et ne sera envisagée qu'après la maîtrise de cette formule, à laquelle aspire les ministères de l'Habitat et de l'Intérieur. Plus de 4300 milliards de dinars ont été consacrés à cette formule depuis l'année 2000 qui avait vu le relogement de 1,76 millions de citoyens, a rappelé le ministre. Les projets inscrits à cette nouvelle formule de logements représentent à ce jour un total de 130 000 unités, a-t-il soutenu.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

**L**e vieux monopole de l'Etat sur le logement locatif vit sa dernière époque. Selon le ministre de l'Habitat, Kamel

Nasri, le projet de texte réglementaire relatif à une nouvelle formule de logement, en l'occurrence l'entrée du privé sur le marché du logement locatif public (LLP), « est en cours d'examen » après avoir fait l'objet d'une large concertation auprès des promoteurs immobiliers, lancée en août dernier par le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière via son site électronique. Dans sa conception, la nouvelle formule de logement, qui repose sur le principe d'octroi d'assiettes foncières aux promoteurs immobiliers pour la construction de projets de logements destinés à la location, en contrepartie de la consécration d'une partie de ces projets à la vente libre, n'est pas trop loin des incitations ou avantages accordés aux promoteurs immobiliers sur le plan de la réalisation des logements locatifs (LSP ou LPA). Ces deux dernières formules de logement accordent aux promoteurs le bénéfice d'un abattement conséquent sur le prix de l'assiette foncière et la vente libre des locaux commerciaux situés en bas des immeubles réalisés, afin d'équilibrer l'investissement face à une vente des logements presque au même prix dédié aux logements sociaux. En tout cas, le ministre de l'Habitat assure que la nouvelle formule de logement devrait établir une assise juridique et promouvoir le marché locatif à des prix raisonnables. Certainement qu'avec l'arrivée des promoteurs privés, l'Etat va se délester d'une lourde charge financière consentie à la réalisation des logements sociaux (plus de 4.300 milliards de dinars ont été consacrés à cette formule

depuis l'année 2000, permettant le relogement de 1,76 million de citoyens), mais arrivera-t-on à réguler un marché gangrené depuis toujours par l'informel ? De toute évidence, le projet de texte réglementaire relatif à cette nouvelle formule de logement, la mise en location des logements par les promoteurs privés, devrait jouer un rôle d'entraînement vers la structuration du marché, atténuer la pression de la demande qui passe présentement dans sa majorité par le circuit informel et établir une conformité par rapport aux ratios réglementaires en matière de proportions des prix de location en rapport avec les salaires, soit un loyer qui ne doit pas dépasser plus du tiers du salaire du locataire. Est-ce à dire également que l'Etat va se désengager de la construction des logements locatifs ? Il y aurait probablement une réorientation dans ce domaine, un désengagement proportionnel qui reste donc à évaluer.

Les autorités se sont toujours défendues sur ce plan, en affirmant que l'Etat n'abandonnera pas le « logement social », mais les chantiers afférents n'iront pas à la même cadence connue jusque-là. Le logement social fera partie des projets de l'Etat, mais le nombre ne sera plus aussi considérable qu'il l'a été ces dernières années. En sus, le logement social devrait répondre à sa vocation principale et ne serait attribué qu'au profit des couches les plus défavorisées. Cela conduirait en toute logique à une réduction considérable de la frange des postulants, notamment à travers la révision du seuil d'accès au logement social (fixé à 24.000 dinars), envisageable après l'avènement du nouveau marché locatif privé, a noté le ministre de l'Habitat.

## A la demande du ministère de la Justice Procédure de levée d'immunité du président du RCD

R. N.

**L**e bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné jeudi « une demande portant activation des procédures de levée d'immunité de deux députés et décidé de transmettre leurs dossiers à la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés », a annoncé le président de la chambre basse, Slimane Chenine. Le bureau n'a pas donné les noms des députés concernés par cette procédure de levée d'immunité.

Selon d'autres sources, c'est le ministère de la Justice qui a déposé une demande de levée de l'immunité de deux députés, à savoir Abdelkader Ouali (député FLN et ancien ministre des Travaux publics et des Ressources en eau) et Mohcine Belabbas (président du RCD). Rappelons que le président du RCD avait été entendu le 28 juin 2020 par la Gendarmerie nationale suite à sa convocation concernant une affaire de droit public.

Le président du RCD avait précisé à l'époque sur sa page Facebook qu'il a été informé par des « officiers de la Gendarmerie nationale » de « l'objet de la convocation, à savoir la poursuite des investigations entamées il y a près de deux ans suite à un accident de travail survenu dans ma construction. Les officiers ont tenu à préciser que j'avais le droit de refuser l'audition. J'ai décidé, en toute liberté, d'obtempérer à l'interrogatoire », avait-il écrit.

Le parquet général près la cour d'Alger avait indiqué, à l'époque, que la convoca-

### Tebboune préside une séance de travail

### La Grande mosquée d'Alger, le Port d'El-Hamdania et la gestion financière au menu

**L**e Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, jeudi, une séance de travail en présence du Premier ministre et nombre de membres du Gouvernement, consacrée à l'examen de sujets liés à la Grande mosquée d'Alger, à la réalisation du Port Centre d'El-Hamdania à Tipaza ainsi qu'au secteur de la gestion financière, a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué.

« Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, jeudi matin, une séance de travail en présence du Premier ministre, des ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire,

tion de M. Belabbas était liée « au décès d'un étranger qui travaillait sur le chantier d'une résidence privée du concerné, qu'il n'a pas signalé ».

#### RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DU RCD

Cette demande de levée de l'immunité du député et président du RCD intervient quelques jours après le refus d'autorisation signifié au parti de réunir son conseil national prévu hier à l'hôtel El Riadh. Le RCD affirme avoir déposé une « demande de tenue de cette session du conseil national auprès de l'administration de la wilaya d'Alger en date du 09 septembre, après un accord préalable de la direction de la structure hôtelière, en date du 02 septembre ». « Par cette attitude de vouloir mettre des entraves au débat dans la société, y compris à l'intérieur des structures des partis, le pouvoir semble avoir choisi la politique du pire. Le RCD dénonce cet état de fait et assure ses militants et, au-delà, toutes les Algériennes et tous les Algériens qui se battent pour l'avènement de la démocratie de son engagement sans faille contre tous les autoritarismes », affirme un communiqué du RCD daté du 23 septembre.

La réunion de cette instance dirigeante du RCD s'est finalement déroulée hier au siège du parti. Une vidéo partagée sur la page Facebook de Mohcine Belabbas montre les membres du conseil national debout au parvis du siège national du parti écoutant le discours du président du RCD.

## Le projet de loi adopté par l'APN Des peines sévères contre les bandes de quartiers

**L**es membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté jeudi le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers. Le vote s'est déroulé sans débat lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Slimane Chenine et ce après la présentation du projet de loi par la ministre chargée des Affaires avec le Parlement, Basma Azouar.

Le texte de loi propose « une peine allant de 2 jusqu'à 20 ans de prison ou à la perpétuité en cas de décès (de victimes) contre ces bandes de quartiers ». Selon le projet de loi, est considéré comme une « bande de quartiers », « tout groupe, sous quelque dénomination que ce soit, composé de deux personnes ou plus, appartenant à un ou à plusieurs quartiers d'habitation, qui commet un acte ou plus dans le but de créer un climat d'insécurité, à l'intérieur des quartiers ou dans tout autre espace, ou dans le but d'en assurer le contrôle, en usant de violences morales ou physiques, exercées à l'égard des tiers, en mettant en danger leur vie, leurs libertés ou leur sécurité ou en portant atteinte à leurs biens, avec port ou utilisation d'armes blanches ». Selon le texte, la violence morale « comprend toute agression verbale susceptible de causer la crainte ou la terreur chez autrui, telles que la menace, l'injure, la diffamation, la terreur ou la privation d'un droit ». Le cinquième

chapitre comportant les dispositions pénales stipule qu'il « est possible d'une peine d'emprisonnement de trois (3) ans à dix (10) ans et d'une amende de 300.000 DA à 1.000.000 DA, quiconque crée ou organise une bande de quartier, s'enrôle ou participe sous quelque forme que ce soit dans une bande de quartier, tout en connaissant son objectif, recrute une ou plusieurs personnes pour le compte d'une bande de quartier ». « Est puni d'un emprisonnement de dix (10) ans à vingt (20) ans et d'une amende de 1.000.000 DA à 2.000.000 DA, quiconque dirige une bande de quartier ou y exerce un commandement quelconque ».

« La peine est la réclusion criminelle à perpétuité si la rixe, la rébellion ou la réunion a entraîné la mort d'une personne autre que les membres de la bande ». « Si au cours de la rixe, rébellion ou réunion prévue dans le présent article, il est porté des coups et fait des blessures, la peine est l'emprisonnement de deux (2) ans à sept (7) ans et l'amende de 200.000 DA à 700.000 DA. Le minimum de la peine prévue au premier alinéa du présent article, est porté au double si la rixe, la rébellion ou la réunion se produit de nuit ». « Il est puni aussi d'un emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et d'une amende de 200.000 DA à 500.000 DA, quiconque encourage ou finance, sciemment, par tout moyen une

bande de quartiers ou en diffuse les idées, directement ou indirectement, fournit à un ou plusieurs membres d'une bande de quartiers un lieu de réunion ou hébergement, cache, sciemment, un membre d'une bande de quartier en sachant qu'il a commis un des crimes prévus dans l'ordonnance ou qu'il est recherché par les autorités judiciaires, ou qui entraîne, sciemment, l'arrestation d'un membre d'une bande de quartiers ou l'aide à se cacher ou à prendre la fuite ». Au titre des mécanismes de prévention contre les bandes de quartiers, il est prévu « la création d'une commission nationale de prévention contre les bandes de quartiers qui sera chargée de soumettre au Président de la République et de présenter au Gouvernement, un rapport annuel outre la commission de wilaya de prévention contre les bandes de quartiers qui sera chargée notamment de mettre en œuvre la stratégie nationale de prévention contre les bandes de quartiers, au niveau local, de détecter de manière précoce les activités des bandes de quartiers et d'alerter les autorités concernées ». Le texte prévoit par ailleurs « la protection des victimes des bandes de quartiers à travers une prise en charge sanitaire, psychologique et sociale garantissant leur sécurité, leur intégrité physique et psychologique et leur dignité, et la facilitation de leur recours à la justice ».

**Raiña Raïkoum**

Belkacem Ahcene-Djaballah

### M6, La petite chaîne qui « mente » !

tes les guerres du 20<sup>ème</sup> siècle, dont celles coloniales et, à chaque fois, sauve par une aide étrangère, n'ayant plus de « potion magique », et n'arrivant plus à gérer convenablement les multiples contradictions internes d'une société qui a changé et évolué très rapidement et qui veut se « rattraper ».... De tout un peu, un peu de tout ! Mais là n'est pas le problème. Car cela ne nous regarde pas !

Le problème, avec certains Français tout particulièrement (pas avec la France des idéaux de 1789, des Arts et de la Culture, de la bonne cuisine, des belles femmes, de la diplomatie officielle et celle des hôpitaux si recherchés par certains de nos décideurs) est que nous tombons dans le piège de la réaction épidermique, criant à chaque fois, au complot « ourdi » par..., et que nous répondons par des mesures toujours catégoriques. Ainsi, M6 est désormais « interdite » en Algérie, ce qui n'empêche personne de regarder ses émissions captées facilement en Algérie. Pour ma part, j'adore « Scènes de ménages ». Dommage seulement que le couple mixte -avec son « noir » au chômage - ait été « éliminé ».

Et, ses dirigeants vont certainement « surfer » sur la crise - longue ou courte mais passagère, on le sait bien - pour élargir leur audimat et augmenter leurs bénéfices. Ils sont connus pour ça. Il s'agitait seulement, à mon avis, et c'est ce qu'on s'escrime à dire (et à écrire), déjà depuis les années 70, de sortir de la « gestion hyper-sécuritaire » de l'information destinée au grand public, produite tant par la presse nationale que par la presse étrangère (accréditée en Algérie); et de mettre en place, bien entendu, une régulation claire et transparente exercée par l'Etat à travers des organes désignés ou élus pour ce faire. Et, ne plus abandonner la société civile en la laissant se « dépatouiller » entre un système national d'information « hybride ».... qui accepte, entre autres -depuis plusieurs décennies- d'un côté un paysage audiovisuel animé par une cinquantaine de télés « informelles », souvent peu « ragotantes » et qui, de l'autre côté, refuse d'accepter (en multipliant les avis et les lenteurs bureaucratiques) que des journalistes étrangers puissent voyager et travailler librement - après accréditation rapide et claire comme dans tous les pays du monde, ou presque et, bien-sûr, dans le cadre de la réciprocité - ou que des « fixeurs » (note : ce sont des précurseurs - ou guides- en principe nationaux qui « préparent » le terrain) algériens pourtant « déclarés » puissent gagner en toute transparence leur vie ou de presque interdire de photographier comme on veut - pour le plaisir touristique - des sites, pourtant filmés, sous toutes leurs coutures, par les satellites. Le ministère en charge de la Communication a promis, pour bientôt, des changements à travers des textes amendés ou nouveaux. Être rapide et réactif en matière de contrôle et de prévention, c'est bien. L'être aussi en matière d'organisation (dont la fameuse carte de presse que j'estime, peut-être pas toujours utile mais absolument nécessaire) et de libération des activités et des initiatives, c'est encore mieux.

**A**près France 24, après « France 5 », c'est au tour de « M 6 », la petite chaîne qui continue, à tout prix, à vouloir monter encore « plus haut », de consacrer une émission spéciale à l'Algérie (dimanche 20 septembre 2020), centrée sur les manifestations du Hirak, sur la mal-vie des jeunes, sur le voile « islamique », sur la qualité des logements nouvellement construits, sur la harge, sur la liberté d'expression... bref, sur tout ce qui lui semble ne pas aller chez nous comme si, actuellement, nous avions le monopole des conflits et des troubles sociaux et sociétaux, et comme si en France, au Maroc, en Israël ou aux Etats-Unis et ailleurs, il n'y avait pas des problèmes bien plus graves. Bien-sûr, il n'y a pas que du faux mais on sait bien qu'en matière de tripotouillage informatif, le mensonge qui suit passe toujours mieux, tout particulièrement chez ceux qui « ont une dent » contre le « Système ».

L'émission (animée par Bernard de La Villardiére, un ancien de Médi 1/Tanger et produite par sa société et personnage qui veut, disent les mauvaises langues du Paf, « percer » et, de plus, est taxé d'islamophobe et même de raciste), annoncée bien longtemps à l'avance, cherchait, évidemment, à mobiliser le maximum de téléspectateurs, les millions d'Algériens de l'Hexagone, dont beaucoup ont « soif et faim du pays », suite à l'impossibilité d'y aller en vacances pour cause de Covid-19, ainsi que les millions d'autres, d'ici et d'ailleurs.

Et ce n'est pas fini. Car, il paraît qu'« Arte » préparera aussi une émission sur les mêmes thèmes.

Décidément, il est dit que nous n'arriverons jamais à nous débarrasser de ce sur-intérêt médiatique parfois (faussement ?) amical, souvent franchement méchant, mais toujours orienté - qui nous est porté par les « ultra-méditerranéens ». D'ailleurs, Cyril Hanouna et Valérie Benaim de Tpmp /C8 et bien d'autres de l'Hexagone ont dénoncé la « manipulation et le « non professionnalisme » de l'« Enquête exclusive : L'Algérie, le pays de toutes les révoltes ».

Si, dans les années 60 et 70, la guerre étant très proche, on pouvait comprendre les raisons de la rancœur droitière avec ses militants d'origine pieds noirs et/ou harkie ; si dans les années 80 et 90, on pouvait comprendre les raisons de la haine revancharde giscardienne puis socialo-mitterrandiste (allant jusqu'à être favorable aux islamistes, par la suite accueillis à bras ouverts, et à nous menacer d'un droit d'ingérence) ; si dans les années 2.000, on pouvait comprendre les raisons de la rapacité affairiste et franco-africaine (dérangée par la nouvelle percée en Afrique et en Algérie de la Chine, de l'Allemagne, de la Turquie... entre autres), depuis peu, on se perd en conjectures quant à l'inimitié actuelle. Due à des groupes de pression politiques ? À des groupes de pression économiques ? À des groupes de pression militaro-industriels ? À des groupes de pression étrangers ? Ou, tout simplement, à la suffisance gauloise nostalgique, mal contrôlée, xéno-su-premo-raciste, ayant perdu, depuis bien longtemps, tou-

## Importation Pas de retour aux licences

R. N.

**L**e ministre du Commerce Kamel Rezig a affirmé, jeudi, que le retour au système des licences d'importation «n'est pas du tout à l'ordre du jour». «Nous sommes en train d'encadrer et de soutenir les exportateurs par la levée de toutes les contraintes administratives rencontrées, la suppression du certificat d'exonération des droits de douane en est la preuve», a déclaré le ministre à l'APS.

Par ailleurs, M. Rezig a fait savoir que le ministère du Commerce travaille en coordination avec le ministère des Finances pour introduire des amendements ayant trait au Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE, créé en 1996), en vue de simplifier le dossier d'indemnisation des exportateurs à partir de 2021. Ces mesures en cours d'examen concernent également le soutien financier aux exportateurs à travers la révision des montants et des taux à même de servir et d'encourager l'exportateur à accéder aux marchés étrangers, a-t-il poursuivi.

Le ministre du Commerce a indiqué que l'opération de remboursement aux exportateurs d'un taux déterminé des frais de transport des biens et des marchandises vers l'étranger ou des dépenses de leur participation aux foires spécialisées à l'étranger deviendra plus facile grâce à la numérisation et à l'allègement des formalités administratives.

Le sous-directeur auprès du ministère du Commerce chargé du

suivi et de la promotion des exportations, Abdelatif El Houari, a déclaré à l'APS qu'entre 2016 et 2019, les services du ministère ont reçu 8.552 factures d'exportation, dont les propriétaires ont été remboursés durant le premier semestre 2020, en vertu de la loi stipulant la prise en charge de 50% des charges du transport des marchandises exportées dans le cadre des lois en vigueur régissant le FSPE. Le montant global des remboursements a été estimé à 2 milliards de dinars, affirme la même source, ajoutant que le ministère est en phase de traiter les dossiers de remboursement de l'année 2020.

### FEU VERT POUR LA ZONE DE LIBRE- ÉCHANGE AFRICAINE

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté jeudi à l'unanimité le projet de loi portant approbation de l'accord relatif à la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) signé le 21 mars 2018 à Kigali (Rwanda). A l'issue du vote, le ministre du Commerce a affirmé que l'adhésion à cette zone permettra à l'Algérie de bénéficier des potentialités et opportunités disponibles dans le continent africain. Il sera procédé, en outre, dans le cadre de la Zlecaf, à l'annulation progressive des tarifs douaniers dans le commerce intra-africain à hauteur de 90% des taxes douanières sur une durée de 5 ans pour les pays en développe-

ment et 10 % pour les pays africains les moins développés, et ce à partir de janvier 2021. Les 10% restants représentent les produits sensibles, dont un taux de 7% qui sera libéralisé progressivement durant 10 ans pour les pays membres en voie de développement et 3% pour les pays membres les moins développés, ce qui constitue un avantage important pour la protection du produit national. Selon le ministre, le taux de 3% des clauses des tarifs douaniers est exclu de la libéralisation tarifaire, soit l'équivalent de 491 tarifs. M. Rezig a estimé que le volume des échanges commerciaux algériens avec la Zlecaf est actuellement très faible, car ne dépassant pas 3% du total des échanges.

Il a précisé que l'Algérie occupe la 20<sup>ème</sup> place des pays fournisseurs du continent, soit 0,4% du total des importations du continent africain. Selon le ministre, ces échanges sont effectués en grande partie avec les pays de l'Afrique du Nord faisant partie de la Zone arabe de libre-échange.

La balance commerciale entre l'Algérie et les pays africains a enregistré un saut de 78 millions de dollars en 2016 à 830 millions de dollars en 2019 (964%). A ce propos, le ministre du Commerce a annoncé la mise en place d'une stratégie nationale pour la promotion des exportations hors hydrocarbures et l'intégration économique avec le continent africain à l'effet de soutenir la croissance économique nationale.

## Commerce L'inflation à 2,1%

**L**e taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2,1% à fin août dernier, a-t-on appris jeudi auprès de l'Office National des Statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à août 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant du mois de septembre 2019 à août 2020 par rapport à la période allant du mois de septembre 2018 à août 2019.

La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice de prix du mois d'août 2020 par rapport à celui du mois de juillet dernier, a enregistré une hausse de +0,1%, a indiqué l'Office. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de -0,6%, induite, essentiellement, par un recul de 1,2% des prix des produits agricoles frais. Cette chute des prix des produits agricoles frais s'explique, selon l'Office, par une baisse des prix de la viande de poulet (-13,8%), de la pomme de terre (-15,8%) et à un degré moindre, de la viande rouge (-0,9%). Par ailleurs, l'Office relève, des hausses de prix qui ont caractérisé certains produits, notamment les fruits et légumes (respectivement +14,5% et +3,3%).

Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont connu une relative stagnation, selon l'ONS. Les prix des produits manufacturés ont augmenté de 0,8%. Ceux



des services ont également enregistré une légère hausse de +0,3%. Par groupe de biens et de services, les prix du groupe santé hygiène corporelle ont enregistré une hausse de 0,94%, ceux de l'éducation culture loisirs, un taux de +1,09%. Les prix des groupes «habillement chaussures» ont connu une hausse de (+0,06%), ceux des meubles et articles d'ameublement de 0,97%, celui du «transport et communication» (+0,57%), alors que le groupe divers a enregistré une hausse de 0,05%. Durant le mois d'août dernier, les prix à la consommation ont augmenté de 1,2% par rapport au même

mois de 2019. Le groupe des produits alimentaires durant la même période de comparaison a pour sa part connu une baisse de -1,76%. Durant les huit premiers mois de l'année en cours, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 1,98%, marqués par une légère hausse des biens alimentaires (+0,11%). Cette variation haussière enregistrée est portée notamment par la hausse des prix des catégories «habillement-chaussures» (+5,37%), «meubles et articles d'ameublement» (3,73%), «éducation-culture-loisirs» (4,28 %) et la catégorie «divers» (5,29%). En 2019, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2%.

## Ammar Belhimmer Pas de pression sur l'Algérie pour la normalisation



**L**e ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a affirmé que l'interaction et le débat autour du projet de révision de la Constitution qui sera soumis à référendum le 1<sup>er</sup> novembre prochain «dénote la conscience du peuple qui suit de près le sujet de la Constitution de tous les côtés». Dans une entrevue accordée au site «Almayadeen.net», M. Belhimer a indiqué que la loi suprême du pays «a fait l'objet d'une interaction et un débat profond, et dénote la conscience du peuple qui suit de près le sujet de la Constitution de tous les côtés», estimant que «le débat d'idées démocratique est en soi une évolution salutaire (...) et le peuple est, somme toute, souverain car c'est à lui que reviendra le mot d'ordre». M. Belhimer a ajouté que «sa présentation devant le parlement était une obligation procédurale conformément à la Constitution en vigueur dans un contexte institutionnel et le respect de la légitimité», soulignant que le référendum populaire dans les pays démocratiques traduit «bel et bien la démocratie dans sa plus belle expression».

Concernant «l'échec de la Ligue arabe à assumer ses responsabilités en cette grave conjoncture», le ministre de la Communication a affirmé que l'Algérie «ne fait pas partie des amateurs de la politique de volte-face», rappelant à ce propos que l'Algérie «a de tout temps exprimé ses positions en toute franchise et en toute transparence au sein de cette instance consultative».

S'agissant de savoir si l'Algérie «fait l'objet de pressions» concernant la normalisation, M. Belhimer a assuré que «les relations de l'Algérie avec les autres pays reposent sur le respect de la souveraineté de chaque Etat», soulignant que «l'Algérie, depuis son indépendance, a des principes constants dans la politique étrangère dont l'esprit même est puisé de la proclamation du 1<sup>er</sup> Novembre et jusqu'à l'heure, il n'existe aucun Etat qui fait pression sur l'Algérie».

## Coronavirus 175 nouveaux cas et 4 décès

**C**ent soixante-quinze (175)

nouveaux cas confirmés

de Coronavirus, 110 guérisons

et 4 décès ont été enregistrés

durant les dernières 24 heures en

Algérie, a révélé, hier à Alger, le

porte-parole du Comité scientifique

de suivi de l'évolution de

la pandémie du Coronavirus,

Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 50.754 dont 175 nouveaux cas, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants, lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1707 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 35.654, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré

à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 20 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 22 autres n'ont notifié aucun cas, alors que 6 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Par ailleurs, 25 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle «exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique», rappelant «l'obligation du respect du confinement et du port du masque».

## Oran

### 10 harraga interceptés

K. Assia

**L**es éléments de la Sûreté urbaine de Bousfer, relevant de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck, dans la wilaya d'Oran, ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine vers l'autre rive de la Méditerranée. Dix candidats à l'émigration clandestine et un passeur, âgés entre 25 et 46 ans ont été arrêtés, ont indiqué des sources policières précisant que les harraga originaires de plusieurs wilayas de l'est du pays étaient en possession d'un montant de 4.495 euros et une somme d'argent de 316 millions de centimes.

Poursuivant leurs investigations, les enquêteurs ont procédé à une perquisition ordonnée par le Tribunal d'Aïn El Turck qui a permis de sai-

sir une embarcation avec moteur de 90 CV. Il s'agit du 3<sup>e</sup> réseau démantelé en l'espace d'une semaine, après les deux autres arrêtés il y a quelques jours à Bousfer, par les mêmes services.

Par ailleurs, un passeur âgé de 28 ans, a été appréhendé par les policiers de Bousfer, à la suite de plaintes déposées par plusieurs victimes pour escroquerie. Le mis en cause possédait une embarcation et promettait selon la même source, des traversées clandestines à des jeunes venus des autres wilayas du pays moyennant d'importantes sommes d'argent.

L'enquête a révélé qu'il avait encaissé entre 12 millions et 50 millions de centimes par candidat. Les mis en cause seront présentés à la justice à l'issue de l'enquête.

#### Mostaganem

### Deux réseaux de passeurs démantelés, 29 individus arrêtés

**L**es services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem ont démantelé ces 24 dernières heures deux réseaux de passeurs organisant des opérations d'émigration clandestine par mer et arrêtés 29 personnes, ont rapporté jeudi les services de ce corps de sécurité. L'un des réseaux démantelé activait dans l'ouest de la wilaya. Il était composé de sept individus, dont une femme, et attirait des candidats à l'émigration clandestine de différentes wilayas, a indiqué à l'APS le chargé de l'information à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale, le commandant Reda Gheraïbia.

Lors de l'opération, une embarcation de type pneumatique dotée d'un moteur de 40 chevaux, 5 téléphones portables et une somme en devises estimée à 300 euros ont été saisis, a-t-il précisé. La brigade la Gendarmerie nationale a arrêté, durant la même période dans son territoire de compétence au large des côtes de Mostaganem, 22 individus alors qu'ils s'apprêtaient à effectuer une traversée clandestine en mer, a ajouté le commandant Gheraïbia.

La Gendarmerie nationale a permis l'arrestation de deux membres d'un réseau de passeurs de migrants clandestins via la mer à partir de la commune de Khadra située à 70 kilomètres (Est de Mostaganem). Les recherches se poursuivent pour arrêter le reste des éléments de ce groupe criminel, a affirmé le commandant Reda Gheraïbia. D'autre part, la brigade opérationnelle de la Sûreté de wilaya a déjoué, durant les dernières 24 heures, une opération d'émigration clandestine à partir de la zone rocheuse proche du port de pêche de Salamandre (commune de Mostaganem), rapporte un communiqué de ce corps constitué.

Cinq individus, âgés entre 20 et 42 ans, qui s'étaient cachés derrière les rochers, ont été arrêtés et huit jerricans de mazout, des sacs à dos contenant des habits et des articles de navigation saisis. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des mis en cause pour le chef d'inculpation de tentative de quitter le territoire national de manière illégale avant de les remettre au procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, a-t-on fait savoir.

#### Laghout

### Près de 60.000 euros en fausse monnaie saisis

**L**es services de la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Laghouat ont mis la main sur une somme de 59.930 euros en faux billets de diverses coupures, en sus de coupures de papiers prêtes à la falsification de billets de banque de 2.000 DA, a-t-on appris jeudi de la Cellule de communication et des relations générales de ce corps sécuritaire.

Le résultat a donné lieu à l'arrestation de trois (3) individus (34, 50 et 55 ans) qui seront présentés devant le tribunal de Laghouat pour falsification de billets de banque à valeur réglementaire à l'intérieur et à l'extérieur du pays et détention de produits et matériels destinés à la falsification de monnaie, a indiqué la même source.

## Oran

### Deux ex-magistrats condamnés à deux ans de prison pour corruption

**L**a Cour d'appel d'Oran a prononcé son verdict, tard dans la nuit de mercredi à jeudi, dans l'affaire des deux ex-magistrats poursuivis pour corruption, les condamnant à deux ans de prison ferme chacun et à des amendes de 200.000 dinars, maintenant ainsi les peines de première instance.

Quatre autres personnes poursuivies pour complicité dans cette affaire ont, pour leur part, épargné la peine d'un an de prison ferme et une amende de 100.000 dinars chacun. Les mis en cause comparaissaient libres. Le procureur de la République avait requis des peines de 8 ans de prison ferme à l'encontre des deux ex-magistrats accusés de corruption et 8 ans de prison ferme à l'encontre des quatre autres accusés, avec la mise sous mandat de dépôt de tous les prévenus comparaissant libres, à savoir l'un des ex-magistrats et les quatre autres accusés, jugés pour complicité dans cette affaire. Les deux ex-magistrats sont poursuivis pour abus de fonction et sollicitation d'indus avantages, des délits punis

#### Affaire SOVAC

### 15 ans de prison requis contre Ouyahia, 10 contre Yousfi et 15 contre Oulmi

**L**e procès en appel de l'homme d'affaire et président du groupe SOVAC pour le montage et l'importation de véhicules, Mourad Oulmi, accusé de «blanchiment d'argent et incitation d'agents publics à exploiter leur influence», s'est poursuivi jeudi après-midi à la Cour d'Alger par les plaidoiries de la défense. Outre l'ancien président directeur général du Crédit populaire algérien (CPA), Omar Boudiab et des cadres de cette banque et du ministère de l'Industrie, l'affaire implique aussi l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia et l'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi.

La défense a plaidé l'innocence de ses clients en estimant que «tout contrat ou prêt a été signé et octroyé pour le groupe Sovac dans un cadre légal et dans le respect des lois en vigueur». La défense a si-

gnalé aussi que «l'octroi des prêts ne relève pas des prérogatives des membres de la commission d'études et d'octroi des prêts du CPA», dont cinq membres sont jugés dans cette affaire, soulignant que ces derniers «n'ont aucun pouvoir de décision». Les avocats ont affirmé, par ailleurs, que les prêts octroyés au groupe Sovac par le CPA «n'ont pas causé de préjudices à la banque». Mais, les plaidoiries ont été interrompues car le bâtonnier du barreau d'Alger, Me Abdelmadjid Sellini, membre du collectif d'avocats de Mourad Oulmi, a eu un malaise.

Il a été transféré en urgence dans une ambulance de la Protection civile vers l'hôpital Nafissa-Hamoud (ex Parnet). Après ce malaise, le juge a décidé de lever la séance pour un moment, puis il est revenu et a annoncé que le procès reprendra sa-

## Tamanrasset

### Un mort et 12 blessés dans un carambolage

**U**ne personne a trouvé la mort et 12 autres ont été blessées suite à un accident de la circulation survenu jeudi après midi à 10 km au nord de la ville de Tamanrasset, a-t-on appris auprès des services de la protection civile (PC). L'accident s'est produit au niveau de la route nationale (RN-1) suite à une collision frontale entre un mini-bus, un camion remorque et un véhicule

utilitaire, selon la même source. Les équipes de la protection civile sont intervenues aussitôt pour l'évacuation de tous les blessés, au nombre de 13, vers l'hôpital de Tamanrasset. Un blessé atteint grièvement a rendu l'âme dès son admission à l'hôpital, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

## In Guezzam

### Plus de 8 quintaux de kif saisis

**U**ne grande quantité de kif traité s'élevant à huit (08) quintaux et 40 kilogrammes a été saisié, mercredi à In Guezzam, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les Garde-frontières, indique jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le sillage des opérations qualitatives visant à lutter contre la criminalité organisée multiforme et à déjouer les tentatives de narcotrafic dans notre pays, un détachement de

l'Armée nationale populaire, en collaboration avec les Garde-frontières, a saisié, mercredi 23 septembre 2020, lors d'une patrouille de reconnaissance opérée à In Guezzam en 6e Région militaire, une grande quantité de kif traité s'élevant à huit (08) quintaux et 40 kilogrammes», note la même source.

Cette quantité de kif traité était «chargée à bord d'un véhicule tout-terrain abandonné par les narcotrafiquants qui ont pris la fuite à bord d'un deuxième véhicule, en dehors

## Virus : appel à durcir les mesures dans l'UE

**L'Union européenne a appelé jeudi ses Etats membres à durcir leurs mesures de contrôle «immédiatement» face aux nouveaux foyers d'épidémie de Covid-19, au lendemain de l'annonce de nouvelles restrictions en France où le nombre de contaminations bat des records.**

De tests et traçages accrus en passant par une surveillance sanitaire renforcée et des capacités hospitalières suffisantes, «tous les Etats doivent déployer immédiatement et à temps des mesures aux premiers signes de nouveaux foyers potentiels», a averti la commissaire européenne à la Santé Stella Kyriakides. «Dans certains Etats, la situation est désormais pire qu'au pic (de l'épidémie) en mars. C'est une cause de préoccupation», a-t-elle dit. Après que le coronavirus a contaminé plus de cinq millions de personnes en Europe, l'agence européenne chargée de surveiller les épidémies a fait état jeudi de sa «grande inquiétude» pour sept pays de l'UE, dont l'Espagne. Ces Etats (Espagne, Roumanie, Bulgarie, Croatie, Hongrie, République tchèque et Malte) affichent «une proportion plus élevée de cas graves ou d'hospitalisation», avec une hausse de la mortalité «déjà observée» ou «qui pourrait l'être bientôt», s'est inquiété le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC).

### «AFFRONT»

En France, face à une remontée du taux d'incidence du virus dans la métropole d'Aix-Marseille, dans le

sud-est, et en Guadeloupe, dans les Antilles, le ministre de la Santé Olivier Véran a annoncé mercredi des mesures très strictes dans ces deux régions, désormais placées en «zone d'alerte maximale». Cela entraîne la fermeture totale des bars et des restaurants à partir de samedi. Les autres «établissements recevant du public» vont aussi être fermés, sauf ceux qui ont un «protocole sanitaire strict», comme les théâtres, les musées et les cinémas. Ces mesures suscitent l'incompréhension et la colère chez de nombreux responsables, à Marseille en particulier. Les rassemblements vont également être limités à 1.000 personnes, contre 5.000 actuellement. Cette mesure devrait concerner le tournoi de tennis de Roland-Garros, qui commence dimanche, avec quatre mois de retard. La France a enregistré 16.096 nouveaux cas de Covid-19 en 24 heures, un record depuis le début des tests à grande échelle, selon les données diffusées jeudi soir par Santé publique France. «Il faut que l'opinion soit très attentive. Si nous n'agissons pas, on pourrait se trouver dans une situation proche de celle du printemps. Ca pourrait pouvoir dire reconfinement», a pour sa part mis en garde le Premier ministre Jean Castex. Même problé-



matique en Grèce, où le chef du gouvernement Kyriakos Mitsotakis estime que «le dilemme est actuellement autoprotection ou confinement», face au nombre croissant des cas de Covid-19 dans son pays.

### RESTRICTIONS À MUNICH

Considérée comme un modèle dans sa gestion de la pandémie de Covid-19 en Europe, l'Allemagne est elle aussi sur le qui-vive face à une résurgence des contaminations. La Bavière est particulièrement touchée et a décidé de durcir ses restrictions à Munich, où le port

du masque dans une partie du centre-ville sera obligatoire à partir de jeudi. Le droit de réunion sera de nouveau limité à un cercle de deux familles ou de cinq personnes sans liens de parenté, a dit son maire, Dieter Reiter. En Italie, la Campanie, la région de Naples, a rendu jeudi obligatoire le port du masque. Au Royaume-Uni, le pays le plus endeuillé du continent européen, de nouvelles restrictions sont entrées en vigueur jeudi : les pubs et les restaurants, dans lesquels seul le service à table sera autorisé, devaient fermer dès 22 heures en Angleterre et le télétravail sera à

nouveau encouragé. Les mesures prises par plusieurs pays européens reflètent l'inquiétude des autorités devant l'augmentation du nombre des malades. Au total, 5.060.966 cas ont été recensés en Europe, dont 227.862 ont été mortels. Dans le monde, la pandémie a fait au moins 978.448 morts depuis fin décembre, selon un bilan établi jeudi par l'AFP. En Russie, la ville de Moscou a enregistré jeudi le nombre le plus élevé de nouvelles contaminations quotidiennes depuis fin juin, faisant craindre une deuxième vague dans le quatrième pays le plus touché par la pandémie.

## Mali : entretiens cruciaux en vue d'une levée des sanctions ivoiriennes



Les émissaires des Etats ivoiriens ont eu jeudi des entretiens cruciaux avec la junte malienne et avec celui qu'elle a désigné pour conduire la transition devant ramener les civils au pouvoir, ont constaté les correspondants de l'AFP. Ces entretiens, occasion de la première apparition publique du président de transition, Bah Ndaw, depuis sa nomination lundi, devraient être déterminants dans la décision des Etats ivoiriens de lever ou non les sanctions imposées au Mali après le coup d'Etat du 18 août. Ils ont eu lieu la veille de la prestation de serment de M. Ndaw. Cette investiture est cen-

sée marquer le début d'une période de transition de plusieurs mois préparant des élections générales et le retour des civils à la tête du pays. Le médiateur mandaté par la Communauté des Etats ivoiriens (Cédéao), l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan, et sa délégation ont rencontré le chef de la junte, le colonel Assimi Goïta, et les autres nouveaux maîtres militaires de Bamako. Puis ils se sont entretenus, en compagnie des représentants de la junte en tenue de combat, avec le président désigné.

La Cédéao suspend la levée de ses sanctions à ces discussions et à l'évaluation faite

par M. Jonathan de l'application par la junte des exigences des Etats ivoiriens. Un responsable ivoirien a indiqué que les consultations étaient toujours en cours, mais que «d'ici à demain (vendredi), on y verrait clair» sur la levée ou non des sanctions. «Nous sommes ici pour observer l'investiture. Nous avons eu plusieurs réunions avec eux (les Maliens). Des consultations sont toujours en cours sur leur niveau de conformité avec ce que la Cédéao leur a dit de faire», a-t-il dit sous le couvert de l'anonymat. Lors d'un sommet sur la crise malienne la semaine passée, la Cédéao avait réclamé la nomination

immédiate de civils comme président et Premier ministre de transition.

### FORT ASCENDANT DES MILITAIRES

Bah Ndaw, 70 ans, est un colonel-major à la retraite et éphémère ministre de la Défense en 2014 du président Ibrahim Boubacar Keïta déposé par les putschistes le 18 août. C'est lui qui nommera le Premier ministre, selon le plan de transition retenu par la junte. Le choix du Premier ministre est considéré comme l'affaire de quelques jours au maximum. Avec la désignation de M. Ndaw et celle du chef de la junte au poste de vice-président, les militaires s'assurent un fort ascendant sur la transition à venir, alors que la Cédéao insiste sur le caractère civil de celle-ci.

Les colonels estiment qu'en choisissant un retraité, et avec la nomination attendue d'un Premier ministre largement pressenti comme un civil, ils ont satisfait aux attentes de la Cédéao. Ils réclament donc la levée des sanctions, en premier lieu l'embargo sur les échanges commerciaux et financiers qui menace d'affecter durement une économie déjà à la peine. La présence annoncée du médiateur de la Cédéao à l'investiture de M. Ndaw est perçue comme un signe favorable. La Cédéao a obtenu que les militaires maliens laissent l'ancien président déchu quitter le pays pour aller se faire soigner à l'étranger. Mais elle a aussi réclamé la libération de tous les officiels arrêtés par les militaires lors du putsch. L'ancien Premier ministre Boubou Cissé et d'autres sont toujours détenus. Le médiateur de la Cédéao devait voir jeudi après-midi M. Cissé et d'autres personnalités retenues, a dit l'organisation.

## Algérie : la passion du pouvoir, le devoir de raison !

**«Les passions ont beau se croire indomptables, elles ont un maître ; c'est la raison. La raison est lumineuse, elle connaît son but, elle éclaire sa propre marche, elle sait la place et le rang de toute chose.**  
**Elle porte en elle le sceau divin du commandement. Quand elle s'applique aux actes de la liberté humaine, son nom est la justice ; ce qu'elle ordonne est le devoir. Chaque fois qu'elle parle, la passion même la plus ardente, doit se taire, doit céder» Citation de Jules Simon ; le devoir (1854)**

Par A. Boumezrag\*

C'est dans les plus vieilles marmites que l'on fait de la bonne soupe nous ont appris nos grands-mères. Nos enfants nous rappellent à la raison. Le monde change et nous stagnons. Nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle, le siècle de la vitesse. Nous n'avons pas de temps à perdre. «Un bon mot dit à temps vaut mieux qu'un long discours». Les discours les plus courts sont toujours les plus longs. C'est l'ère de la cocotte-minute, de l'information instantanée, elle se propage avec la rapidité de l'éclair. La planète Terre est devenue un village africain. Le temps de cuisson est minuté. Le texte est millimétré. Son contenu est mémorisé. Ses origines sont lointaines. La Constitution américaine fut rédigée en 1787, à l'époque des années «lumière». Elle a été influencée par des théoriciens politiques comme Locke et par des scientifiques comme Newton. Cette analogie entre la physique et la politique au XVIII<sup>e</sup> siècle peut avoir une signification réelle. En effet, selon Don K Price, «il y a une correspondance entre le système constitutionnel des contraintes et des compensations et le système mécanique de Newton où l'univers s'ordonnait par un équilibre des forces opposées mises en mouvement par un grand horloger mais travaillant ensuite pendant l'éternité suivant un ordre naturel des causes et d'effets»<sup>(1)</sup>. Du haut des pyramides d'Egypte, Napoléon Bonaparte clamait à la face du monde «Ma vraie gloire n'est pas d'avoir gagné quarante batailles, Waterloo effacera le souvenir de tant de victoires ; ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement c'est mon code civil». Pour les Africains, le pouvoir est assimilé à un œuf. «Ainsi parle l'œuf, je suis le pouvoir, si vous me serrez trop fort, je me casse ; si vous ne me serrez pas suffisamment, je tombe et je me casse». Ce proverbe africain pose un redoutable dilemme aux détenteurs du pouvoir, ils ne doivent ni serrer trop fort, ni trop peu car dans les deux cas, le pouvoir leur échappe. En Occident, le pouvoir créateur de la mort a donné naissance à un pouvoir organisateur de la vie. La Constitution traduit la vision qu'à une société d'elle-même et de son avenir. Aux Etats-Unis, la Constitution est la tête du monarque, elle est fixe comme la statue de la Liberté, elle est imperturbable dans ses fondements.

En France, elle est la couronne du monarque, elle est circulaire, elle tourne tantôt à droite, tantôt à gauche, elle porte l'empreinte de Napoléon Bonaparte et le cachet du Général De Gaulle. En Afrique, elle est l'habit du monarque, elle colle à sa peau et prend ses dimensions. Une fois la souveraineté recouvrée, l'Algérie va opter pour un régime présidentiel à parti unique s'inspirant, à la fois, de la France gaullienne et de la Russie stalinienne, dans un contexte de la guerre froide entre le bloc de l'Est et le bloc de l'Ouest. Comme la voiture, l'Algérie va clignoter à gauche pour tourner à droite et se retrouver en fin de parcours, dans le décor ne disposant ni de freins, ni de rétroviseur avec le pied sur le champignon. Pour la France, la stabilité du régime garantit la pérennité de ses intérêts en Algérie. Les premières constitutions datent des indépendances. Et depuis, on ne les compte plus. Il y a eu autant de constitutions que de présidents régnants, autant de périodes sans constitutions que de constitutions sans application. Cela se traduit soit par une présidence à vie soit une constitution sans vie. Les textes n'ont pour vocation de changer les mentalités mais de formaliser des projets de société. En effet, le droit n'a pas pour vocation de moraliser les mœurs politiques. Le droit légitime un pouvoir mais ne le légitime pas. A l'instar d'une filiation, la loi a pour charge de donner un nom et un prénom à l'enfant et non un père et une mère.

L'enfant est la résultante d'un rapport entre deux personnes mûres consentantes de sexes opposés. Il en sera de même des relations entre gouvernants et gouvernés. Elles équilibreront deux forces contraires. Elles allient la souplesse à la rigidité, la minorité à la majorité, le jour à la nuit. Elles obéissent aux lois de la nature. Elles sont atemporelles. Par contre la Constitution dans les pays du tiers monde n'est, en fait, qu'une technique juridique de camouflage destinée à donner aux régimes politiques les apparences d'un Etat moderne. Les experts du Droit fournissant la caution scientifique à une alchimie métaphysique. Contrairement à ce qui s'est passé à partir du Moyen-âge, la naissance de l'Etat post colonial est beaucoup moins la résultante des changements sociaux qui ont accompagné l'émergence des structures autonomes (division du travail, bureaucratie professionnelle, surplus agricole dégagé etc...) que le produit d'un bricolage institutionnel visant à introduire, dans l'espace politique des formes d'organisation parfaitement étrangères aux codes culturels (religion, ethnique, langue) et aux ressources de l'Etat (pétrole et gaz). Il est le résultat de contradictions externes que de changements internes.

L'Algérie a été conquise par les armes, elle a été libérée par les armes. La légitimité historique s'amenuise sans disparaître. Une héritage sociale semble se mettre en place et par laquelle se transmettent des positions de domination et se perpétuent des situations de priviléges. En imposant un schéma institutionnel dont la logique de fonctionnement était radicalement opposée à celle de la société indigène, et un modèle économique étranger aux réalités locales des populations, le colonisateur préparait en fait la société post coloniale à l'échec de la modernisation politique et au développement économique. L'Etat post colonial est le fruit de contradictions externes et non de facteurs internes. En effet, la formation sociale algérienne est aujourd'hui tributaire d'un double passé. Le passé colonial imposé à l'Algérie pendant toute la période de colonisation soit 132 ans et le vieux passé précolonial secrété, à travers des siècles, par la société algérienne elle-même encore qu'elle ait subi des influences extérieures avant la pénétration française. Ces deux passés ne s'excluent pas, ils coexistent dans le présent.

La société algérienne est segmentée en clans dominés par des personnes physiques influentes privant l'Etat en tant que personne morale de jouer son rôle régulateur et planificateur. C'est la nature des ressources qui détermine le régime politique d'un pays. Dans le cas de l'Algérie, ce sont les hydrocarbures. L'image de l'Etat dans la conception moderne est un «costume trois pièces» (législatif, judiciaire et exécutif) et non une djellaba (une seule pièce ample) dans laquelle il est libre de se mouvoir sans passer par un tailleur. Dans les sociétés traditionnelles, les fonctions du chef du clan se confondent avec celles du chef de l'Etat. L'Etat n'étant pas une personne morale mais une personne physique celui qui investit l'Etat se comporte en véritable monarque. Il se confectionne une constitution dans laquelle il peut se mouvoir librement. Une djellaba ferait certainement l'affaire sans trahir ses intentions. Comme l'écrivait Pierre Corneille «Un véritable roi n'est ni mari, ni père ; il regarde son trône et rien de plus» (Pierre Corneille). Pour assurer sa dynastie, le monarque n'a pas besoin d'un Etat mais d'une Cour, d'une clientèle et non d'institutions. Pour ce faire, il s'entoure de courtisans qui l'amusent et non de collaborateurs qui l'éclairent, de corrompus pour les tenir en laisse et non de vertueux qui lui échappent, de médiocres qui attendent les ordres pour s'exécuter et non des compétents qui débattent des idées avant de décider.

Pourtant, «le roi a plus besoin des conseils d'un sage qu'un sage des biens d'un roi». Le conflit dans les pays arabes est entre les poussées modernistes sociétales des gouvernés et les freins conservateurs des gouvernants. Des dirigeants ayant les pieds en ville et la tête dans le douar, le turban discret pour amadouer le peuple en s'adressant à lui avec ses mots (maux) et la cravate éclatante pour signifier aux Occidentaux nous sommes des vôtres (le complexe du colonisé). Le pétrole est une arme de corruption massive des sociétés et une assurance-vie des gouvernances arabes. Dans les pays arabes pétroliers, les monarchies et le clanisme diffèrent sur la forme et convergent sur le fond. L'avènement des revenus pétroliers a permis la concentration des ressources financières et la centralisation du pouvoir de décision entre les mains d'une seule personne ou d'un groupe de personnes. Cette centralisation du pouvoir de décision (l'exécutif) n'est que le reflet de la concentration des ressources des hydrocarbures. Les monarchies comme le clanisme ont survécu au nationalisme arabe et aux poussées islamistes grâce au marché pétrolier dominé par les Américains. Les régimes claniques et monarchiques sont confrontés à deux problèmes majeurs : l'impossibilité de comprimer les dépenses publiques sans perdre leur légitimité et l'incapacité de répondre positivement aux cris de révolte de leurs jeunesse les mettant devant leurs responsabilités. L'organisation socio-politique apparaît comme le moteur essentiel dans la détermination de l'attitude d'une nation.

«...la souveraineté nationale qui implique un principe d'indépendance s'évanouit si économiquement, les gouvernements ne peuvent pas choisir une fonction d'objectifs et favoriser pour la mettre en œuvre un agencement des moyens à la disposition des nationaux et de l'Etat»<sup>(2)</sup>. L'Algérie a connu plusieurs constitutions qui ont fait l'objet de plusieurs révisions : celle de 1962 (suspendue en 1965), 1976 (révisée en 1979, 1980 ; 1988), 1989, 1996 (révisée en 2002, 2008, 2016). L'histoire est un éternel recommencement et la géographie une source interminable de revenus en devises. Depuis l'indépendance, ce sont les hommes au pouvoir qui se chargent d'écrire, eux-mêmes, les règles du pouvoir. La Constitution est comme la plaque pour le cabinet d'un médecin. Chacun grave son empreinte, sur une plaque en marbre, que son successeur s'efforcera d'enlever pour la remplacer par la sienne en renvoyant la clientèle de son prédécesseur et en se constituant sa propre clientèle. Le clientélisme a de beaux jours devant lui, du moins tant qu'il est rétribué en monnaie sonnante et trébuchante, provenant de la vente des hydrocarbures. Le clientélisme occupe une place importante dans les mutations sociales dont l'enjeu principal résidera dans le contrôle de l'Etat.

Le clientélisme ne peut être viable et notamment profitable que s'il se greffe sur les structures étatiques. Il perpétue une situation de domination basée sur un accès inégal aux ressources et au pouvoir. Comme le souligne, à juste titre, le jeune président noir américain Obama «l'Afrique a plus besoin d'institutions fortes que d'hommes forts». Il est vrai que l'histoire ne peut se faire que par une alternance de sagesse et de brutalité puisque de toute façon, les régimes déclinants résistent à la critique verbale. Le pouvoir compris comme un contrôle plus accru des hommes et des consciences par une sorte de bureaucratisation et d'asservissement des individus et de la société ne s'est accompagné d'aucune efficacité réelle sur la technologie du savoir, de la science, du progrès technique et spirituel. C'est pourquoi, la société semble évoluer dans des directions inattendues, opprimantes et désespérées qui accentuent,

quotidiennement, l'impression générale d'irresponsabilité, de passivité et d'impuissance. Le citoyen se perçoit de plus en plus étranger à sa propre histoire, à ses réalités, à sa société, à ses gouvernements, à lui-même. Il a la persistante conviction d'avoir été dupé, dépossédé, dénudé, privé de ce à quoi il avait cru pouvoir aspirer un jour : la liberté, la justice, le progrès. A tous les niveaux de la société, il y a, aujourd'hui, une conscience commune aiguë et quasi désespérée de l'échec de l'indépendance. Pour le citoyen, l'indépendance lui apparaît comme une entreprise de mutilation, de destruction de la tradition et du patrimoine. L'état de délabrement de la Casbah en est un exemple poignant.

Ce vent violent dévastateur n'a pas épargné la religion qui est entrée dans une phase de mimétisme qui n'a que peu de rapport avec la vie spirituelle elle-même. Le corps s'incline et le cœur reste droit. On a retenu de la religion que le rituel, de la modernité que les apparences, de l'économie que la consommation, de la politique que la jouissance, de la gestion que la dépense, du commerce extérieur que les importations, des importations que la commission. Heureusement que le jeune Algérien, qui n'a connu ni la France coloniale, ni le socialisme de la mamelle, ni la guerre civile, ni la corruption de masse, a un attachement viscéral à son pays. Ecoutez-le : «Ce n'est pas parce ma mère est tatouée au front qu'elle n'est pas ma mère, Elle n'a pas besoin de subir une opération de chirurgie esthétique dans une clinique parisienne pour se faire aimer. L'Algérie est née suite à une césarienne et non par voie naturelle. Les cicatrices ne se sont pas refermées. Le regard de la France sur l'Algérie est fantasmé. Hier comme aujourd'hui, c'est le même regard. Le regard d'une femme divorcée de race blanche et de culture gréco-romaine et de religion chrétienne (une blonde aux yeux bleus) qui veut à tout prix récupérer clandestinement «sa maison !» qu'elle a abandonnée, de guerre lasse, précipitamment en n'emportant avec elle qu'une simple valise à la main. Le couteau lui est resté à travers la gorge. Elle n'a jamais accepté que «sa maison !» soit occupée par une épouse «indigène» d'origine berbère, de culture arabe et de religion musulmane (une brune aux yeux noirs) descendant du maquis. Le mari se trouve écartelé entre les deux rives de la Méditerranée ne sachant quoi faire, ayant de nombreux enfants à charge après avoir dilapidé tout «son argent !». Son dernier enfant se révolte et réclame son indépendance. Le père ne l'entend pas de cette oreille. Il le gronde. Devenu adulte, il s'oppose à son père en le criant, haut et fort. le fils est visuellement attaché à sa mère (n'ayant connu ni la période coloniale, ni la décennie noire, ni les années fric). Il lui tient à peu près ce langage : «je n'ai pas vécu comme toi au milieu d'une palmeraie, mais j'ai la grandeur, la droiture, l'humbleur d'un palmier. Plus un palmier s'élance vers le ciel, plus ses palmes s'inclinent devant la volonté divine». Le père a vieilli, le fils veut vivre (un emploi, une maison, une femme). Par désespoir, il se jette à corps perdu dans la Méditerranée pour rejoindre «l'autre rive !». L'Algérie n'est pas la France et la France n'est pas l'Algérie. L'Algérie française, une illusion ; l'Algérie algérienne, une utopie ; l'Algérie socialiste, un blasphème ; l'Algérie musulmane, un refuge ; l'Algérie monarchique, une folie ; l'Algérie d'aujourd'hui, une salle d'attente, l'Algérie de demain, une boule de cristal.

\* Docteur

(1) Don K Price – Science et pouvoirs traduit de l'américain par François Aubert – Edition Fayard 1972

(2) F. Perroux – indépendance de la nation – Paris 1969 p.9

BOUIRA

## Algérie Télécom : forum sur les nouvelles technologies numériques

Farid Haddouche

**A**lgérie Télécom a organisé ce weekend un forum au profit des journalistes locaux «afin de les initier aux principes fondamentaux relatifs aux nouvelles technologies de l'information et de la communication», selon la déclaration de la chargée de la communication de la Direction opérationnelle d'Algérie Télécom (DOT). L'opérateur public «Algérie Télécom» a lancé ce forum, au profit des journalistes, concernant les nouvelles technologies numériques. Ce forum est considéré comme un espace de discussion entre les professionnels des médias de la presse écrite, audiovisuelle et électronique sur diverses questions d'actualité liées aux nouveaux médias et aux technologies de la communication et à la numérisation.

Cette réunion, organisée sous le

thème «Au cœur de la technologie», a été l'occasion pour les responsables algériens des télécommunications d'expliquer certains aspects techniques liés à l'activité de l'organisation, à savoir «diverses cartes réseau» et «le paiement électronique en Algérie». A cet égard, l'importance de l'utilisation de la carte électronique (Edahabia) et de la carte bancaire commune, dans les transactions financières a été soulignée.

Ces deux cartes permettent d'effectuer différentes opérations à distance, notamment dans l'espace «réseau postal» ou dans le bureau de poste électronique. La carte de paiement et de débit permet d'effectuer divers retraits et paiements sur le compte chèque postal, les compteurs automatiques des banques et les terminaux de paiement électronique, et prochainement via le nouveau service Quick Response (QR) via Smart-

phone. Actuellement, la carte permet l'achat en ligne de divers produits proposés dans les agences d'Algérie Poste et ses partenaires, le règlement des factures de consommation d'électricité et d'eau, et la facturation des abonnements pour la communication via téléphone mobile.

Il est à noter que la carte (Edahabia) sera largement utilisée en Algérie après que le ministre des Postes et Télécommunications a annoncé qu'il était libre d'utiliser le paiement électronique via les terminaux de paiement électronique et le QR ou le site commercial, et que les commerçants sont tenus d'acquérir des appareils de paiement avant le 31 décembre 2020. De leur côté, les participants au forum technologique ont exprimé leur «satisfaction» d'avoir pris une telle initiative, qui constitue un espace d'apprentissage des nouvelles technologies.

## Reprise des cours par vagues à l'Université

**L**a reprise officielle des cours et des inscriptions de 4863 étudiants de 3<sup>e</sup> année en Licence, en guise de 1<sup>e</sup> vague, a été effectuée. Les étudiants de l'Université de Bouira ont repris les cours, à titre officiel, dans des circonstances tout à fait normales, en application des instructions du ministère de tutelle, où le départ s'est fait avec le 1<sup>er</sup> lot de 4.863 étudiants de 3<sup>e</sup> année Licence, selon le calendrier établi par la cellule de suivi. Les étudiants de 2<sup>e</sup> année Licence, dont le nombre est estimé à 4.432 étudiants, feront partie de la 2<sup>e</sup> vague, tandis que les étudiants de 1<sup>e</sup> année Mlicence s'inscriront avec un recensement de 5.485 étudiants. Ils seront suivis du dernier lot d'étudiants en Master 1 avec 4.328 étudiants. Les examens sont programmés, pour chaque classe, séparément de sorte que le cours de rattrapage pour tous les niveaux aura lieu du 16 au 24 octobre, suivi par la période de délibération qui s'étendra du 25 au 30 octobre, après quoi la nouvelle saison universitaire 2020/2021 débutera à partir du 01 décembre 2020.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé le retour officiel des études universitaires, à partir de l'Université 'Ammar Thelidji' de Laghouat, où il a prononcé un discours qui a été diffusé dans tous les établissements de l'Enseignement supérieur. A cet égard, un certain nombre de mesures ont été prises pour accueillir ces étudiants, conformément aux dispositions du protocole de santé pour la prévention du Coronavirus, décidé par le ministère de tutelle et adapté aux spécificités de chaque université, par la cellule de suivi pour la reprise de la saison académique et la préparation de la prochaine rentrée universitaire 2021/2020, dirigée par les directeurs des institutions universitaires.

Parmi les mesures préventives et d'autres mesures prises par l'Université 'Akli Mohand Oulhadj' de Bouira, figurent l'identification des entrées et des sorties pour les étudiants, ainsi que les professeurs et le personnel pour respecter la distance physique, en plus du port obligatoire des masques qui sont délivrés à l'entrées de chaque 'université', aux étudiants inscrits n'ayant pas de bavette. Il y a également, l'exigence de désinfecter les



mains et de se soumettre à un appareil de prise de température, à l'entrée. Et la mise en service de l'unité de médecine préventive, encadrée par un personnel médical avec des infirmières et de psychologues pour diagnostiquer les cas suspects, dans un premier temps, avant de les orienter vers l'hôpital.

Il est à noter que les structures pédagogiques ont été préparées pour cette circonstance particulière où la capacité de la salle d'accueil ne dépasse pas 15 étudiants et 50 étudiants aux tribunes, afin de respecter l'espacement physique.

Cette étape a été précédée par la reprise des travaux des professeurs et agents de l'Enseignement supérieur à partir de la date du 23 août, ainsi que par la reprise des activités des bibliothèques et des salles de lecture, avec la nécessité d'une appli-

cation stricte du protocole sanitaire pour chaque activité, qui comprend notamment l'utilisation de seulement 50% de la capacité d'accueil de l'établissement dans la 1<sup>e</sup> phase, et le respect de l'espacement.

A ceux qui arrivent dans ces secteurs, l'obligation de porter obligatoirement un masque de protection, et l'utilisation d'affiches qui intègrent des rappels des mesures de prévention aux différents points d'entrée, où des mesures préventives doivent être renforcées, notamment des tapis pour désinfecter les chaussures.

Une solution désinfectante a été mise à disposition avec désinfection régulière des halls et des sanitaires, tables, chaises et autres équipements utilisés, tout en assurant une ventilation naturelle par l'ouverture des fenêtres pour éviter la propagation du coronavirus. **F. Haddouche**

TIPAZA

## Situation de l'environnement marin : la sonnette d'alarme !



**L**a ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, a déclaré, lors du lancement jeudi d'un projet pilote de tri des déchets marins dans le port de Cherchell (wilaya de Tipaza), que «la situation environnementale marine nécessite de tirer la sonnette d'alarme». La ministre,

qui a présidé à Tipaza la célébration de la Journée mondiale de la mer et la Journée de la côte méditerranéenne (respectivement les 24 et 25 septembre de chaque année), a affirmé que son département mène en collaboration avec d'autres secteurs concernés, des actions, notamment celles ayant trait à la sensibilisation et l'information, et ce

à travers l'implication des professionnels de la pêche et l'entreprise de gestion des ports. Elle a également insisté sur la nécessaire implication de la communauté internationale dans la lutte contre la pollution des mers et des océans, «qui atteint des niveaux alarmants, notamment en Méditerranée».

Dans ce contexte, Mme Benharrats a indiqué que le projet de tri sélectif des déchets marins sera élargi dans tous les ports du pays, insistant sur l'impératif de signer des conventions avec des petites entreprises spécialisées dans leurs (déchets marins) valorisation et exploitation, notamment le plastique et les huiles. «L'Algérie, qui a ratifié de nombreuses conventions internationales, dont la Convention de Barcelone, de la biodiversité et des changements climatiques, respecte ses engagements», a par ailleurs rappelé la ministre dans une allocution à l'issue de l'ouverture d'une journée d'études sur le sujet à la maison de l'environnement du centre-ville de Tipaza.

«En tant que pays pilote dans le sud de la Méditerranée, l'Algérie a mis au point des stratégies et des plans d'action pour la protection des écosystèmes», a-t-elle poursuivi, citant entre autres, la stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières, considérée comme un «outil de planification pour le

développement durable des zones côtières et un cadre de concertation et de coordination entre les différents partenaires économiques et sociaux concernés pour la gestion et l'exploitation de ces zones».

Et de poursuivre : cette stratégie vise également à maîtriser «le développement économique et urbain, à réduire la pollution de l'environnement et à préserver les écosystèmes», mettant en exergue l'impératif actualisation des données et outils, eu égard aux changements ayant impacté les régions côtières aux plans environnement, social et économique.

L'Algérie, qui possède une côte de plus de 1.600 kilomètres de long, constitue un «point chaud de la biodiversité en mer Méditerranée», néanmoins «l'exploitation de ses espèces marines, 4.500 espèces recensées, demeure très faible, ne dépassant pas les 3%», a déploré la ministre. La mer Méditerranée englobe une multitude d'écosystèmes, dont 28% d'espèces endémiques, 7,5 % de faune et 18% de plantes marines. Toutefois, elle compte seulement 7% d'espèces de poissons, selon des statistiques mondiales. La mer Méditerranée fait l'objet de plusieurs menaces et pressions impactant négativement sur ses écosystèmes, dont l'urbanisme excessif, la surexploitation des ressources, la surpêche, la pollution et les déchets plastiques, a déclaré la ministre.

Soulignant les efforts de l'Algérie dans lutte contre la pollution de l'environnement marin, notamment les déchets plastiques, la ministre a fait part d'un plan national de lutte contre la pollution de l'environnement marin, basé sur la décision onusienne préconisant des initiatives pour le nettoyage du milieu marin. Selon les résultats d'analyses d'échantillons de déchets marins prélevés sur le littoral algérien, huit types de déchets marins ont été recensés, dont 75 % de déchets plastiques, a indiqué la ministre de l'Environnement.

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

08 safar 1442

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h13	12h39	16h03	18h42	20h00



ALGER

## Un laboratoire d'innovation industrielle inauguré



**L**e ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a inauguré, jeudi à Oued Smar à Alger, un laboratoire d'innovation industrielle "Fablab" permettant à des jeunes innovateurs et porteurs de projets de développer leurs idées et d'intégrer, à terme, le secteur industriel national via des produits innovants. Basé au niveau du siège de l'EPE ALRIM SPA, spécialisée dans la réalisation d'équipements et d'infrastructures métalliques, filiale du Groupe des Industries métallurgiques et sidérurgiques (IMETAL), le laboratoire a pour objectif de créer "une vraie richesse sur la base de projets innovants", a fait savoir le ministre. Accompagné de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, et du ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, M. Ait Ali Braham a indiqué que les moyens existant au niveau de l'entreprise ALRIM ont été mis à disposition des hôtes du Fablab "afin que ceux-ci puissent réaliser leurs projets dans le secteur industriel et d'intégrer le marché national après avoir développé et fabriqué leurs produits". Selon le ministre de l'Industrie, cette initiative émane du ministre délégué chargé des micro-entreprises. L'objectif de ce laboratoire industriel, selon M. Ait Ali Braham, est d'attirer des acteurs ayant des concepts à fort taux d'intégration immédiat, pourvus d'innovations afin de parvenir à réaliser des produits dont a besoin l'industrie nationale. "Il y a des équipements et un savoir-faire ici. Il s'agit maintenant de créer une synergie voire un partenariat direct et même des contrats à l'avenir, dans le but d'une intégration et d'une complémentarité entre les inscrits dans

ce process", a estimé le ministre.

### L'ANSEJ REBAPTISÉE ET ORIENTÉE VERS L'ENTREPRENARIAT

Pour sa part, M. Diafat a souligné le soutien du Groupe IMETAL à ce projet en étant la première entreprise à participer au Fablab afin d'aider les PME et TPE à développer leurs produits industriels. Il a ainsi formulé le souhait de voir d'autres entreprises adhérer à ce projet. Par ailleurs, le ministre délégué a fait savoir que l'Agence nationale de soutien à l'emploi jeune (ANSEJ) sera prochainement rebaptisée afin d'être réorientée vers l'entrepreneuriat. "Nous nous sommes éloignés de l'approche sociale de l'ANSEJ. Aujourd'hui, nous avons une approche économique nouvelle qui nous a poussés à changer le nom de cet organisme en Agence nationale d'appui et de promotion de l'entrepreneuriat", a-t-il annoncé. Il a précisé dans ce cadre que cette agence sera tournée à 70 % vers la formation et à 30 % vers le financement et le suivi. Quant à Mme Benfriha, elle a rappelé la mise en œuvre récente d'un décret exécutif portant sur le soutien et la stimulation des meilleurs jeunes entrepreneurs. A noter que l'EPE ALRIM SPA dispose, pour accueillir le Fablab, d'un bloc équipé de 760 m<sup>2</sup> dédié aux futurs chefs d'entreprises pour leur formation, pouvant recevoir au minimum 60 candidats, équipé de stations de travail, de matériel informatique, d'affichage et reprographie. Ce bloc, qui servait de direction d'engineering, dispose de deux grandes salles en open space, de bureaux, de salle de réunion, de salle d'archive et d'espaces de vie et de détente.

## 8 personnes blessées dans une explosion de gaz à El-Hamiz

**U**ne fuite de gaz suivie d'une explosion à l'intérieur d'une habitation à El-Hamiz, a causé des blessures et des brûlures à 08 personnes», précise la même source. «Les personnes blessées ont été traitées sur les lieux du sinistre puis évacuées vers les hôpitaux de Rouiba, Douera et Hassan Badi», ajoute-t-on.

Les unités de la protection civile de la wilaya d'Alger et les éléments de l'unité nationale d'instruction et d'intervention, sont intervenus «aux environs de 06 heures 05 minutes, suite à une fuite de gaz suivie d'une explosion à l'intérieur d'une habitation à El-Hamiz, commune de Dar

El-Beïda, causant des blessures et des brûlures à 08 personnes», précise la même source. «Les personnes blessées ont été traitées sur les lieux du sinistre puis évacuées vers les hôpitaux de Rouiba, Douera et Hassan Badi», ajoute-t-on.

L'explosion a causé également des dégâts matériels importants dont l'effondrement des murs des habitations du 2ème et du 3ème étage de la bâtie ainsi que des dommages à deux (2) véhicules stationnés à proximité.

TIZI-OUZOU

## Les agresseurs d'un conducteur de camion arrêtés

**D**eux (2) individus membres d'un réseau spécialisé dans le vol de véhicules ont été arrêtés à Tizi-Ouzou, par la gendarmerie nationale, a-t-on appris vendredi du chargé de communication du groupement territorial de ce corps de sécurité, le commandant Ouchene Noureddine. L'arrestation des deux suspects est intervenue suite à un appel téléphonique vers le numéro Vert 1055 de la gendarmerie nationale, reçu d'un chauffeur de

camion. "La victime a fait l'objet d'une agression sur la route dans la région de Draa El Mizan, au sud-ouest de la wilaya, par trois individus qui l'ont ligoté avant de voler son camion", a-t-on indiqué. L'enquête menée par la gendarmerie nationale a permis d'identifier les trois mis en cause dans cette affaire et d'interroger deux d'entre eux, tandis que le troisième, qui est en fuite, est activement recherché, a précisé le commandant Ouchene

qui a ajouté que les recherches se poursuivent aussi pour retrouver le camion volé.

L'arrestation des deux membres de ce réseau a permis d'élucider plusieurs autres affaires de vol de véhicules commis dans la wilaya de Tizi-Ouzou par ce même réseau, a-t-on souligné. Une procédure judiciaire a été instruite à l'encontre de ces deux individus qui seront présentés incessamment devant le parquet, a-t-on fait savoir.

## Formation professionnelle : une nouvelle carte pédagogique

**U**ne nouvelle carte pédagogique adaptée au marché de l'emploi local est mise en œuvre au niveau de l'enseignement et de la formation professionnelle à Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier du responsable local de ce secteur, Rachid Louhi. La mise en œuvre de cette carte qui tient compte, également, des spécificités de chaque localité, entamée en 2018 et adoptée par la commission de partenariat de la wilaya en juillet dernier, est intervenue après le recensement des besoins en formation exprimés par les différents secteurs socioéconomiques. Elle se traduira, a déclaré M. Louhi, par "l'ouverture de nouvelles spécialités à travers différents établissements de formation en relation avec branches professionnelles prioritaires selon la demande exprimée". Par

ordre de priorité, il citera, le secteur de l'agriculture avec ses différentes branches, la pêche et la ressource halieutique, l'industrie avec ses différentes filières, le renforcement des formations en bâtiment et travaux publics et l'économie du savoir. A cet effet, a-t-il dit, "plusieurs conventions ont été signées avec différentes directions pour la mise à disposition du secteur de la formation professionnelle de personnels afin d'assurer les formations là où il y a un besoin". Autre nouveauté du secteur de la formation professionnelle pour cette rentrée, a indiqué le même responsable, l'ouverture d'une maison d'accompagnement et d'insertion des jeunes diplômés en collaboration avec les dispositifs d'aide à l'emploi (ANSEJ, ANGEM, CNAC, ANEM). Domiciliée au niveau du

CFPA Kerrad Rachid du chef-lieu de wilaya, elle se chargera de "l'élaboration de fiches numériques devant faciliter l'insertion des diplômés à la recherche d'un emploi" a-t-il précisé. A cet effet, a-t-il soutenu "un ambitieux programme d'action a été élaboré en concertation avec les acteurs impliqués dans la problématique de l'emploi devant permettre à la commission de wilaya de se prononcer sur les opportunités d'insertion et la nature des spécialités à dispenser".

Cette année, le secteur de la formation professionnelle au niveau de la wilaya offre un total de 11 444 places pédagogiques tous modes et dispositifs de formation confondus, dont 3 655 en formation résidentielle, 4 080 en formation par apprentissage et 3 709 en formation qualifiante.

BLIDA

## Prochaine distribution de près de 2.700 logements AADL



**L**a remise des clés d'un premier lot de 2.700 logements location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), du programme de 2013, réalisés au niveau de la ville nouvelle de Bouinane, à l'est de Blida, sera entamée «en octobre prochain», a annoncé jeudi le wali, M. Kamel Nouisser. Le chef de l'exécutif de wilaya, qui intervenait sur les ondes de la radio régionale de Blida, s'est engagé au lancement de la distribution, «en octobre prochain», d'un premier lot de 2.700 unités du projet de logements AADL affecté à la wilaya en 2013, englobant 3.500 unités réalisées au niveau du site d'habitation de 5.000 logements de la nouvelle ville de Bouinane, a-t-il indiqué. Il a imputé le retard enregistré dans la distribution de ces logements «au fait que les responsables en charge de ce projet ont

particulièrement veillé au parachevement de tous les travaux de raccordement aux différents réseaux (gaz - électricité - AEP)» en vue, a-t-il dit, «d'éviter les insuffisances, corrigées par la suite, signalées dans le passé par les souscripteurs AADL au niveau de cette nouvelle ville», a-t-il fait savoir. M. Nouisser a également fait cas de problèmes financiers qui ont retardé la réalisation de ce programme AADL, outre des contraintes techniques liées aux raccordements du site du projet aux réseaux d'électricité et de gaz, se trouvant à l'extérieur de la nouvelle ville de Bouinane. «Ces problèmes ont été aplatis grâce à des dotations financières spéciales», a-t-il souligné. A noter que des dizaines de souscripteurs de ce projet AADL ont observé, ces derniers jours, des sitins de protestation devant les sièges de la wilaya et de l'AADL à Saïd Hamidine (Alger), pour exiger la réception de leurs logements. Ce quota de 3.500 logements AADL réalisés au niveau du projet de 5.000 logements de la nouvelle ville de Bouinane, dont une partie est destinée à des souscripteurs de la wilaya d'Alger, est le premier lot prévu à la distribution pour les souscripteurs de 2013. S'agissant du dossier de logement social, le wali de Blida a annoncé une «opération d'assainissement» des demandes de logements publics locatifs «entassés au niveau des daïras et des communes», dans le but, a-t-il dit, de «faciliter l'élaboration des listes définitives des citoyens éligibles à cette formule de logements». «Cette opération va permettre de faire baisser le nombre des demandes», a-t-il souligné, citant en exemple la commune de Blida, où le nombre des demandes a baissé, à ce jour, à 8.900 sur un total de 20.000 demandes déposées», selon le wali.

EL TARF

## Trois trafiquants de drogue sous mandat de dépôt

A. Ouélaa

**L**es éléments de la BRI qui poursuivent leurs traques des délinquants et dealers qui sément le désordre et s'adonnent à des activités prohibées, à travers le territoire de la wilaya, sont parvenus à arrêter cinq personnes dont trois re-

pris de justice. Chez ces personnes du kif, des psychotropes et des armes blanches ont été saisies. Présentés devant le tribunal territorialement compétent, trois d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt et les deux autres placés sous contrôle judiciaire.

Il est utile de rappeler qu'une

lutte implacable est menée ces dernières semaines contre les délinquants et la délinquance sous toutes ses formes ayant conduit à des dizaines d'arrestations et la saisie d'importantes quantités de psychotropes, de drogue et d'armes blanches.

Des opérations appréciées à juste titre par la population.

## Plus de 380 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

**L**e ministre de l'Energie Abdelmadjid Attar a affirmé, jeudi soir, à partir de la wilaya d'El Tarf que le raccordement des régions d'ombre et des zones agricoles aux réseaux d'électricité et de gaz naturel «figure parmi les priorités du programme du gouvernement». «Entre 8.000 et 12.000 régions d'ombre recensées à ce jour à travers le territoire national nécessitent un raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité», a précisé le ministre lors de l'inspection de projet de réalisation d'un transformateur 30-60 kilovolts dans la commune de Besbes, dans le cadre d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'El Tarf.

Il a dans ce sens ajouté que les opérations de recensement de ces régions ont été menées en coordination avec les walises et les collectivités locales qui ont élaboré un programme de prise en char-

ge «accordant la priorité aux régions les plus démunies».

Relevant que le taux de couverture en gaz à l'échelle nationale est actuellement à 62%, le ministre a fait savoir que près de 35% desdites régions recensées seront raccordées au réseau de gaz naturel «avant la fin de l'année en cours» assurant à cet égard que l'ensemble du programme de raccordement au gaz sera achevé «d'ici la fin 2021». M. Attar a ajouté que les régions d'ombre sont situées loin des gazoducs et que le raccordement va nécessiter des investissements colossaux attestant que ces régions seront alimentées en électricité grâce à l'énergie photovoltaïque et verront l'installation de grands réservoirs de gaz propane pour approvisionner les foyers en cette énergie».

La deuxième priorité du programme du gouvernement porte, selon le ministre,

sur le raccordement des zones agricoles et les ateliers artisanaux aux réseaux de gaz et d'électricité et ce eu égard à l'importance de ces activités dans la relance de la croissance économique dans «les plus brefs délais».

Il a rappelé à ce sujet que le président de la République Abdelmadjid Tebboune a ordonné de faire bénéficier les agriculteurs et les producteurs versés dans l'industrie artisanale et dans la petite industrie, de l'électricité et du gaz, même si ces derniers ne se sont pas encore acquittés des 50% des frais de raccordement.

Au cours de cette visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El Tarf, le ministre de l'Energie a présidé la cérémonie de raccordement au réseau du gaz naturel de près de 387 foyers dans la commune de Besbes, 200 à la cité Sidi Djemil et 187 autres à la cité Nedjoua Bekhouche.

MILA

## Plus de 1.600 quintaux de miel attendus

**U**ne production de plus de 1.600 quintaux de miel est attendue à Mila pour l'actuelle saison agricole (2019-2020), a-t-on appris, jeudi, du directeur des services agricoles (DSA), Hamid Bernaoui. «Toutes les statistiques réalisées jusqu'à ce mois par les différentes annexes de la DSA indiquent une hausse de la production mellifère dans la wilaya de Mila comparativement à l'exercice précédent 2018-2019 où une production de 1.595 qx a été enregistrée», a précisé à l'APS le même responsable. Outre les conditions météorologiques ayant prévalu dans la région au cours de cette saison, cette hausse de la production est due à l'élargissement du nombre de ruches dans cette wilaya à la faveur des programmes mis au point par l'Etat pour le développement de l'apiculture via les fonds du soutien agricole, a-t-il ajouté.

La wilaya de Mila dispose à ce jour de 38.440 ruches d'abeilles dont environ 33.000 productrices et compte 1.479 apiculteurs activant à 90% dans la partie septentrionale de la wilaya qui se démarque par la densité de son couvert végétal et ses reliefs montagneux,



selon M. Bernaoui qui a affirmé que «ces chiffres sont susceptibles d'être revus à la hausse au cours des prochaines années à la faveur des efforts de soutien agricole entrepris par l'Etat». Selon le directeur des services agricoles, plusieurs types de miel sont issus des ruches de la wilaya de Mila du fait des nombreuses plantes mellifères qui poussent dans cette région. Ce responsable a par ailleurs

souligné que la production réalisée au cours de ces dernières années reste «bien loin des objectifs tracés avec la hausse continue du nombre de ruches», appelant à cet effet à fournir davantage d'effort pour former les apiculteurs et les aider à se structurer au sein de coopératives agricoles afin que cette filière puisse finalement amorcer un décollage qui soit à la hauteur de ses potentialités.

## 18 véhicules volés, récupérés depuis le début de l'année

B. Bousselah

**L**es services de police opérant sur le territoire de la wilaya sont parvenus depuis le début d'année jusqu'à fin août à récupérer 18 véhicules volés, selon le responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les véhicules

ainsi volés se répartissent comme suit: 14 véhicules touristiques et quatre camions. Ces derniers ont été volés dans la wilaya et hors wilayas ainsi que d'autres qui font l'objet de recherches. L'on signale que ces opérations ont permis de démanteler certains réseaux criminels de vol de véhicules y compris ceux opérant à l'extérieur du pays.

CONSTANTINE

## Le gaz naturel pour Ouled Rahmoun

**U**n total de 570 foyers de la commune d'Ouled Rahmoune (Sud de Constantine) ont été raccordés jeudi au réseau du gaz naturel. Cette opération, pour laquelle une enveloppe financière de 87 millions de dinars a été mobilisée, a permis de raccorder au réseau du gaz naturel 570 logements répartis à travers 18 localités, entre autres Boussebaâ, Silla, Aziz Belkacem, Guerroudj Djallel, Hadjedj Bachir, Debahi, Sidi M'hamed et Boughaba Leulmi, selon les explications fournies sur les lieux.

Le raccordement de ces logements a nécessité l'extension du réseau de distribution de cette matière précieuse sur une distance de 20 km ainsi que la réalisation de 576 branchements, a fait savoir le directeur de la concession de l'électricité et du gaz de Constantine, Mohamed Lamine Habouche.

De son côté, le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci, qui a supervisé cette opération, a ins-

truit les responsables concernés à l'effet d'accélérer les travaux de raccordement de 250 autres foyers de cette collectivité locale aux réseaux d'électricité et du gaz en vue d'atteindre une couverture totale en énergie dans cette commune, distante de 25 km du chef-lieu. Le wali de Constantine qui a écouté les préoccupations de nombreux citoyens de la localité Boussebaâ, s'est engagé à réserver un quota d'aides financières à l'habitat rural «au titre de l'année 2021» pour les postulants n'ayant pas encore bénéficié de ce type de logement, à côté de la programmation d'opérations d'aménagement urbain dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants de cette agglomération urbaine comptant plus de 1100 âmes. Relevant de la daïra d'El Kroub, la commune d'Ouled Rahmoune qui totalise plus de 30.000 habitants, regroupe trois agglomérations principales, à savoir le chef-lieu de commune, El Guerrah et Bounouara.

ANNABA

## Remises des clés de 252 logements du programme AADL 2

**P**as moins de 252 souscripteurs au programme de location-vente de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL 2) ont reçu, jeudi au siège de la wilaya d'Annaba, les clés de leurs logements, situés à la nouvelle ville Mustapha Benaouda. La cérémonie de remise des clés de logements faisant partie d'un quota total de 837 unités a été présidée par le chef de l'exécutif local, Djameledine Berimi. A cette occasion, les responsables locaux du secteur du logement ont révélé que plusieurs opérations similaires seront programmées «avant la fin de l'année

en cours en fonction du taux d'avancement des travaux de réalisation des autres logements implantés à la nouvelle ville Mustapha Benaouda».

Ayant bénéficié d'un quota global de 19.081 logements de type location-vente «AADL2», la wilaya d'Annaba a jusqu'à présent enregistré la livraison de 3.738 unités, a-t-on signalé. Cette wilaya recense par ailleurs 13.238 logements de ce type qui sont actuellement en cours de réalisation à la nouvelle ville Mustapha Benaouda et aux pôles urbains relevant des communes de Sidi Amar, El Bouni et Berahal, a-t-on noté.

OUARGLA

## Rénovation de 5 stations de relevage et de refoulement des eaux usées

**C**inq stations de relevage et de refoulement des eaux usées, ayant bénéficié d'une opération de réhabilitation et de rénovation des équipements, ont été mises en service jeudi dans les daïras d'Ouargla et Sidi Khouiled. Quatre de ces stations sont situées dans la commune d'Ouargla et la cinquième dans celle d'Aïn El-Beïda (daïra de Sidi-Khouiled).

Ces opérations ont permis de réhabiliter ces stations de relevage, relevant du secteur des ressources en eau, en les dotant de nouveaux équipements modernes visant à améliorer leur rendement, a indiqué le wali d'Ouargla, Aboubakr Essedik Boucetta. Ce qui permet de porter à 70% la capacité de pompage des eaux usées, a-t-il précisé en signalant que cela constitue un résultat «très positif» à considérer les contraintes et difficultés que connaît le réseau d'assainissement et de drainage de la région d'Ouargla.

**Horaires des prières pour Constantine et ses environs**

08 safar 1442

El Fedjr 05h00	Dohr 12h25	Assar 15h50	Maghreb 18h29	Icha 19h46
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## L'étude des dossiers des mal-logés en phase d'achèvement

J. Boukraâ

**L**es enquêtes sociales, lancées il y a quelques mois, en prévision de la distribution des logements sociaux de la formule dite 'à points', tire à leur fin, a indiqué le chef de la daïra d'Oran, dans une déclaration récente sur les ondes de la Radio locale. Le même responsable a précisé que le nombre de demandeurs de cette formule de logements, estimés à près de 99.700 dossiers, durant les dernières années, est passé à quelques 43.000 demandes. Les listes des bénéficiaires seront affichées, une fois les enquêtes achevées. Le même responsable a indiqué qu'un important quota de logements sera consacré à ces demandeurs. Une partie de ce programme a été achevée et une autre est en cours de construction, a-t-il précisé. Gelée depuis plus d'une vingtaine

d'années la Commission de wilaya d'Oran avait pour mission d'examiner des milliers de dossiers déposés depuis 1975 pour ne retenir que ceux qui répondent aux critères, en attendant l'élaboration des listes finales après l'achèvement des enquêtes sociales. Le gel de cette formule a créé un grand cumul de demandes. De gros moyens humains et matériels sont mis en place pour établir la liste des bénéficiaires sur la base d'un certain nombre de critères de manière à ne retenir que les demandeurs dans un réel besoin de logement.

Pour faciliter le traitement des dossiers des postulants pour les logements sociaux de la formule dite 'à points' et d'élaborer les listes des bénéficiaires dans les meilleurs délais, un logiciel a été mis en place, par la daïra d'Oran pour le traitement et la mise à jour des dossiers. La numérisation des dossiers facilite l'accès aux données de chaque postulant, à l'instar de sa situation familiale, l'enquête sociale, les photos...

En effet, des centaines de mal-logés, de plusieurs quartiers de la ville d'Oran, attendent depuis plus de deux décennies un logement social, dans la cadre de la formule 'à points'. Ils ont organisé plusieurs sit-in de protestation devant le siège de la wilaya d'Oran. Il s'agit des demandeurs de logement qui ont déposé des demandes, auprès des services de l'OPGI, depuis plus de 4 décennies mais qui n'ont, toujours, pas bénéficié d'un logement. Certains affirment avoir déposé leur dossier, depuis 1975, d'autres affirment qu'ils occupent une pièce chez des parents depuis 10 ans et ont déposé une demande de logement social depuis plusieurs années et à ce jour ils n'ont rien vu venir.

## Centre des Conventions d'Oran (CCO) Intenses préparatifs pour la reprise des activités économiques

**L**e Centre des Conventions d'Oran (CCO), 'Mohamed Benhmed', se prépare à reprendre ses activités économiques, avec l'exigence d'appliquer un protocole de prévention contre la Covid-19, après un arrêt de plus de six mois, a-t-on appris mercredi, de sa directrice. Le CCO se prépare déjà à élaborer son calendrier, pour rattraper «un déficit financier important» qui résulte de l'annulation d'une vingtaine de salons au cours des six derniers mois, en raison de la situation sanitaire (Covid 19), a souligné Mme. Souad Cherchab.

Cette dernière s'est dit «soulagée» de voir les choses évoluer favorablement vers une réouverture conditionnée, rappelant les difficultés financières que connaît son établissement du secteur public, partagées d'ailleurs avec l'ensemble des établissements actifs,

dans le domaine de l'événementiel. Dans un premier temps, et tant que la pandémie n'est pas disparue complètement, le CCO se contentera d'organiser des «Salons professionnels», destinés à des publics restreints, ce qui permettra une meilleure gestion des flux, explique Mme Cherchab. «Il nous est impossible d'organiser immédiatement des foires ou de grands salons destinés au grand public, l'application du protocole de prévention contre la Covid-19 étant impossible avec les foules. Ni même des Salons internationaux, les frontières étant toujours fermées», souligne-t-elle. Alors que le CCO accueillait une moyenne de trois salons par mois, sa direction est dans l'obligation de réduire, avec la conjoncture actuelle, cette moyenne de 2/3, et de se contenter d'un seul événement par mois. Loin de

ré;soudre le déficit financier accumulé, la reprise des activités économiques soulage pourtant la direction de l'Etablissement qui commençait à craindre le pire. «Nous avons fait un point d'honneur de respecter les instructions de l'Etat et continuer d'assurer les salaires à tous nos employés, et préserver tous les postes d'emploi, mais la situation devient de plus en plus difficile», confie Mme Cherchab, espérant pouvoir rattraper le manque à gagner dans les mois à venir.

Le CCO se met déjà au travail, et trois événements sont déjà en préparation, à partir de la deuxième semaine de novembre. «Il n'est pas possible d'être prêt avant», souligne la directrice. Il s'agit de salons dans le bâtiment et les produits pharmaceutiques, déjà prévus dans l'ancien agenda, précise-t-elle.

## Trafic international de drogue et blanchiment d'argent Un réseau de sept individus arrêté

K. Assia

**U**n réseau de trafic international de kif traité vient de tomber dans les filets des éléments de la Brigade de recherches et d'investigations BRI1, de la police judiciaire de la Sûreté d'Oran, a-t-on appris, lors d'une conférence de presse. Sept individus âgés entre 24 et 45 ans ont été arrêtés pour trafic de drogue (kif et cocaïne), atteinte à l'économie nationale, trafic de produits psychotropes, blanchiment d'argent et infraction à la législation des changes. Une coordination entre les différents services opérationnels concernant l'activité illégale de ce réseau a permis aux enquêteurs de démanteler ses membres dans plusieurs quartiers d'Oran-est. Poursuivant leurs recherches, les membres



de cette brigade ont procédé à plusieurs perquisitions qui se sont avérées positives puisqu'elles ont permis de saisir une quantité de 4.510 com-

primés 'Ecstasy', un montant de 131 millions de centimes, 2 véhicules et 12 portables. Ils seront présentés à la justice après enquête.

## Es-Senia et Aïn El Beïda L'éradication des ralentisseurs anarchiques relancée prochainement

D. B.

anarchie. Pour la réussite totale de cette opération, les responsables de la commune assurent que tous les moyens seront mobilisés. Dans les artères où il est impératif de procéder à la pose de ralentisseurs, la mairie se chargera de l'opération, après avoir reçu l'aval de la commission de wilaya, en installant des ralentisseurs qui répondent aux normes. L'année dernière, les autorités locales ont été destinataires d'une circulaire interministérielle, les enjoignant de prendre les mesures nécessaires pour éliminer les ralentisseurs posés anarchiquement et conçus sans normes. Signé par les ministres, respectivement, de l'Intérieur et des Collectivités locales et des Travaux publics, ce document s'adresse aux walis, aux chefs de daïra, aux présidents des Assemblées populaires communales (APC) ainsi qu'aux directeurs des Travaux publics des wilayas. Les deux ministres relèvent, dans cette circulaire, un «recours anarchique, voire excessif» aux ralentisseurs (dos d'ânes) comme moyen de réduction de vitesse et d'accidents. Ils relèvent également des «anomalies et insuffisances» dans la conception et l'implantation des ralentisseurs, occasionnant de graves conséquences sur la sécurité et le confort des usagers de la route, et causant parfois de graves dommages aux véhicules. Il s'agit notamment de l'implantation de ralentisseurs sans études ni autorisation préalable, de l'utilisation de dimensions et de matériaux non conformes aux prescriptions techniques, du manque d'information et de concertation entre les services des communes et ceux des Subdivisions des Travaux publics, ainsi que du défaut de signalisation de la plupart des ralentisseurs, constatent-ils.

## Pour attroupement et trouble à l'ordre public Quatre individus arrêtés et des armes blanches saisies

**S**uite à un appel téléphonique via le numéro le 15.48 faisant état d'une bagarre à la cité des '2.000 logements' à Es Séria, les éléments de la Sûreté urbaine d'El Kerma, relevant de la Sûreté de daïra d'Es Séria ont arrêté 4 individus âgés entre 22 et 26 ans dont 2 repris de justice pour attroupement et trouble à l'ordre public. La perquisition ordonnée

K. A.

## Incitées à l'émigration clandestine Deux mineures retrouvées et quatre individus arrêtés

**D**eux mineures recherchées dans l'intérêt des familles ont été retrouvées par les services de la Sûreté urbaine de Sidi El-Bachir, relevant de la Sûreté de daïra de Bir El Djir. L'enquête a été ouverte à la suite d'une plainte déposée par les parents des 2 filles afin de les retrouver. Sur ce, et en utilisant de moyens techniques, les enquêteurs ont intensifié les recherches lesquelles ont révélé que les deux mineures ont été «manipulées» afin de les inciter à l'émigration clandestine. Une extension de compétén-

ce est effectuée dans une wilaya limitrophe et les investigations ont permis de retrouver les 2 victimes et d'arrêter 4 individus impliqués dans cette affaire dont la tête pensante. La perquisition effectuée dans son domicile a donné lieu à la saisie d'un montant de 264.000 DA en plus d'une somme de 2.050 euros, une épée et une bouteille de gaz lacrymogène. Ils ont été présentés à la justice et placés sous mandat de dépôt. Les mineures ont été remises à leurs parents.

K. A.

## ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Ouali Adda Malika, 77 ans, Ibn Sina

Azzouz Mohamed, 73 ans, Cité Petit

Kacem Khadidja, 85 ans, El Amir

Mabaï Mohamed, 73 ans, Sidi Houari

## Horaires des prières pour Oran et ses environs

07 safar 1442

El Fedjr  
05h28

Dohr  
12h55

Assar  
16h22

Maghreb  
19h01

Icha  
20h18



## Baisse du nombre des cas du Covid Reprise des activités des différents services du CHUO

J. Boukraa

**L**a baisse du nombre de nouveaux cas quotidiens de coronavirus poursuit sa baisse. Seulement 15 cas ont été enregistrés jeudi selon les statistiques communiquées par le ministère de la Santé. Avec ces 15 nouvelles infections recensées, le nombre total a atteint les 3.895 depuis la déclaration de la pandémie à Oran selon la même source. Cette tendance baissière a permis aux différents services du centre hospitalier universitaire d'Oran Dr Benzerdje, dédié à la prise en charge des malades atteints du coronavirus, de reprendre de façon normale leurs activités médicochirurgicales après plusieurs mois de lutte contre le Covid-19, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cet établissement de santé publique. Ainsi et à l'exception du service de réanimation (Covid) et du service de chirurgie générale pavillon 14 qui compte 20 lits dédiés à la prise en charge du Covid, tous les autres services ont repris leur travail habituel de consultations et d'interventions chirurgicales, dont le service de pneumologie et de maladie respiratoire, le service des maladies infectieuses et le service de médecine interne, tout en restant prêts à faire face à toute éventualité. Le premier cas de coronavirus a été confirmé à Oran le 18 mars par les services de la santé. Le non-respect des



mesures préventives, notamment la distanciation sociale, le port de bavettes, l'hygiène des mains et le respect du confinement sont les facteurs de propagation de cette pandémie. Depuis la fin du mois d'août, Oran connaît une stabilité avec une tendance baissière dans les cas atteints du Covid-19. La wilaya enregistre une moyenne quotidienne oscillant entre 9 et 19 nouveaux cas par jour contre une moyenne de 80 voire 90 cas/jour en juillet et début août. Malgré cette baisse, la direction de la santé appelle au respect des gestes barrières et met en garde contre le relâchement.

Rappelons que depuis deux semaines les différents services de l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran ont repris de façon normale leurs activités

médicochirurgicales après plusieurs mois de lutte contre le Covid-19. À l'exception des services de réanimation, le service spécial Covid-19 au sein de la maternité et le centre de tri qui activent toujours dans la lutte contre la pandémie, tous les autres services ont repris leur travail habituel de consultations et d'interventions chirurgicales, dont le service de pneumologie qui était le dernier à reprendre ses activités normales après la sortie jeudi passé de la dernière patiente guérie. Les patients diagnostiqués positifs au Covid-19 sont orientés vers l'hôpital de 120 lits de Haï Nedjma dédié exclusivement à la prise en charge des patients atteints par le virus, seuls les cas graves nécessitant une réanimation sont traités à l'EHU d'Oran.

### Bidonville Oued Namousse à Bousfer

## Des habitants en attente d'un relogement depuis plus de trois décennies

Rachid Boutlelis

**E**n attente d'un relogement depuis plus d'une décennie, des habitants du bidonville de Oued Namousse dans la commune de Bousfer ont lancé hier un appel au nouveau wali d'Oran pour les intégrer dans les prochaines opérations de relogement, dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire. Avec la réception prochaine d'un programme de logement sociaux, ces familles espèrent bénéficier d'un toit décent. Selon les représentants des familles, malgré les nombreux appels lancés, les différents walis qui se sont succédé à la tête de la wilaya d'Oran n'ont jamais répondu à leurs doléances. Pour faire entendre leurs voix, ces mal-logés se déplacent presque quotidiennement au siège de l'APC pour inciter les services concernés à prendre en charge leurs doléances. Les habitants, qui se sont installés plus d'une décennie dans cet immense et plus vieux bidonville de la contrée d'Aïn El Turck, redoutent d'être ignorés dans la liste des bénéficiaires du quota devant être prochainement distribué dans une cité de 500 logements sociaux en phase de réalisation, situé juste en face de l'entrée principal d'El Qaria. Notons que ce village, qui s'étend sur environ 400 hectares a été inauguré en 1977 dans le

cadre d'une formule de résorption de l'habitat précaire, promulguée à l'époque de la révolution agraire. Cependant, les habitants d'El Qaria n'ont pas cessé de dénoncer les violents affrontements sanglants entre de jeunes et moins jeunes délinquants, armés jusqu'aux dents dans leur lieu de résidence. Les témoignages unanimes des habitants, très inquiets par cette violence, révèlent que le contrôle de certains points de vente de drogue serait à l'origine de cette guerre des clans. Nos interlocuteurs affirment également que «de nombreuses familles ont carrément bradé leurs habitations pour fuir cette situation de déliquescence extrême alors que d'autres s'apprentent à les imiter. Ce malheureux état de fait est devenu courant dans notre village où la bâtauderie est déconseillée à la tombée du soir» avant de renchérir «qu'il existe un ancien cantonnement de la garde communale dans notre village où il était prévu en principe l'installation d'une brigade de la Gendarmerie nationale. Malheureusement, il semblerait que ce projet a été renvoyé aux calendes grecques au détriment de toute une population. Par le biais de nos représentants de notre comité de quartier, nous avons adressé un nombre indéterminé de requêtes aux autorités concernées, qui n'ont

## Assainissement du foncier agricole Recensement des terres exploitées sans documents

**D**ans le cadre des dispositions prises pour organiser le secteur de l'agriculture, une commission pour recenser les agriculteurs qui exploitent des terres agricoles sans documents, créée par circulaire ministérielle de juillet 2018, effectue des sorties dans différentes daïras d'Oran, a-t-on appris hier auprès de sources proches de la wilaya. Regroupant les représentants de plusieurs directions et instances, dont la direction des domaines, le cadastre, les collectivités locales, la DSA et l'ONTA, cette commission mixte est chargée de recenser tous les agriculteurs exploitant des terres sans détenir les documents nécessaires. Cette commission a déjà effectué plusieurs sorties sur le terrain dans les daïras d'Es-Senia, Oued Tlélét et Bethioua. Selon nos sources, près de 300 occupants sans documents ont été recensés jusqu'à présent. Ce recensement s'inscrit dans une démarche visant à organiser le secteur. Le ministère de tutelle avait lancé en 2017 une opération pour le recensement des terres agricoles non exploitées, a-t-on rappelé. D'autre part, une superficie de plus de 100 hectares de terres non exploitées, a été récupérée à travers les communes de la wilaya d'Oran, par les services de l'office national des terres agricoles en collaboration avec les services de la direction de l'agriculture. Selon nos sources, l'opération d'assainissement se poursuit toujours et devrait permettre à l'office de récupérer davantage de terres non exploitées par des agriculteurs. Les mêmes interlocuteurs indiquent que les terres agricoles récupérées ont été retirées aux agriculteurs qui ne les exploitent pas. «L'agriculteur dispose d'une durée de 5 ans pour exploiter sa terre. Dépassé ce délai, l'État reprends les terres qui sont restées en jachère, et qui font objet de manquement au cahier des charges et la législation en vigueur» assure notre source qui signale au passage que les terres louées depuis 2010 deviennent propriété des locataires. Il s'agit notamment des agriculteurs qui ont conservé leurs terres et remplissent tous les critères. Ces derniers peuvent se rapprocher de l'office national du foncier agricole afin de régulariser leur situation.

D'autre part et en perspective du lancement de plusieurs projets de logements toutes formules confondues, et en application des directives du wali d'Oran, une nouvelle opération de récupération des terres agricoles non exploitées situées à l'intérieur du tissu urbain sera lancée incessamment. La décision a été prise par le wali d'Oran pour combler le déficit en matière de foncier à l'intérieur des agglomérations urbaines. La dernière opération lancée il y a plus de trois années avait permis de récupérer un important portefeuille foncier dans les communes de Misserghine, Mers El Hadjadj, El Ançor, Bousfer, Boulélis, Sidi Chahmi, Tafraoui et Oued Tlélét.

J. B.

## Salon international des énergies renouvelables La 11ème édition reportée à mai 2021

**L**a 11ème édition Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA 2020) qui devait se tenir en octobre au Centre des Conventions d'Oran a été reportée pour le mois de mai de l'année 2021, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs. Programmée initialement du 19 au 21 octobre 2020, au Centre des Conventions d'Oran, la 11ème édition du Salon ERA se déroulera du 24 mai au 26 mai 2021, a précisé l'agence de communication organisatrice «Myriade Communication» dans un communiqué parvenu à l'APS. En raison

## Marchandise à caractère commercial Plus de 900 smartphones saisis à l'intérieur d'un car-ferry

K. Assia

**Q**uelque 936 smartphones et 40 cartouches de cigarettes ont été saisis à l'intérieur du car-ferry El Djazair 2 par les éléments de la brigade maritime relevant de l'inspection divisionnaire des douanes du port d'Oran, a-t-on appris auprès de M. Zaoui directeur de l'information et de l'informatique à la direction régionale des douanes d'Oran. L'opération a été effectuée à la suite d'informations parvenues aux douaniers indiquant que des marchandises à caractère commercial se trouvaient à l'intérieur d'un navire de transport de voyageurs. Sur ce et après exploitation des in-

## ADRAR

**Sans eau, des habitants en colère**

Bentouba Med Nadhir

**C**olère dans plusieurs quartiers à Adrar où l'eau ne coule plus dans les robinets depuis plus d'une semaine. Une situation qui pousse les habitants à protester en exigeant une commission d'enquête du ministère des Ressources en eau. La ville dort sur la plus grande nappe phréatique d'Afrique et les habitants ont soif. C'est le cas à la cité des 140 logements Ahmed Draya, la cité Beniouskout et presque toutes les cités du centre-ville. Un camion-citerne de l'ADE ravitailler quelques maisons dans un climat de tension qui risque de provoquer un débordement. Même avec les pompes électriques et le double coût de l'électricité et de l'eau, les robinets sont à sec. Le pompage est devenu la règle générale pour avoir l'eau dans toute la ville d'Adrar et les ménages se sont équipés en pompes. Les habitants lancent un appel urgent pour lever le voile sur ce problème de manque d'eau qui dure depuis des années.

Jeudi dernier, des habitants de la cité des 140 logements ont procédé même au changement de la canalisation d'entrée d'eau à la cité en pré-



sence des agents de l'ADE. Les autres quartiers ont droit à du « goutte-à-goutte » et il faut se lever tôt pour remplir quelques jerrycans, un vrai calvaire. Ceci a poussé les habitants des ksours surtout à recourir au ravitaillement à partir des foggaras et les puits.

La colère s'affiche sur tous les visages, surtout que la ville d'Adrar repose sur une nappe phréatique importante. Des citoyens affirment que ce problème d'alimentation en eau potable est devenu un vrai cas-

se-tête et souhaitent que les autorités mettent fin à cette longue souffrance. En ce qui concerne les pompes, plus de 50.000 familles en sont dotées, selon un spécialiste en énergie. Une énergie gaspillée en pure perte car, normalement, l'eau doit couler sans pompage dans les maisons surtout que les constructions sont horizontales à Adrar, il n'y a pas de bâtiments. Toutes nos tentatives pour joindre au directeur de l'ADE ont été vaines. Il est en congé selon l'un de ses collaborateurs.

## NÂAMA

**Les moyens financiers sont disponibles**

**L**e conseiller du président de la République chargé des zones d'ombre, Brahim Mourad a souligné, jeudi à Nâama, que les problèmes de développement en suspens de nombreuses zones d'ombre à travers le pays ont été réglés, notamment le manque des salles de classe, la réalisation des routes, l'approvisionnement en eau potable, l'électricité et le gaz. M. Mourad a déclaré, lors de la deuxième et dernière journée de sa visite marquée par l'inspection de projets destinés à améliorer les conditions de vie des habitants des zones d'ombre de la wilaya, que l'évaluation de la concrétisation des programmes de développement au niveau des zones d'ombre est « positive », déclarant que les résultats préliminaires sont rassurants pour ce qui concerne la prise en charge des besoins urgents de développement au niveau d'un nombre important de ces zones et que les efforts continuent pour surmonter les difficultés et les obstacles auxquels le développement fait face. « De nombreuses réalisations sontvenues, aujourd'hui, une réalité palpable, dans le cadre du

programme spécial de lutte contre les zones d'ombre qui bénéficie d'un suivi spécial de la part du président de la République M. Abdelladjid Tebboune », a-t-il affirmé. Brahim Mourad a fait savoir que les moyens financiers sont disponibles et que les walis et les présidents des communes, en partenariat et en consultation avec les habitants, doivent déterminer de manière précise où cet argent doit être dépensé et les zones dépourvues de conditions de vie décentes, pour assurer un équilibre de développement suivant les caractéristiques de chaque zone. En outre, il a instruit les responsables locaux et les services concernés de concrétiser ces projets, avec la nécessité de prendre en considération le caractère d'urgence de ces opérations de développement, ainsi qu'un contrôle et un suivi continu et précis de la réalisation, pour concrétiser les objectifs tracés dans les délais prévus. Durant cette seconde et dernière journée de sa visite dans la wilaya de Nâama, le conseiller du président de la République a inspecté des projets de développement et a écouté les préoccupations des ci-

toyens à travers plusieurs zones d'ombre dans les communes de Moghrar, Djenine Bourzeg, Asla et Nâama. Le programme de la visite a comporté le coup d'envoi d'approvisionnement de 10 familles en gaz naturel au niveau de la zone de « Oum El manatiq » dans la commune de Djenine Bourzeg, l'inspection des travaux de renouvellement des réseaux d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement et l'inauguration d'un stade de proximité en tartan au village Sidi Brahim dans la commune de Moghrar. Le conseiller a aussi inspecté les travaux de réalisation d'un château d'eau de 500 mètres cubes en phase d'achèvement, qui sera relié au réseau de distribution au niveau du village Harchaïa dans la commune de Nâama, ainsi que la réfection de la route menant au village « Touadjer » sur une distance de 5 km dans la même commune. La wilaya de Nâama recense 72 zones d'ombre où 115 opérations ont été enregistrées, notamment dans les secteurs des ressources en eau, des travaux publics, de l'éducation et de l'énergie, avec une enveloppe budgétaire de plus de 2 milliards de dinars.

## BECHAR

**Un comité pour corriger le tir**

**U**n comité de pilotage technique pour la prise en charge et le suivi des travaux d'aménagement de la ville de Bechar sera prochainement mis en place, a indiqué jeudi le wali de Bechar, Mohamed Belkateb. « Nous allons mettre en place prochainement, un comité de pilotage technique et de suivi des travaux d'aménagement urbain de la ville de Bechar, dans un but d'amélioration du milieu et du cadre de vie dans cette ville, qui est un véritable pôle régional dans le sud-ouest du pays », a affirmé à l'APS le chef de l'exécutif de la wilaya, en marge des travaux d'une rencontre sur la guerre de libération nationale dans le Sud-ouest du pays. « Il est inacceptable de cons-

tater quotidiennement la détérioration des réseaux routiers et de communication à travers cette ville, des rejets d'eaux usées, et des insuffisances en matière d'infrastructures et équipements urbains au niveau du chef lieu de wilaya », a-t-il déploré. Ce comité intersectoriel sera chargé du suivi quotidien des travaux à être lancés, notamment la mise en place d'un schéma de collecte des déchets ménagers et autres, l'entretien et la maintenance des réseaux d'assainissement, d'alimentation en eau potable (AEP) et d'éclairage public, ainsi que la modernisation des voies de circulation piétonnière et routière à travers le chef-lieu de wilaya, a expliqué M. Belkateb. La mise en

place de ce comité technique sera une réponse aux attentes légitimes des habitants de cette collectivité d'évoluer dans un cadre de vie sain, a-t-il ajouté. Cette instance locale, qui regroupera l'ensemble des responsables des secteurs concernés par l'aménagement du territoire, l'environnement, les transports, les travaux publics, l'entreprise « Algérienne des eaux », l'Office national d'assainissement (ONA) ainsi que les autres établissements en charge des différents réseaux, en partenariat avec le mouvement associatif, spécialement les comités de quartier, vise à rendre la ville de Bechar propre est une réelle fenêtre du sud-ouest du pays, a estimé le premier responsable de la wilaya.

## TIARET

**20 jeunes chômeurs en formation en entrepreneuriat**

El-Houari Dilmi

**U**ne session de formation au profit de vingt (20) jeunes sans emploi a été lancée au niveau du grand amphithéâtre du pôle universitaire de Karman afin de monter leurs propres affaires dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, représenté par l'université « Ibn Khaldoun », le ministère de la Solidarité nationale et la délégation de l'Union européenne dans le cadre du Programme d'appui au développement local durable et aux actions sociales du nord-ouest de l'Algérie (PADSEL - NOA). La session de formation qui doit durer trois (03) jours s'articule autour des techniques de l'entrepreneuriat de jeunes et

**Un mort et six blessés dans deux accidents de la route**

**U**n mort et six blessés graves sont dénombrés sur les routes de la wilaya de Tiaret en l'espace de vingt-quatre heures. En effet, six (06) personnes, dont une femme et un enfant, ont été blessées dans une collision survenue mercredi entre deux véhicules légers à l'entrée de la localité de Si El Haouès, dans la commune de Sebaïn, apprend-on de la protection civile. Les six blessés, dont deux dans un état grave, ont été évacués vers l'hôpital de Mahdia.

Quelques heures auparavant, un homme de 47 ans est mort dans le renversement d'un camion au niveau de la localité de Sidi Ali Mellal, sur la RN 90. Le corps de la victime a été déposé au niveau de la morgue de l'établissement hospitalier de Oued Lilli.

E. H. D.

## TISSEMSILT

**800 logements AADL attribués**

**H**uit cents (800) logements de type location-vente du programme de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL 2) ont été distribués jeudi à leurs bénéficiaires dans la ville de Tissemsilt. L'opération présidée par le wali, M. Abbès Badaoui, a été marquée par la remise des clefs et des arrêtés aux bénéficiaires du quota de logements figurant au Plan d'occupation des sols (POS) « Es-Sanaouber », un site situé sur les hauteurs de la ville de Tissemsilt. Le chef de l'exécutif local a indiqué, lors d'une conférence, que ce quota de logements attribués est le premier du programme de 4.265 logements AADL 2 de la wilaya, précisant que d'autres quotas de cette formule seront distribués à l'occasion des fêtes nationales et religieuses. Faisant savoir que le reste des bénéficiaires de ce programme auront les clefs de leur

## CHLEF

**Un mort et un blessé dans un accident de la route**

Bencherki Otsmane

**U**ne voiture de marque Renault Symbol et un scooter à bord duquel se trouvaient deux personnes se sont percutés frontalement jeudi sur la nationale RN 19 à hauteur de Heumis, une localité située à une trentaine de kilomètres de Chlef, a-t-on appris de la protection civile. Selon la même source, le conducteur du scooter, un ha-

bitant de Chlef de 32 ans, n'a pas survécu. Il est décédé sur le coup. Quant au deuxième passager du scooter, âgé de 28 ans, il a été grièvement blessé et admis à la polyclinique de Bouzghaia. Cet accident intervient après celui il ya quelques jours quand le conducteur d'un scooter est décédé après avoir percuté un camion. L'accident s'est produit sur la RN 19 entre Sidi Akkacha et Ténès.

JO 2020 - Tokyo

## Un protocole très strict imposé aux athlètes

Les athlètes engagés aux prochains Jeux Olympiques JO-2020 de Tokyo, reportés à 2021, pourraient être soumis à des tests du coronavirus (Covid-19) répétés et à des contrôles stricts de leurs déplacements, selon les mesures envisagées par le groupe de travail sur la sécurité sanitaire des Jeux, réuni en fin de semaine. Le groupe de travail et les organisateurs des JO se sont retrouvés pour la deuxième fois afin d'évoquer une liste d'exigences possibles. Parmi elles, les participants aux JO pourraient être contraints à un test trois jours avant leur arrivée au Japon, puis un autre à l'arrivée et plusieurs durant leur séjour. Les encadrements et les personnes en contact

avec les sportifs pourraient aussi être soumis à un régime de tests rigoureux. «Les tests sont l'une des questions les plus importantes, que ce soit pour la sécurité des sportifs ou celle du public», a déclaré le directeur général du comité d'organisation de Tokyo-2020, Toshiro Muto, lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion. Par ailleurs, les sportifs pourraient également devoir soumettre un plan détaillé de leurs activités ou enregistrer leurs déplacements sur une «application cartographique». D'autres restrictions ont été évoquées, comme le fait pour les engagés d'éviter autant que possible les transports publics ou encore d'équiper les sites et villages olympiques de «voies de circulation pour piétons» afin de respecter la distanciation sociale. Les espaces communs comme les halls, salons et bains de sources chaudes traditionnels pourraient être fermés pour réduire les contacts. Toshiro Muto a ajouté que les organisateurs étaient encouragés par les commentaires du président du Comité international olympique, Thomas Bach. Dans une lettre ouverte publiée mardi, ce dernier a déclaré que les événements sportifs organisés en toute sécurité pendant la pandémie et les progrès vers le développement d'un vaccin devraient «nous donner à tous confiance dans nos préparatifs pour les événements à venir, y compris les Jeux olympiques Tokyo 2020».

Tennis - Roland Garros

## Pas de troisième finale entre Nadal et Thiem



L'Autrichien Dominic Thiem, récent vainqueur de son premier tournoi du Grand Chelem à l'US Open, a été placé dans la moitié de tableau de l'Espagnol Rafael Nadal au tournoi de Roland-Garros de tennis (27 septembre - 11 octobre), selon le tirage au sort effectué jeudi.

Il n'y aura donc pas de troisième finale consécutive entre les deux hommes : si la hiérarchie du classement est respectée, Nadal (tête de série N.2) et Thiem (N.3) se retrouveront dès les demi-finales. Le N.1 mondial le Serbe Novak Djokovic, a fait la bonne affaire en héritant dans

Cyclisme - Mondiaux 2020

## Van der Breggen remporte le contre-la-montre dames

La Néerlandaise Anna van der Breggen a remporté l'or dans le contre-la-montre dames des Mondiaux de cyclisme, jeudi, à Imola (Italie), mettant un terme à sa série de quatre deuxièmes places depuis 2016 dans cette compétition mondiale. Championne d'Europe en titre, la Néerlandaise de 30 ans a tiré profit de la chute de l'Américaine Chloé Dygert qui lui a laissé la route libre pour remporter la première place. Anna van der Breggen a renversé la situation dans la seconde moitié de course.

Au bout des 31,7 kilomètres, la même distance que pour le contre-la-montre messieurs prévu vendredi, elle a battu Reusser de 15 secondes et a repoussé à 31 secondes sa compatriote Ellen van Dijk. Championne olympique sur route (2016) et championne du monde deux ans plus tard, la Néerlandaise a gagné samedi dernier le Tour d'Italie féminin sous le maillot de son équipe de marque (Boels-Dolmans).



AC Milan

## Ibrahimovic positif au Covid-19



L'attaquant vedette suédois de l'AC Milan, Zlatan Ibrahimovic, a été testé positif au coronavirus (Covid-19), a déclaré le club pensionnaire de Serie A italienne de football.

Le Suédois, âgé de 38 ans, a été placé à l'isolement à la suite de ce test effectué avant la rencontre de Ligue Europa entre l'AC Milan et les Norvégiens de Bodoe/Glimt. Aucun autre membre de l'équipe, dont le milieu international algérien Ismaïl Bennacer, n'a été testé positif, précise la même source. «Zlatan Ibrahimovic a été testé positif au Covid-19 après une deuxième série de tests sur écouillon avant le match de ce soir contre Bodoe/Glimt. Le club a informé les

autorités compétentes et le joueur a été rapidement placé en quarantaine à domicile. Tous les autres membres de l'équipe et le personnel ont été testés négatifs». Ibrahimovic devrait donc manquer les matches contre Bodoe/Glimt en Europa League, ainsi que Crotone et Spezia en Serie A. «Ibra» est le deuxième joueur du club lombard à être infecté après le défenseur brésilien Léo Duarte. L'ancien international suédois (116 sélections/62 buts) a entamé la nouvelle saison sur les chapeaux de roues en signant un doublé, lors de la victoire décrochée à domicile face à Bologne (2-0), à l'occasion de la 1re journée de Serie A.

FC Barcelone

## Suarez fait ses adieux au club en larmes

L'attaquant uruguayen Luis Suarez (33 ans), qui a rejoint officiellement l'Atlético Madrid, a assuré en larmes être «fier d'être entré dans l'histoire» du FC Barcelone lors de sa cérémonie d'adieu au club organisée jeudi à Barcelone. «Arriver ici et jouer au Barça est un rêve devenu réalité. Parvenir aux chiffres auxquels je suis parvenu, je ne l'imaginais pas», a déclaré Suarez, 3e meilleur marqueur de l'histoire du club catalan (198 buts, derrière César Rodriguez et Messi), lors d'une cérémonie d'adieu aux côtés du président du club Josep Maria Bartomeu. «Je suis fier d'être entré dans l'histoire de ce club, d'être le troisième meilleur marqueur et de m'en aller de la manière dont je m'en vais», a souligné Suarez, devenu depuis 2014 l'un des meilleurs N.9 de l'histoire du club blaugrana, et qui a dû essuyer ses larmes avant de parler. «Au FC Barcelone, tu dois constamment briller au maximum et tu ne sais jamais combien d'années cela peut durer. Donc je suis fier d'avoir tenu (si longtemps) à ce niveau et d'avoir toujours performé de la meilleure manière», a ajouté l'avant-centre international uruguayen (113 sélections), qui abandonne le club après six saisons en Ca-

talogne pour rejoindre un concurrent direct au titre en Liga, l'Atlético Madrid (pour 6 millions d'euros en éléments variables). «Quand le Barça m'a communiqué qu'il ne comptait plus sur moi, il y a eu beaucoup d'appels, mais je me sentais en mesure d'aller dans une équipe qui pouvait rivaliser d'égal à égal avec les deux grandes équipes que sont le Barça et le Real Madrid. Je n'avais aucun doute là-dessus», a détaillé le «Pistolero». «Je pars avec beaucoup d'envie, avec un gros enthousiasme, parce que ce nouveau défi m'attire beaucoup», a assuré le natif de Salto. La prochaine rencontre face au FC Barcelone avec les «Colchoneros» est programmée en novembre, dans le cadre de la 10e journée de Liga. «Evidemment que (ces matchs) sont spéciaux, quand tu affrontes ton ancienne équipe, tes amis, tes ex-coéquipiers qui te connaissent et que tu connais aussi. On essaiera de faire du mieux possible chacun pour son équipe, et ce sera quelque chose de beau», a prévu Suarez. Selon la presse espagnole, l'avant-centre était attendu jeudi après-midi à Madrid, où il devait passer son examen médical, signer son nouveau contrat et intégrer sa nouvelle équipe.

## Supercoupe d'Europe Le Bayern reste insubmersible



**L**e Bayern Munich est resté sur le toit de l'Europe du football en remportant après prolongation la Supercoupe d'Europe contre Séville (2-1 a.p.), jeudi à Budapest devant un public venu en masse, une première en compétition européenne depuis mars malgré une pandémie toujours omniprésente.

Entre le stade de la Luz de Lisbonne, autre du sacre bavarois en Ligue des champions fin août, et la Puskas Arena de la capitale hongroise, rien n'a vraiment changé dans la hiérarchie du football européen: malgré une prolongation, le Bayern est resté intouchable sur le Vieux continent, grâce à un insubmersible Manuel Neuer et un improbable Javi Martinez, buteur décisif inattendu (104e) alors que la presse l'annonce en partance pour Bilbao... Le club allemand accroche un nouveau trophée dans son armoire, sa 2e Supercoupe d'Europe après 2013, année où les Munichois avaient, comme en 2020, signé un triplé Championnat-Coupe nationale-C1. Ce qui a bien changé en revanche par rapport au succès munichois de l'été, c'est que les Bavarois, invaincus depuis désormais 32 matches, ont pu célébrer devant des tribunes - partiellement - remplies, et non devant des sièges vides comme au Portugal. Car cette Supercoupe d'Europe fut le premier événement footballistique européen à rouvrir ses portes aux fans, l'UE-

FA espérant, malgré une situation sanitaire alarmante en Europe et notamment en Hongrie, en faire un «projet pilote» en vue d'un accueil plus massif du public dans les mois à venir. Malgré de nombreuses critiques venues d'Allemagne - qui a classé la Hongrie en «zone à risque» sanitaire -, l'instance européenne a plutôt réussi son coup, en parvenant à faire respecter la distanciation sociale aux 15.500 spectateurs annoncés, même si le masque ne fut pas gardé par tout le monde. Pour revivre l'ambiance unique d'un habituel grand rendez-vous de football continental, il faudra sans doute attendre, mais il y eut tout de même enfin de l'ambiance dans un stade d'Europe, grâce aux spectateurs locaux qui représentaient plus de 90% de l'affluence de la soirée, mais aussi grâce aux multiples haut-parleurs disposés au-dessus des tribunes pour distiller un son d'ambiance pré-enregistré à certains moments chauds... La soirée hongroise fut aussi réussie de par le spectacle offert par les deux équipes, toutes deux au rendez-vous physiquement malgré une préparation écourtée et un été surchargé. Le Séville FC, probant vainqueur de la Ligue Europa en août après avoir fait tomber successivement l'AS Rome, Wolverhampton, Manchester United et l'Inter Milan, avait beau ne reprendre la compétition que jeudi, cela ne s'est pas vu.

### Procès FIFA

## Verdict le 30 octobre pour Valcke et Al-Khelaïfi

**L**'ancien numéro 2 de la Fifa Jérôme Valcke et le patron de beIN et du PSG Nasser Al-Khelaïfi connaîtront leur sort judiciaire le 30 octobre, après la clôture de leur procès en Suisse dans une affaire de droits télévisés. Le Tribunal pénal fédéral de Bellinzona a mis sa décision en délibéré après dix jours d'audience consacrés à l'un des multiples scandales du football mondial, et qui ont vu s'affronter deux thèses irréconciliables. D'un côté, le parquet a requis 3 ans d'emprisonnement contre Jérôme Valcke et 28 mois contre Nasser Al-Khelaïfi, assortis d'un sursis partiel, décrivant un pacte conclu par les deux dirigeants dans le dos de la Fifa et relevant de la «gestion déloyale». Pour l'accusation, M. Valcke a monnayé son soutien à beIN en échange de «l'usage exclusif» d'une luxueuse villa sur la Côte d'Emeraude sarde, achetée pour lui 5 millions d'euros fin 2013 par une société brièvement

## Championnats européens

### Angleterre - 3e journée

#### Aujourd'hui

(12h30) Brighton - Manchester United

(15h00) Crystal Palace - Everton

(17h30) West Brom - Chelsea

(20h00) Burnley - Southampton

#### Dimanche

(12h00) Sheffield United - Leeds United

(14h00) Tottenham - Newcastle

(16h30) Manchester City - Leicester

(19h00) West Ham - Wolverhampton

#### Lundi

(18h00) Fulham - Aston Villa

(20h15) Liverpool - Arsenal

### France - 5e journée

#### Aujourd'hui

(16h00) Saint-Etienne - Rennes

(20h00) Marseille - Metz

#### Dimanche

(12h00) Bordeaux - Nice

(14h00) Nîmes - Lens

Monaco - Strasbourg

Dijon - Montpellier

Angers - Brest

(16h00) Lorient - Lyon

(20h00) Reims - Paris SG

### Espagne - 3e journée

#### Dimanche

(20h00) Betis - Real Madrid

Elche - Real Sociedad

Alavés - Getafe

Cadix - Séville FC

Olasauna - Levante

Atlético Madrid - Grenade

Eibar - Athletic Bilbao

Valladolid - Celta Vigo

Valence - Huesca

FC Barcelone - Villarreal

### Italie - 2e journée

#### Aujourd'hui

(14h00) Torino - Atalanta

(17h00) Cagliari - Lazio Rome

Sampdoria Gênes - Benevento

(19h45) Inter Milan - Fiorentina

#### Dimanche

(11h30) La Spezia - Sassuolo

(14h00) Hellas Vérone - Udinese

Naples - Genoa

(17h00) Crotone - AC Milan

(19h45) AS Rome - Juventus Turin

#### Lundi

(19h45) Bologne - Parme

### Allemagne - 2e journée

#### Aujourd'hui

(14h30) Augsbourg - Dortmund

Bayer Leverkusen - RB Leipzig

Bielefeld - Cologne

Mönchengladbach - Union Berlin

Mayence - Stuttgart

(17h30) Schalke 04 - Werder Brême

#### Dimanche

(14h30) Hoffenheim - Bayern Munich

(17h00) Fribourg - Wolfsburg

## France

### Saint-Etienne et Rennes pour la tête

**S**aint-Etienne et Rennes s'affrontent pour la première place de la Ligue 1 ce après-midi lors de la 5e journée, qui doit permettre à Lens de confirmer son bon début de saison et au Paris SG, revigoré, de continuer à remonter la pente à Reims. Duel donc au sommet ! Saint-Etienne et Rennes, à égalité de points (10 chacun), s'affrontent à Geoffroy-Guichard pour tenter de se défaire en tête du Championnat. L'affiche, disputée en quasi huis clos avec aucun billet grand public à la vente en raison des conditions sanitaires, oppose deux équipes invaincues mais sur des dynamiques différentes: les Rennais restent sur trois succès, tandis que les Verts viennent de perdre leurs premiers points et d'encaisser leurs premiers buts à Nantes. Les Stéphanois ont concédé le nul 2-2 alors qu'ils menaient encore 2-0 à vingt minutes de la fin. Cela promet un match prolifique car les Rennais ont marqué et encaissé au moins un but à chaque rencontre, et viennent de renverser Monaco avec un but dans le temps additionnel. Le match s'annonce d'autant plus crucial que ça se bouscule derrière: un point derrière eux, Montpellier et Lens se déplacent chez des mal classés, respectivement Dijon, lanterne rouge, et Nîmes. En trombe ! Les Sang et Or, que l'on attendait à la lutte pour le maintien, jouent les premiers rôles après quatre journées, au pied du podium avec 9 points au

### Angleterre

## United à la relance, avant le choc Liverpool-Arsenal

**Q**uinzième après sa défaite initiale en Premier League, Manchester United est attendu au tournant ce samedi à Brighton pour lever les doutes d'une entame manquée et d'un mercato à l'arrêt, avant le choc lundi entre Liverpool et Arsenal. Dans le prolongement du revers à domicile contre Crystal Palace (3-1), la semaine des Red Devils a été occupée par des débats sur la nécessité ou non de se renforcer davantage - ils n'ont enregistré pour l'heure qu'une signature, le milieu néerlandais Donny van de Beek - et à quel poste. La tâche ne sera pas aisée à Brighton qui a déjà montré un jeu bien en place lors de ses deux matches de championnat, notamment en allant l'emporter facilement à Newcastle (3-0) la semaine passée. Dimanche, les voisins de Manchester City recevront Leicester, leader après deux journées à la différence de buts, à égalité de points avec Everton et Crystal Palace notamment qui s'affrontent cet après-midi. Les Toffees d'Everton auront à cœur de confirmer la belle intégration de leur milieu new look avec les recrues Allan, James Rodriguez et Abdoulaye Doucouré, au soutien de leur bu-

teur Dominic Calvert-Lewin déjà crédité de quatre réalisations en deux matches. La 3e journée de Premier League se clôturera lundi à Anfield par la réception par le champion d'Angleterre Liverpool d'une équipe d'Arsenal sur une dynamique très positive depuis la fin de saison dernière. Quatre matches, quatre succès si l'on compte la victoire aux tirs au but lors du Community Shield face à ces mêmes Reds: on n'arrête plus les hommes de Mikel Arteta en ce début d'exercice 2020-2021. Le patient travail de reconstruction mené par le Basque sur une équipe moribonde en décembre avait trouvé un premier point d'orgue avec la victoire en Coupe d'Angleterre, marqué par des succès contre Manchester City en demi-finale et Chelsea en finale. Et la courte trêve estivale ne semble pas avoir brisé ce bel état.

Ce déplacement chez Liverpool sera une première indication de leurs ambitions. Pour Jürgen Klopp et ses hommes, bousculés par Leeds (4-3) en ouverture, avant de s'imposer avec maîtrise (2-0) chez Chelsea encore en rodage, les Londoniens constitueront un test peut-être encore plus sérieux que les Blues.

### O. Marseille

## Luis Henrique signe cinq ans

**L**uis Henrique est officiellement un joueur de Marseille, club avec lequel il s'est engagé pour les cinq ans à venir en échange d'un chèque de 12 ME. A la recherche d'un dribbleur rapide et efficace, André Villas-Boas ne le convoquera pas pour la réception du FC Metz, ce soir à l'Orange Vélodrome.

## Match amical Algérie-France Le Graët n'y croit plus

Très favorable à l'organisation d'un match amical entre l'Algérie et la France, le président de la FFF, Noël Le Graët, a admis qu'il va être très difficile d'organiser cette rencontre avant la fin de son mandat en mars prochain, contrairement à ce qu'il souhaitait. La faute selon lui aux autorités politiques algériennes. «Ça fait huit ans que je suis à la Fédération, j'ai toujours souhaité aller à Alger. On n'a jamais réussi à trouver un accord. Le président de la Fédération algérienne le souhaitait, mais je ne suis pas certain que l'État algérien le souhaitait vraiment», a glissé le dirigeant dans un entretien qui sera diffusé dimanche sur Europe 1. «C'est un rêve pour moi d'aller jouer en Algérie. Je ne sais pas si sur la durée de mon mandat j'aurais le temps. Mais c'est une proposition que j'ai faite à plusieurs reprises aux dirigeants algériens». Le Graët pourrait toutefois briguer un nouveau mandat l'an prochain, ce qui lui donnerait une nouvelle occasion pour organiser ce match qui lui tient visiblement tant à cœur.



**JS Kabylie**

### Zelfani et son staff débarquent en Algérie

L'entraîneur tunisien de la JS Kabylie, Yamen Zelfani, devait entrer en Algérie en fin de semaine, après avoir été autorisé par les autorités concernées, alors que les frontières sont toujours fermées en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a annoncé le club sur sa page Facebook. Bloqué en Tunisie depuis le début de la pandémie, Zelfani était attendu en compagnie de son adjoint Beltaïf Fakhri et du milieu offensif Oussama Darragi, précise la même source. «Autorisés à entrer en Algérie, le coach en chef Zelfani et son adjoint Fakhri,

ainsi que le joueur Oussama Darragi, dont les tests PCR sont négatifs, sont eux aussi concernés par le voyage. Ils vont entrer en confinement pendant une semaine avant de rejoindre Tizi-Ouzou», souligne la JSK dans un communiqué. Après un premier stage effectué à Akbou (Béjaïa) sous la houlette de l'entraîneur-adjoint Mourad Karrouf, les coéquipiers de Rezki Hamroune se trouvent depuis quelques jours à Mostaganem pour leur deuxième regroupement. En matière de recrutement, la formation kabyle a entamé le mercato d'été en force, en engageant

plusieurs joueurs issus de différents paliers, dont Lyès Fayçal Haddouche (CRB Dar El-Béïda), Juba Agueib (ES Ben Aknoun) et Kerroum Ahmed (ASM Oran). En revanche, le club a libéré plusieurs joueurs à l'image de Taoufik Addadi, Taoufik Zeghdane et Nabil Saâdou, alors que le contrat d'Amir Belaïli n'a pas été renouvelé. La JSK a terminé la saison 2019-2020, arrêtée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, à la 4e place au classement avec 36 points, à quatre longueurs du CR Belouizdad, désigné à titre exceptionnel champion d'Algérie.

**MC Alger**

### Qui veut nuire à Neghiz ?



«Nous avons besoin de trois effectifs, le troisième sera composé exclusivement d'éléments issus des U21 et U19. Nous allons jouer sur plusieurs fronts, on pourrait même atteindre 70 matches, chose qui doit nous pousser à composer un effectif équilibré et homogène». Interrogé sur le cas du portier Farid Chaâl, dont l'avenir est incertain, Neghiz a apporté des précisions sur ce sujet : «Chaâl était en contact avec un club saoudien de première division, mais il est toujours parmi nous. En cas d'offre concrète, je vais l'encourager personnellement à tenter une expérience à l'étranger. S'il reste au MCA, on fera tout pour qu'il retrouve sa forme initiale. Salhi et Chaâl ont traversé une période difficile, nous devons leur donner une deuxième chance, car leur potentiel est énorme». Enfin, Nabil Neghiz a souligné

que le recrutement n'est pas encore clos, alors que le club algérois a engagé jusque-là quatre recrues : l'attaquant Abdelhak Abdelhafid (MCO), le défenseur central Mouad Haddad (JSMS), le milieu de terrain ivoirien Isla Daoudi Diomandé (ESS) et le gardien de but Abdelkadir Salhi (JSK). «A la fin du stage d'Aïn Béni, l'effectif sera arrêté à 90%. Le recrutement n'est pas clos, on pourra même engager un ou deux joueurs. Tout peut arriver d'ici à la fin de la période de transferts fixée au 27 octobre», a-t-il conclu. Pour rappel, le MCA a bouclé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison du Covid-19, à la 2e place au classement final établi par la Ligue de football professionnel (LFP), sur la base de la règle d'indice de performance des points récoltés et des matchs disputés.

## WA Tlemcen Recrutement amorcé

Le WA Tlemcen, nouveau promu en Ligue 1 de football, a lancé son opération de recrutement en engageant ses deux premières recrues, a-t-on appris mercredi auprès de cette formation de l'Ouest. Il s'agit de Belalam et Amiri, deux milieux de terrain qui évoluaient la saison passée à l'Olympique Médéa et au RC Arbaâ, respectivement, a indiqué le président du WAT, Nacereddine Souleyman. Le club des «Zianides», qui retrouve l'élite après sept ans d'absence, envisage de recruter «au moins huit nouveaux joueurs» au cours de

l'actuelle période de transferts estivale qui sera clôturée le 27 octobre prochain, a précisé la même source. Faisant face à des problèmes financiers «énormes», la direction du WAT n'entend pas offrir des salaires dépassant les 800.000 DA à ses nouvelles recrues, a rappelé le même responsable.

Le WAT, qui a renouvelé

sa confiance à l'entraîneur

Aziz Abbès, a fixé à dimanche prochain l'entame de la

préparation de la nouvelle

saison, dont le coup d'envoi sera donné le 20 novembre, souligne-t-on.

## Mascara Le stade de l'Unité Africaine fait peau neuve

**Mohamed Belkeir**

Opérationnel depuis le 11 décembre 1986, le stade de l'Unité Africaine a abrité pendant plus de 30 années les événements sportifs et les premiers signes d'usure de l'ensemble de ses équipements nécessitent désormais une opération de rénovation. Mezziane Kaddour, directeur de la Jeunesse et des Sports, a fait savoir qu'une enveloppe financière de 10 milliards de centimes a été dégagée par le Fonds Commun des Collectivités Locales pour la mise à niveau de cette infrastructure relevant de l'OPOW. Dans une dizaine de jours, plusieurs chantiers, chacun dans sa spécialité, seront lancés pour entamer de nombreux aménagements. La première opération concernera les sièges au nombre de 20.000. Sur la même lancée, la tribune officielle sera entièrement réaménagée avec les cabines de presse fonctionnelles, une nouveauté qui ravira les journalistes et les correspondants qui pourront travailler dans de bonnes conditions. Il va de soi que les vestiaires changeront

de look avec de nouvelles armoires ainsi que la réfection des dépendances comme les douches et les sanitaires. L'autre grande nouveauté a trait au terrain qui sera accessible par un tunnel. Il est prévu également le renforcement des bancs où les remplaçants et leurs staffs techniques seront mieux sécurisés, sans oublier les poteaux de corner et les bois.

Le stade bénéficiera également d'un nouveau tableau d'affichage électronique aux normes internationales, ainsi que la pose de caméras de surveillance dans les vestiaires.

Dans le troisième lot, le FCCL a pris en charge le matériel de maintenance de la pelouse comprenant un tracteur, une «repiqueuse» et une tondeuse.

Les travaux de mise à niveau dureront près d'un mois.

Ce n'est qu'après tous ces aménagements que le stade rouvrira ses portes et sera fin prêt pour abriter les compétitions, selon le DJS.

Ce responsable souhaite évidemment que le public et les joueurs, premiers bénéficiaires, sauront prendre soin de ces investissements.

## MC Saïda Une situation catastrophique !

Le président du Club sportif amateur (CSA) du MC Saïda, Mohamed Messâadi, s'est montré «inquiet» concernant la situation prévalant au sein de son club pensionnaire de la Ligue deux de football, qu'il a qualifiée de «catastrophique».

«Les choses vont de mal en pis au sein de notre équipe de football. Au moment où les clubs se préparent à reprendre l'entraînement en prévision de la saison prochaine, on trouve des difficultés énormes pour remettre de l'ordre dans la maison», a déploré le boss du CSA de la formation de l'Ouest du pays. Selon ce responsable, à l'origine de cette situation, «la crise financière aiguë que traverse le club depuis plusieurs années», ajoutant que les nouveaux responsables de la Société sportive par actions (SSPA), «n'ont pas ramené le plus attentionné

du d'eux depuis qu'ils ont pris en mains l'équipe».

Les «Vert et Rouge» avaient terminé à la 9e place la précédente édition du championnat, suspendue après 23 journées à cause de la pandémie de coronavirus, rappelle-t-on. Face à cette situation, la direction du CSA, propriétaire de la majorité des actions de la SSPA du club, a agi récemment en sollicitant l'intervention des autorités locales, a encore fait savoir le même responsable. «Le wali de Saïda nous a invités à une réunion pour débattre de la situation du club et essayer de lui trouver des solutions afin de lui éviter des lendemains incertains, surtout au vu des dettes colossales qu'il traîne et qui lui ont valu d'être interdit de recruter au cours de l'actuelle période des transferts», a indiqué le même interlocuteur.

## FAF - Convention tripartite L'ESS, la JSS, le CABBA et le NAHD adhèrent

**L**es SSPA ES Sétif, JS Saoura, CA Bordj Bou Arréridj et NA Hussein-Dey ont signé la convention tripartite les liant à des cabinets d'expertise ainsi qu'à la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la Fédération algérienne de football (FAF), a indiqué l'instance fédérale. La JS Saoura s'est engagée avec le cabinet d'expertise Ahmiedi, le NA Hussein-Dey a signé avec le cabinet WM, l'ES Sétif

avec le cabinet Nord Service et le CABBA Arréridj s'est engagé avec le cabinet BR2C, précise la même source, soulignant qu'à ce jour, «19 SSPA sur 20 (de la Ligue 1) ont signé la convention tripartite», en attendant la JS Kabylie.

La signature de ces conventions s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures décidées par la FAF au titre de l'accompagnement des clubs professionnels, pour la

mise à niveau du management et l'obtention d'une certification de la qualité N.A ISO 9001. Avec plus d'un million de certificats dans le monde, la norme ISO 9001 reste la norme de management la plus déployée et reconnue au plan international. Elle constitue un socle pour optimiser le fonctionnement interne, maîtriser les activités, détecter les signaux du marché, réduire les coûts et gagner en compétitivité.

### LNFA - Ligue 2

## La composition des deux groupes dévoilée

**L**a Ligue nationale du football amateur (LNFA) a publié la composition des deux groupes du championnat de Ligue 2 pour la saison 2020-2021, dont la date du coup d'envoi n'est pas encore connue.

Trente-six clubs composent la nouvelle L2, répartis sur deux groupes en fonction du critère géographique (Centre-Est et Centre-Ouest), explique le site internet de la LNFA. Sur la base du nouveau système pyrami-

dal de compétition, la Ligue 2 2020-2021 aura un statut amateur et donc gérée par la LNFA et non plus par la Ligue de football professionnel comme auparavant.

### Composition des groupes

**Centre-Est** : IB Lakhdaria, USM Annaba, AS Khroub, DRB Tadjenanet, MC El-Eulma, MO Béjaïa, JSM Béjaïa, MO Constantine, US Chaouia, CA Batna, MSP Batna, HB Chelghoum Laïd, CRB Ouled

Djellal, USM Khencela, WR M'sila, Amel Boussaâda, NRB Teleghma, CR Béni-Thour.  
**Centre-Ouest** : RC Arbaâ, MC Saïda, ASM Oran, OM Arzew, CR Témouchent, IRB El-Kerma, MCB Oued Sly, RCB Oued R'hiou, SC Ain Defla, JSM Tiaret, US Remchi, SKAF Khemis Miliana, USM Blida, WA Boufarik, ES Ben-Aknoun, CRB Aïn-Oussera, RC Kouba, USM Harrach.

### CAN U17 - Qualifications

## Lacet retient une liste de 25 joueurs

**L**e sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), Mohamed Lacet, a dévoilé une liste élargie de 25 joueurs convoqués pour un stage prévu du 27 septembre au 10 octobre à l'Académie de Khemis Miliana (Aïn Defla), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) sur son site. Ce stage s'inscrit dans le cadre de la préparation du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu en Algérie et qualificatif à la CAN-2021 au Maroc. Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavi-

rus (Covid-19), la FAF souligne qu'un «protocole sanitaire est mis en place par la commission médicale de la FAF pour la prise en charge des joueurs et l'ensemble du staff ainsi que le personnel chargé du déroulement du stage». L'Académie de la FAF et le Paradou AC sont les plus représentés dans cette liste avec respectivement 8 et 7 joueurs retenus.

### La liste des joueurs

Boumengouch Abdelaziz Chamseddine, Laroussi Adam, Zaoui Salah Eddine, Touat Mohamed, Bouzah-

zah Ouanisse, Kerroum Mohamed, Omar Mohamed Rafik Bekhouche Mohamed Anis (Académie-FAF), Hanfoug Fouad, Triaki Issam Hafs, Bellas Brahim, Benmecheta Mohamed Islam (CRB), Lalam Abdellah, Malek Mohamed Abdelaziz, Safir Omar, Bestane Aymen, Garat Anes, Zaimeche Mohamed Moataz, Abdelkader Mohamed Islam (PAC), Boudeja Amayes, Meziane Ilyes (JSK), Cherdoudi Brahim El-Khalil (ASO), Allegui Mohamed (JSMS), Grine Hatem (USMAN), Aït Ziane Zakaria (ESS).

### Maroc

## Enzo Zidane annoncé au WA Casablanca



contre de Coupe du Roi. Ensuite, il a rejoint Alaves en 2017, puis Lausanne Sport en Suisse. A son retour, il est prêté à Rayo Majada-

honda où il a joué la saison 2018-19. Il a été transféré d'Alaves à Aves au Portugal avant de rejoindre Almería en janvier dernier.

### Italie

## Diego Godin s'engage à Cagliari



**L**e défenseur et capitaine de l'Uruguay Diego Godin, qui évoluait depuis 2019 à l'Inter Milan, s'est engagé pour trois ans avec Cagliari, ont annoncé jeudi les deux clubs italiens. «Le défenseur uruguayen a signé un accord qui le lie avec les Rossoblu jusqu'au 30 juin 2023», a indiqué le club sardes. Godin (34 ans) a disputé 36 matches avec l'Inter la saison dernière. L'ancien défenseur de Villarreal et de l'Atletico Madrid compte par ailleurs 135 sélections avec la sélection uruguayenne, pour huit buts inscrits.

### Coupe de la CAF

## Le second représentant algérien connu le 4 octobre

**L**e Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), se réunira le dimanche 4 octobre prochain, pour désigner notamment le second représentant en Coupe de la Confédération (CAF), a-t-on appris vendredi d'une source autorisée. Outre le troisième au classement final de la Ligue 1 professionnelle, la participation en Coupe de la Confédération revenait d'habitude au vainqueur de la Coupe d'Algérie. Toutefois, l'épreuve populaire édition 2019-2020, a été définitivement suspendue au terme des quarts de finale (aller) disputés en mars dernier, en raison de

la pandémie de coronavirus (Covid-19). Le BF devrait ainsi désigner la JSK en tant que second représentant algérien en Coupe de la CAF, en sa qualité de 4e au classement final du championnat de Ligue 1 2019-2020, définitivement suspendu en raison de la pandémie du Covid-19. L'ES Sétif, grâce à la 3e décrochée au classement, prendra part également à la prochaine édition de la Coupe de la CAF, dont les 1/32es de finale sont prévus en décembre. En Ligue des champions d'Afrique, l'Algérie sera représentée par le CR Belouizdad (champion) et le MC Alger (vice-champion).

### Handball - Mondial 2021

## Alain Portes va mettre le paquet sur l'aspect physique



**L**e sélectionneur de l'équipe algérienne de handball (messieurs), le Français Alain Portes, a indiqué que son objectif principal était de remettre les joueurs d'aplomb, après six mois d'inactivité causés par la pandémie de coronavirus (Covid-19), à l'occasion du stage entamé vendredi dernier à Seraïdi (Annaba) en vue du Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier). «C'est difficile de se remettre au travail après une si longue absence. Mais je suis soulagé d'avoir sous ma coupe des joueurs motivés et déterminés à travailler. Mon objectif est de remettre les joueurs d'aplomb, notamment sur le plan physique. J'ai l'impression de recommencer mon travail de zéro, car la coupure a complètement chamboulé le travail entamé depuis mon arrivée», a affirmé le coach du Sept national. A l'occasion de ce stage, le premier depuis plusieurs mois en raison de la pandémie de Covid-19, le coach national a fait appel à 19 joueurs du cru, dont sept du GS Pétroliers. Le groupe a été renforcé par trois éléments, en l'occurrence le gardien de but Achraf Hamzaoui (CR Bordj Bou Arréridj), Yacine Benmessaoud (CRB Baraki) et Sofiane Bendjilani (JS Saoura).

«Je suis entièrement satisfait des conditions ici à Annaba, cela va nous permettre d'effectuer un travail foncier avant d'aborder les choses sérieuses. Mais ce qui est regrettable, c'est que les joueurs n'ont plus touché de ballon depuis six mois», a-t-il ajouté. Invité à évoquer le programme de préparation des «Verts» en vue du Mondial-2021, Alain Portes a indiqué qu'il n'est pas encore ficelé à 100%, en attendant le lieu où se déroulera le stage précompétitif avant le tournoi. «Après ce premier regroupement, nous allons effectuer un stage en Tunisie au début de novembre, suivi un mois plus tard par un autre, probablement en Pologne, ponctué par des matchs amicaux». Avant de poursuivre à propos des adversaires de l'Algérie au rendez-vous égyptien (Portugal, Islande, Maroc) : «Toutes les sélections sont inactives depuis janvier, ce qui signifie qu'elles sont au même niveau de forme. Nous avons déjà entamé notre préparation en se focalisant sur nos adversaires. Le plus important est d'être prêt le jour J et d'essayer d'aller le plus loin possible dans la compétition».

Enfin, Alain Portes a tenu à démentir une nouvelle fois les dernières rumeurs concernant un désaccord avec la Fédération algérienne (FAHB) à propos de ses arrrières. «Tout ce qui a été écrit sur moi est faux. Je n'ai jamais menacé ou fait dans le chantage. Je suis en train de travailler avec un esprit tranquille, tout en faisant une confiance totale à la Fédération». La sélection algérienne, qui a hérité du groupe F au Mondial-2021 après ses absences aux Championnats du monde 2017 (France) et 2019 (Allemagne-Danemark), entamera la compétition face à son homologue marocaine, le 14 janvier, avant d'affronter l'Islande lors de la deuxième journée, le 16 janvier, puis le Portugal le 18 du même mois.

## 2020 - 2030: Chine - USA, le choc du XXIe siècle

### Pétrole à 150 dollars le baril, l'or à 3.000 dollars l'once, présages vérifiés par l'histoire

Par Medjdoub Hamed

1ère partie

**S**i les Banques centrales européennes refusaient de soutenir le dollar, et de plus ont adopté le régime de changes flottants pour se protéger des émissions massives de la Banque centrale américaine (Fed), les États-Unis auraient alors de grandes difficultés pour financer leurs déficits commerciaux. Vu que les changes flottants obéissent à la loi de l'offre et la demande de monnaies sur les marchés, un excès d'une monnaie sur les autres ne fera que se déprécié obligeant la Banque centrale émettrice à arrêter ses émissions monétaires voire même racheter sa propre monnaie en mettant ses devises sur les marchés. Une telle situation freinera les États-Unis d'injecter plus que nécessaire des liquides monétaires.

Le problème qui se posait à cette époque est celui-ci. Puisque ce sont les États-Unis, par leurs déficits extérieurs, qui soutenaient la croissance économique mondiale, quel pays pourrait remplacer la locomotive qu'est l'Amérique sur le plan mondial ? En clair, sans ces déficits, le monde serait privé de moteur. Or, les États-Unis étaient en difficulté financière avec les pays d'Europe. Les pays d'Europe refusaient les dollars US qui n'étaient pas adossés à des contreparties productives, s'assimilant à un financement gratuit des déficits commerciaux américains par la création monétaire.

Le problème des États-Unis, dans le financement de leurs déficits commerciaux avec l'Europe, reposait essentiellement sur les contreparties productives qui manquaient à leurs émissions monétaires.

S'ils trouvaient les contreparties physiques nécessaires, leur problème serait résolu. Ils amèneraient leurs partenaires commerciaux européens à accepter de nouveau les dollars.

Précisément, c'est là où entre la donne pétrolière. Le pétrole est utilisé dans toute activité productive ou domestique dans le monde.

C'est le pétrole et le gaz qui font tourner les centrales électriques, et donc la production industrielle et manufacturière. Et aussi les transports routiers, ferroviaires, maritimes, aériens, et la vie domestique, par conséquent, le pétrole est donc partout d'une manière directe ou indirecte dans toute activité humaine. Et il est meilleur que le charbon en termes de coût d'exploitation, de transport et de pollution.

Aussi, se posait cette équation pour la 1<sup>re</sup> puissance du monde. Si l'or-métal a permis aux États-Unis d'imprimer des masses de billets de dollars et que ce n'était plus possible à l'époque, qu'ils étaient obligés de mettre fin à la convertibilité du dollar en or par l'insuffisance d'or dans leurs stocks, la solution était simplement de remplacer l'or-métal par une autre matière première qui aurait la même fonction. C'est-à-dire une matière première qui soit recherchée par l'ensemble des nations du monde.

Précisément, ils avaient le pétrole des pétromonarchies arabes, presque inépuisable qu'ils n'ont pas besoin de stocker comme l'or-métal, il est, comme énergie fossile, déjà stocké dans des gisements sous terre. Et, comme ils sont les protecteurs de ceux qui détiennent les plus grands gisements du monde, i.e. les pétromonarchies arabes du Golfe,

**Entre 1971 et 1973, les crises monétaires ne s'atténuent pas.**  
**Malgré le mécanisme du Serpent monétaire européen pour stabiliser les monnaies européennes entre elles et le dollar, la situation reste toujours conflictuelle entre les puissances occidentales sur le plan monétaire.**



rien de plus simple que de demander à leurs protégés de facturer leurs transactions pétrolières en dollar US. C'est ce qui s'est passé lorsque les pays arabes du Golfe décidèrent d'augmenter le prix du pétrole lors de la guerre du Kippour (quatrième guerre israélo-arabe), et qui n'a été en fait qu'un moyen politique détourné pour l'Amérique de se décharger sur une partie tierce dans l'augmentation du prix du pétrole.

Car si c'était réellement les pays arabes qui avaient augmenté unilatéralement le prix du pétrole, pourquoi alors maintenir les transactions pétrolières arabes en dollars ? En une autre monnaie que le dollar, c'était plus indiqué pour les pays arabes de montrer leur désapprobation de l'aide militaire que les États-Unis avaient fourni à Israël.

Or, ce n'était pas le cas, le Moyen-Orient était et est toujours une chasse gardée des États-Unis, d'autant plus que la survie des régimes politiques absolutistes des pétromonarchies du Golfe dépend entièrement du parapluie nucléaire américain.

En conséquence, par la donne pétrolière, les États-Unis se trouvaient libérés des contraintes européennes. En augmentant des liquidités pour financer ou plus simplement de monétiser leurs déficits extérieurs, l'Amérique répercutait en fait ses déficits extérieurs sur le reste du monde. Son statut de première puissance dans le monde le doit de nouveau à ce pouvoir de créer et d'augmenter de la monnaie à partir de rien (planche à billet) mais adossée à l'augmentation du prix du pétrole. Les pays importateurs de pétrole (Europe, Japon...) se trouvaient obligés à acheter des dollars sur les marchés pour régler leurs importations de pétrole en provenance des pays arabes. La facturation du pétrole en dollars s'est étendue aux autres membres du cartel pétrolier, l'OPEP.

Aussi faut-il souligner si les États-Unis n'avaient pas procédé à la substitution de l'or-métal par l'or noir, et qu'il n'y aurait pas eu de choc pétrolier en 1973, et donc ni inflation, le monde se serait dirigé vers une déflation mondiale nous rappelant la Grande dépression des années 1930.

Force de dire que la hausse du prix du pétrole suivie de la hausse des matières premières et des pro-

ducts finis avait une portée historique. Elle a eu un impact positif sur l'économie mondiale puisqu'elle a maintenu les États-Unis, dans leur statut de principal moteur de l'économie mondiale, et plus encore, en leur adjointant un deuxième moteur que sont les pays exportateurs de pétrole et de matières premières. Ce transfert du pouvoir d'achat aux pays du reste du monde a permis de doper l'industrie occidentale. Ce qui signifie en clair que ce n'est pas l'enrichissement des États-Unis et des pays arabes qui est le plus important, mais le moyen historique qui s'est développé pour préserver l'emploi en Occident et dans le monde.

D'autre part, les pays d'Europe n'ont pas tant perdu puisque en tant qu'émetteurs de monnaies internationales recherchées par tous les pays du monde, et face aux déficits commerciaux enregistrés suite à la hausse des prix de pétrole, ils ont aussi, à l'instar des États-Unis, émis massivement des liquidités pour équilibrer leurs balances commerciales. Ce qui nous fait dire que le pouvoir de seigneurage sur le monde, appelé encore le pouvoir exorbitant qu'ont les États-Unis, est, dans un certain sens, partagé avec l'Europe et le Japon.

A chaque déficit commercial, les États-Unis émettant plus de dollars, ils sont suivis par les pays européens. Ce surplus de création monétaire sans fin, sans contreparties de richesses productives, adossé au pétrole et qui a impacté les autres matières premières et produits finis, et qui, néanmoins nécessaire pour financer les déficits occidentaux, en particulier américain, et permis des excédents commerciaux aux pays du reste du monde qui ont besoin de devises internationales pour leur commerce extérieur, a de nouveau provoqué, en mars 1979, un second choc pétrolier.

Le grand inconvénient dans ces émissions monétaires de part et d'autre de l'Atlantique est qu'elles ont fait monter l'inflation.

Une spirale inflationniste s'est engendrée qui, à deux chiffres, mettait en danger le système monétaire international, rendant vulnérable le commerce extérieur aux chocs de change.

Aussi peut-on dire que si la hausse du pétrole a permis d'équilibrer dans une certaine mesure les

échanges économiques entre le Nord et le Sud, et le Nord riche et le Sud pauvre, tout n'est pas acquis avec le pétrole bien qu'il relève de conjonctures historiques de portée mondiale dans l'équilibre de puissance. Comme on le verra dans la disparition de l'URSS qui s'est opérée sans guerre, uniquement par le travail des forces économiques.

#### KRACHS PÉTROLIERS, ENDETTEMENT MONDIAL, CHUTE DU MUR DE BERLIN, FIN DE L'URSS

Evidemment le processus inflationniste comme il s'était développé ne pouvait durer indéfiniment. La spirale des déficits occidentaux et leur monétisation nécessitaient forcément un troisième choc pétrolier. D'autant plus que les pays arabes, d'Afrique et d'Amérique du Sud n'ont pas fait bon usage de la masse de pétrodollars qu'ils ont reçus. Des usines clés en main, produits en main, n'ont jamais réellement fonctionné. Des détournements massifs de capitaux arabes, africains et sud-américains sont allés grossir les avoirs des banques américaines et européennes. Et étrangement, le recyclage des pétrodollars que les pays arabes, africains, sud-américains, investissaient en Occident, et généralement aux États-Unis pour éviter une dépréciation du dollar, ce qui, trop forte, annulerait le principe d'usage même du pétrodollar, a aussi un paradoxe, celui des prêts que leur concèdent les institutions multinationales telles le FMI et la Banque mondiale. Provenant en bonne partie de leurs placements, les pétrodollars leur sont retournés sous forme de prêts, les ligotant en fait dans l'endettement. Le plus incroyable, les pays arabes, par exemple, ne comprenaient pas le processus, pensant même qu'ils allaient, par l'arme pétrolière, imposer un Nouvel Ordre Economique International (NOEI), alors qu'en réalité, ils n'étaient que des instruments dans la stratégie américaine pour dominer le monde. Et c'est ce qui s'opéra à la fin de l'année 1979, le nouveau gouverneur de la Banque centrale américaine, Paul Volcker, pour combattre la spirale inflationniste, relevait brusquement le taux d'intérêt directeur à court terme, le fai-

sant passer de 10 % à plus de 20 %. L'inflation atteignait cette année 15%. Si la mesure prise par la Fed a été sévère mais nécessaire pour lutter contre l'inflation, en revanche, les pays du reste du monde ont été frappés soudainement par l'endettement. Du jour au lendemain, les dettes libellées en dollars montèrent, vu la hausse des taux d'intérêt américain et l'appréciation considérable du dollar sur les marchés monétaires. L'afflux massif de capitaux vers les États-Unis a porté le taux de change du dollar à des sommets sans précédent. De même, les Banques centrales de France, du Royaume-Uni, d'Allemagne et du Japon qui ont tous relevé leur taux directeur pour lutter contre l'inflation et limiter la fuite des capitaux, ont, de même que les États-Unis, fait exploser les dettes extérieures contractées par les pays du reste du monde.

L'inflation certes a fortement baissé, passant de 15 % à 3,2 %, en 1983, mais à quel prix ?

Un endettement généralisé du reste du monde. Une grave récession a sévi aux États-Unis, en 1982. Le taux de chômage aux États-Unis a doublé, passant de 5,7 % en 1979 à 10,8 % en 1982, et 10,4 % en 1983 (Données statistiques américaines).

La Fed, en serrant le robinet monétaire a, par l'endettement, mis en difficulté pratiquement l'ensemble des pays du monde. Une politique d'austérité à l'échelle mondiale.

D'autre part, les États-Unis se sont lancés dans des réductions massives d'impôts dopant la consommation intérieure, des dépenses d'armements (guerre des étoiles), ce qui a creusé encore plus les déficits budgétaires et courants durant les deux mandats de l'administration Reagan. Il est évident qu'en augmentant le taux d'intérêt et en diminuant les émissions monétaires, donc siphonnant les liquidités internationales attirées par la hausse du taux d'intérêt, le taux de change du dollar US s'appréciant et en même temps faisant baisser l'inflation, le pouvoir financier américain a sans difficulté financé ses déficits budgétaires et courants.

**Suite en page 19**

\*Auteur et Chercheur indépendant en Economie mondiale, Relations internationales et Prospective

## 2020 - 2030: Chine - USA, le choc du XXIe siècle

# Pétrole à 150 dollars le baril, l'or à 3.000 dollars l'once, présages vérifiés par l'histoire

Suite de la page 18

**Q**u'il répercute en fait sur le reste du monde. La hausse du prix du pétrole maintenue après le deuxième krach pétrolier – le prix du baril est passé de 12 dollars à 36 dollars, dans la première moitié de la décennie 1980 –, a permis de contrecarrer la dépréciation du dollar US par la demande de dollars pour le règlement des importations pétrolières en provenance des pays d'OPEP. Bien que l'inflation ait fortement baissé aussi en Europe et au Japon, leurs monnaies se sont fortement dépréciées face au dollar.

A cette situation conflictuelle entre les États-Unis et l'Europe, la hausse des prix du pétrole (2<sup>e</sup> choc pétrolier) a engendré encore plus de déficits de leurs balances commerciales.

C'est ainsi que le franc français est passé de 4,066388 FR/USD, en décembre 1979, à 10,111696 FR/USD, en mars 1985. Le deutschemark de 1,735014 DEM/USD, en décembre 1979, à 3,110070 DEM/dollar, en mai 1985. La livre sterling 0,454852 GBP/USD, en décembre 1979, à 0,911996 GBP/USD, en février 1985. Le taux de change du dollar a pratiquement doublé, en 1985, face aux monnaies européennes. ([fxtop.com/fr/historique-taux-change](http://fxtop.com/fr/historique-taux-change))

Mais les pays les plus touchés restent les pays du reste du monde qui ne sont pas émetteurs de monnaies internationales, par la hausse drastique de l'endettement vis-à-vis de l'Occident. Une inversion de transfert de richesses s'est produite, dans les années 1980, dans le monde. Si, dans les années 1970, une partie de la richesse mondiale s'est transférée au reste du monde, en particulier vers les pays exportateurs de pétrole, dans les années 1980, la richesse s'est inversée, elle s'est transférée vers les États-Unis, l'Europe et le Japon.

On comprend pourquoi les États-Unis, par ces deux données géostratégiques majeures, le dollar et le pétrole – le pétrodollar –, régnaient et continuaient de régner en maître sur le monde. Les États-Unis ont pratiquement une liberté totale dans les émissions monétaires dans le monde. Comme l'a affirmé, en 1972, John Connally, secrétaire d'Etat au Trésor sous la présidence Nixon : « Le dollar est notre monnaie mais votre problème ».

Cependant, au-delà des problèmes de l'empire américain, la politique monétaire ultra-restrictive menée par les États-Unis s'avérait nécessaire car elle extirpait le mal à la racine. Destructrice quant à la valeur du travail, à la valeur de l'argent, à la valeur des biens, l'inflation, si elle s'était poursuivie, aurait constitué un danger pour l'économie mondiale.

De plus, le succès de la politique monétaire et financière, la dépendance du reste du monde des marchés financiers, surtout avec la nouvelle donne l'endettement mondial, les États-Unis et l'Europe ont opté pour la dérégulation de leurs systèmes financiers. L'Occident trouvait rentable de libéraliser la finance mondiale.

Une dérégulation des marchés financiers dans le monde permettait à l'Amérique et à l'Europe, grâce au recyclage des pétrodollars et à l'endettement, d'ouvrir les barrières protectionnistes qu'opposaient nombre d'États du reste du monde à l'Occident pour protéger leurs économies.

Cependant, cette situation d'endettement mondial va avoir des conséquences graves sur les pays hors-Occident. En effet, des continents entiers (Afrique, Amérique du Sud, une par-

tie de l'Asie, et le bloc socialiste de l'Est) ployaient sous le poids de l'endettement, dans les années 1980. Une situation de marasme et de faillite économique pour une grande partie du monde a fini par provoquer, en 1986, un contrechoc pétrolier. Le prix du baril de pétrole a atteint 8 dollars.

En 1985, les grands pays occidentaux, prévoyant le retournement pétrolier, ont anticipé l'atterrissement en douceur du dollar. Grâce à la conciliation des Banquiers centraux occidentaux, et les Accords de Plaza (New York) sur les taux de change, le 22 septembre 1985, les monnaies européennes ont fortement baissé face au dollar. Le franc français est passé de 8,665503 FR/USD, en septembre 1985, à 5,536810 FR/USD en décembre 1987. (Taux de change moyen mensuel) Même évolution pour le deutschemark et la livre sterling.

Ce contrechoc pétrolier a eu aussi des conséquences sur les États-Unis. La crise de l'endettement mondial était telle qu'avec des prix très bas du pétrole, la Fed américaine s'est trouvée en difficulté dans les émissions monétaires ex nihilo pour financer les déficits commerciaux. Cherchant à aspirer les capitaux dans le monde comme en 1979, par une hausse du taux d'intérêt de la Fed, les États-Unis ont amené la RFA à anticiper, la Bundesbank a relevé son taux d'intérêt directeur pour parer une fuite de capitaux allemands vers les États-Unis. Ce qui provoqua une riposte immédiate de la Fed. Une injection massive de liquidités en dollars, créant une panique des investisseurs, et des retraits massifs de capitaux, se solda par un krach de Wall Street, le 19 octobre 1987. Selon les médias, 1000 milliards de dollars de capitalisation boursière se sont évaporés en une journée. Le voyage éclair du nouveau gouverneur de la Fed, Alan Greenspan, et du secrétaire américain du Trésor, James Baker, pour rencontrer en Allemagne, le ministre allemand de l'économie, Gerhard Stoltenberg, et le président de la Bundesbank, Karl Otto Poehl, ont permis de trouver un compromis, ce qui a permis d'enrayer la baisse du dollar et mis fin à la crise. Ce qu'il faut souligner c'est que l'endettement mondial a provoqué de profonds changements géopolitiques dans le monde.

Chute du mur de Berlin, en 1989, fin de l'Union soviétique, en décembre 1991, éclatement de la Fédération de Yougoslavie, en 1992.

Les États-Unis, à la tête d'une coalition internationale, sont entrés en guerre contre l'Irak, en 1991. Un autre événement majeur. La Chine se convertit à l'économie socialiste de marché, en 1980. Le Japon lui aussi s'est trouvé dans l'oeil du cyclone. Depuis la réévaluation de sa monnaie par les accords de Plaza – le taux de change du yen est passé de 236,739103, en septembre 1985, à 127,701089 JPY/USD, en février 1989 – il a été frappé par la plus grave crise immobilière, financière et boursière de son histoire, en 1990. L'indice-phare de la Bourse Kabuto-cho de Tokyo, le Nikkei 225, est passé de son sommet historique de 38 957,44, le 29 décembre 1989, à 15 000, en 1992. Après plus de deux décennies depuis la crise boursière, le Japon est toujours enlisé dans la déflation.

**LE POUVOIR EXORBITANT DU DOLLAR ET LES PAYS ÉMERGENTS, LES MOTEURS QUI ONT TIRÉ L'ÉCONOMIE MONDIALE DANS LES ANNÉES 1990**

## ANNONCES CLASSÉES

### APPARTEMENTS

■ Loue Appartement F3 - RDC - à Hay Zitoune - ORAN - Tél : 0657.19.84.29

■ Location F2 - RDC - Pour couple à Hay Khalidia - Delmonte - ORAN - Tél : 0540.13.26.51

■ A vendre ou à louer un Appart T3 au 5<sup>ème</sup> et dernier étage Cité Almase (CNEP) Cité Yaghmoracen Terminus Ligne « 4 G » (ORAN) - Belle vue et bon voisinage - Tél : 0673.43.40.34

■ Loue F3 - R.D.C. - 90 m<sup>2</sup> - 3 Façades - Toutes commodités - Cité HLM - USTO face parking à côté salle des fêtes RIAD (ORAN) - Tél : 0699.34.11.55

■ A vendre Appartement F3 - Acté - 2<sup>ème</sup> étage quartier Plateau (ORAN) - Libre de suite - Bien ensoleillé - Toutes commodités - Agence, courtier, intermédiaire et curieux s'absenter - Prix après visite - Tél : 0778.30.25.71

■ Vends à Oran, dans la résidence Mobilart Bahia Center, sur la frange maritime, bel appart F4, 166 m<sup>2</sup>, au 1<sup>er</sup> étage avec garage pour usage professionnel ou habitation - Tél : 0560.05.11.95

■ Vend des Appartements promotionnel F3, cuisine équipée + climatisation à Castors sup 100 m<sup>2</sup>, Tél : 0656.19.19.74

■ Vends Appart - Acté F4 au Red-Choses avec véranda. Cité Belle vue (Akid Lotfi Oran). 0656.19.19.74

### VILLAS

■ URGENT : A vendre Maison de 90 m<sup>2</sup> - Façade 9 m - R+1 - Avec Acte - à " Garita " Sidi Maârouf - ORAN - P.D. : 730 U - Tél : 0777.28.79.43

■ A vendre deux Hôtels à BOU-HANIFIA (W. DE MASCARA) - Tél : 0661.25.01.21

■ ORAN Vente une Maison de Maître de 85 m<sup>2</sup> (Actée + Livret foncier) à rue Agadir (l'avenue Sidi Shahmi) - Tél : 0656.19.19.74.

### VEHICULES

■ Achat Véhicules accidentés ou en panne et d'occasion - Tél : 0550.59.03.60 - 0771.39.49.82 - 023.243.383

**PENSÉE**  
A la mémoire de notre chère épouse, mère et grand-mère ALI BELHADJ Sadia, née BOUKLI HACENE.

Il y a des dates, des souvenirs et des personnes que rien ne peut faire oublier. Voilà déjà 6 ans qu'elle a rejoint un monde meilleur, laissant derrière elle le souvenir d'une femme dynamique, aimable et généreuse. Pleuse pensée pour elle en priant Dieu Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et Rahma. Son époux, ses fils et petits-fils

### HOMMAGE

« A toi Mokhtar TERKI HASSAÏNE Ça aurait fait soixante et un, Il en a voulu autrement, le destin, La mallette au bout de la main, Souvent du soir au matin, Souriant et plein d'entrain, A la fois passionné et serein, Toujours motivé et enclin, A soigner et faire le bien, Dévoué au bonheur de ton prochain, Le faisant passer avant le tien, Celui qui t'a connu de près ou de loin, Et de cela je suis certain Aujourd'hui encore se souvient, D'un être hors du commun ».

### PENSEE

Il y a ceux qu'on aime..., Ceux qui nous font de la peine..., Ceux qui nous font rire..., Ceux qui nous font pleurer..., Ceux qui nous font vivre... Et il y a ceux qui ne sont plus là..., Mais qu'on n'oublie pas... Le 25 septembre 2014, nous quittait pour toujours, et pour un monde meilleur, notre cher et regretté HICHEM RIAD CHIALI.

Nous gardons toujours le souvenir de ton sourire affable, et charmeur, le souvenir d'un papa attentionné, bienveillant et affectueux. Tu nous manques, à tous et nous pensons à toi, tout le temps. Repose en paix. ALLAH YARAHMEK

### TERRAINS

■ A vendre Lot de Terrain de 1 400 m<sup>2</sup> (ancienne Maison) 3 façades, situé à MOSTAGANEM, à côté de la résidence du wali en face Commissariat - Convient pour Promotion - Tél : 0560.31.99.18 - 0774.32.55.40

**EMPLOIS**  
■ Une Dame sérieuse âgée 40 ans avec une expérience de 3 ans, cherche Travail comme Garde-malade ou Nourrice d'enfant dans une crèche / domicile à ORAN et environs - Tél : 0633.27.63.15

■ Société de distribution de produits pharmaceutiques sise à ORAN recrute des Chauffeurs. Niveau demandé : Secondaire - Envoyez vos CV par mail à : boite897@gmail.com

■ Entreprise privée à ORAN recrute : Tourneurs qualifiés et Fraiseurs qualifiés - Nous contacter au : 0559.56.93.50

■ Entreprise de production en agroalimentaire sise à Es-Senia - ORAN recrute : Agents de sécurité - Opérateurs - Opératrices et Secrétaire - Avec expérience pour tous ces postes - Envoyez CV à : recrutement.sps31@gmail.com

■ Famille à TLEMCEN cherche : Femme de ménage et de compagnie - Bon salaire - TLEMCEN - Tél : 0794.58.21.00

■ Atelier de tournage et fraisage à ORAN cherche : 02 Tourneurs + 01 Fraiseur - Tél : 0770.69.96.56

■ Salon de coiffure Hôtel Sheraton ORAN cherche Coiffeur qualifié, séduisant, disponible - Tél : 0770.48.47.18

■ Centre commercial à Oran recrute vendeur sécurité, étagagiste, responsable magasin. Résider à Oran. Salaire 40.000 DA - tél : 0555.86.11.44/0541.66.20.48

■ Société privée de fabrication d'emballage et de sachets en plastique, cherche un chauffeur de véhicule fourgon-master pour livraison marchandise sur Oran. Âge plus de 40 ans, 10 ans expérience - Envoyez Cv avec photo e-mail : oran.plast@yahoo.fr

### LOCAUX

■ MOSTAGANEM - Loue Bureau plus de 100 m<sup>2</sup> - Convient pour Société et toute Profession libérale, situé près nouvelle Académie et Cour d'appel - Quartier de qualité - Tél : 0651.72.99.65

**LEADER**  
A la mémoire de notre chère épouse, mère et grand-mère ALI BELHADJ Sadia, née BOUKLI HACENE.  
Il y a des dates, des souvenirs et des personnes que rien ne peut faire oublier. Voilà déjà 6 ans qu'elle a rejoint un monde meilleur, laissant derrière elle le souvenir d'une femme dynamique, aimable et généreuse. Pleuse pensée pour elle en priant Dieu Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et Rahma. Son époux, ses fils et petits-fils

Il y a ceux qu'on aime..., Ceux qui nous font de la peine..., Ceux qui nous font rire..., Ceux qui nous font pleurer..., Ceux qui nous font vivre... Et il y a ceux qui ne sont plus là..., Mais qu'on n'oublie pas... Le 25 septembre 2014, nous quittait pour toujours, et pour un monde meilleur, notre cher et regretté HICHEM RIAD CHIALI.  
Nous gardons toujours le souvenir de ton sourire affable, et charmeur, le souvenir d'un papa attentionné, bienveillant et affectueux. Tu nous manques, à tous et nous pensons à toi, tout le temps. Repose en paix. ALLAH YARAHMEK

A suivre  
Medjdoub Hamed

Yémen

## Des déplacés toujours en mouvement pour sauver leur vie

**Cinq camps en cinq ans. Le Yéménite Hadi Ahmed Hadi ne cesse de se déplacer pour mettre sa famille à l'abri des combats qui se déroulent dans la province de Marib, l'un des rares bastions du gouvernement soumis à une pression constante des rebelles Houthis.**

Les insurgés tiennent depuis 2014 la capitale Sanaa, à 120 km à l'ouest de Marib, chef-lieu de la province du même nom, et ne cessent de pousser à l'est pour parachever leur contrôle du nord du Yémen. Les combats dans la zone séparant Marib des zones de sa province à l'ouest se sont intensifiés ces dernières semaines menaçant directement le camp de déplacés de Souwaïda. C'est là, au nord de la ville de Marib, que la famille de M. Hadi a trouvé son dernier refuge, fin août. Elle est venue rejoindre 700 autres familles, installées sur un terrain de 1 km<sup>2</sup>. Espérant y rester longtemps, M. Hadi s'emploie à donner un peu de confort à sa famille. Il installe une structure métallique servant à soutenir une grande tente et y place un réfrigérateur qu'il a l'intention de brancher sur un générateur électrique. «Nous nous sommes déplacés cinq fois», raconte à l'AFP M. Hadi, 46 ans, sous le regard de ses sept enfants. «Quand on est arrivé ici, il n'y avait rien.» Ce Yéménite a quitté la première fois sa maison de Naham, dans l'ouest de la province, devenue en 2015 trop proche de la ligne de front. «A chaque fois, on a laissé derrière nous nos biens car on ne pouvait pas tout transporter», dit-il résigné.

La guerre entre les Houthis, sou-

tenus par l'Iran, et le gouvernement, appuyé par une coalition menée par l'Arabie saoudite, a fait des dizaines de milliers de morts, essentiellement des civils, d'après diverses ONG. Environ 24 millions de Yéménites, soit plus des trois quarts de la population, ont besoin d'aide humanitaire selon les Nations unies, qui estiment que la guerre au Yémen a engendré la pire crise humanitaire du monde.

### «GUERRE D'USURE»

Au début du conflit, Marib et sa région ont vu affluer une ruée de Yéménites qui voulaient fuir les Houthis et, la ville, protégée par la coalition internationale, a connu une période de stabilité voire de prospérité. Relativement proche de la frontière avec l'Arabie saoudite, elle a bénéficié d'importants investissements et a réussi à s'isoler du conflit. Mais avec le réveil des fronts cette année, la pression militaire se fait de plus en plus sentir. Selon des responsables militaires gouvernementaux les insurgés tentent d'avancer vers la ville, envoyant chaque jour sur le front des renforts. Les accrochages quotidiens sont au plus fort depuis le début du conflit et on assiste à une véritable «guerre d'usure», souligne Majed al-Mad-



haji du Sanaa Center for Strategic Studies. Et comme ailleurs au Yémen, ce sont les civils qui paient le prix fort du conflit.

### CAMPS SURPEUPLÉS

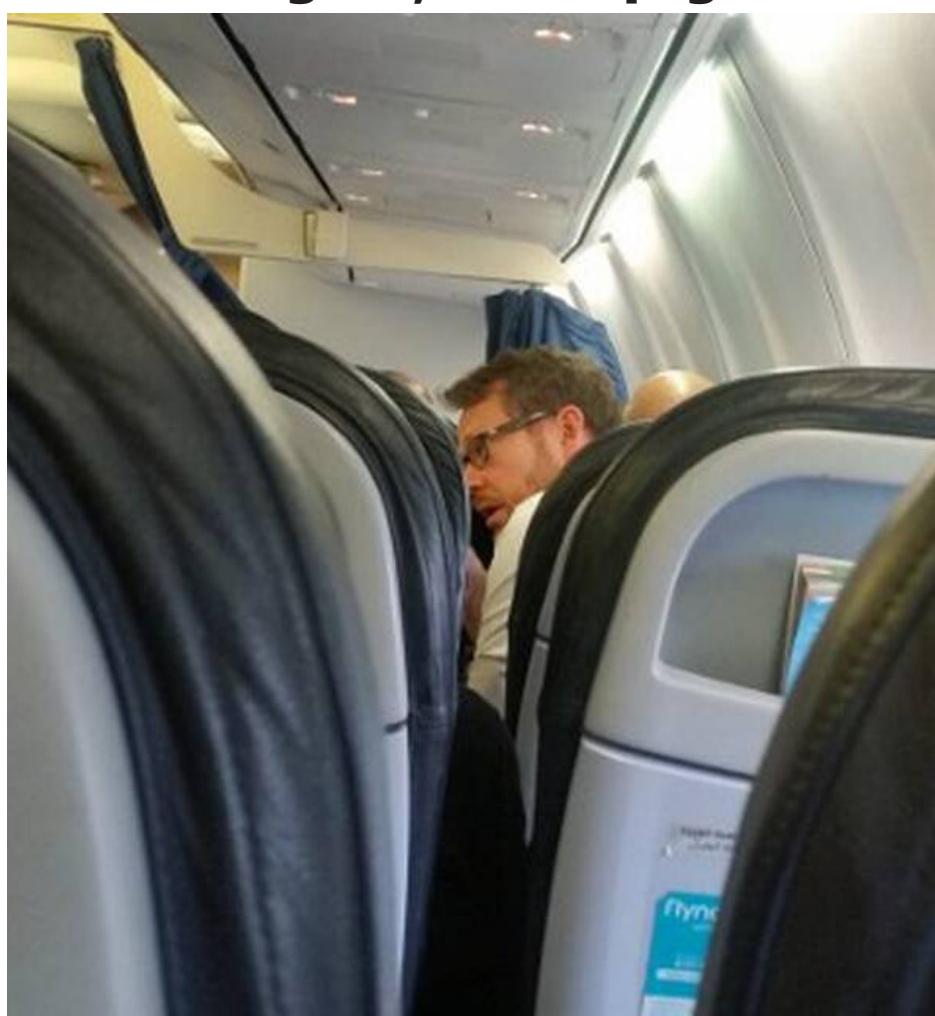
«La guerre qui fait rage dans les périphéries de Marib a provoqué un afflux de milliers de familles dans les zones (relativement calmes de la province) et la création de nombreux camps», rapporte Saif Mouthanna, directeur de l'organis-

me gouvernemental de gestion des camps de déplacés dans la région. Selon cet organisme, 4.847 familles ont rejoint la cohorte de déplacés dans la province entre le 20 août et le 15 septembre. Elle compte 140 camps de déplacés dont celui de Joufeïna, le plus grand du Yémen, avec 40.000 personnes. D'après Olivia Headon, porte-parole de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Yémen, les «combats ont déplacé 8.000 personnes en août» à Marib et le nombre

de déplacés a atteint 70.000 depuis le début des combats en janvier. Quelque 80% des déplacés ont choisi la ville de Marib où la place manque et où ils se sont installés dans des camps déjà densément peuplés, ce qui aggrave le risque d'attraper le nouveau coronavirus, souligne Mme Headon. Mais pour M. Hadi, comme pour ses sept enfants et sa femme, être obligé de se déplacer à nouveau serait «une véritable catastrophe». «Ce serait dévastateur pour ma famille», dit-il.

### Transport

## Etranglées, les compagnies aériennes jouent la carte des prix bas



Les compagnies aériennes, étranglées par la crise du Covid-19 et les incertitudes qui pèsent sur son évolution, jouent la carte des prix bas pour attirer des passagers déboussolés, dans un contexte de reprise du

trafic plus lente que prévu. Avec des caisses vidées par des semaines de confinement et les fermetures de frontières qui ont cloué leur flotte au sol, les compagnies veulent voir les passagers revenir au plus vite dans les avi-

ons, et déploient une panoplie de mesures sanitaires pour les rassurer et affichant des prix alléchants pour faire craquer les réticents. Depuis juin, les avions ont fait un retour timide dans le ciel européen avec un trafic plus solide en juillet, porté par les vacances estivales, qui a plafonné en août et tend à repartir légèrement à la baisse en septembre (-54% sur les trois premières semaines), selon les données d'Eurocontrol qui se dit plutôt pessimiste pour octobre par rapport au scénario de reprise envisagé au printemps (une baisse de 57% contre -30% prévus en avril). Selon une étude du cabinet d'analyse sur le tourisme ForwardKeys publiée jeudi et portant sur les prix des billets au départ de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne vers les quatre principales destinations d'Europe du sud -la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne-, les prix ont été inférieurs de 15% en août à ceux de la même période l'an dernier. Les prix les plus bas ont été relevés sur les liaisons entre le Royaume-Uni et la Grèce, avec -35% par rapport à 2019. Les vols entre la Grande Bretagne vers l'Italie ou l'Espagne, d'Allemagne vers la Grèce ou le Portugal ou encore de France vers la Grèce ou des Pays-Bas vers l'Espagne ont vu les prix tomber de 25% par rapport à l'an dernier, constate Forward Keys.

### NE PAS RESTER LES BRAS CROISÉS

Seuls les vols en partance d'Allemagne pour l'Italie, un marché d'où les compagnies à bas coûts s'étaient retirées massivement, ont atteint des tarifs élevés, selon la même source. Les prix bas «stimulent le trafic» et «à un moment donné on ne peut pas rester les bras

croisés, espérer que tout ira bien et compter sur les politiques», expliquait début septembre à l'AFP Eddie Wilson, PDG de Ryanair D.A.C. alors que la compagnie venait de lancer une vente «flash» de billets à prix cassés. Jeudi, la low-cost irlandaise a lancé une nouvelle campagne de promotion. «Il faut inciter nos voyageurs à reprendre l'avion et le prix est un facteur», a confirmé dans un entretien à l'AFP Reginald Otten, directeur général adjoint de la compagnie britannique easyJet. Mais au-delà des prix bas, il s'agit aussi pour les compagnies de se concentrer sur les routes les plus rentables, ajoute-t-il.

Un choix compliqué quand les autorités de ces destinations phares mettent en place des restrictions allant de la fermeture des frontières jusqu'au placement en quarantaine des arrivants en passant par des tests, difficiles à obtenir. Les compagnies répondent à l'effondrement du trafic «avec les outils qu'elles ont sous la main: réduire les capacités et faire des offres promotionnelles, mais elles n'ont aucun contrôle sur l'évolution de la pandémie et sur les politiques de restriction de circulation», estime Olivier Ponti, vice-président de ForwardKeys. «L'effet du prix attractif sera donc limité, surtout que les consommateurs restent inquiets quant à l'interruption de leurs projets et au remboursement rapide des billets en cas d'annulation», ajoute-t-il.

Et à plus long terme, «il y aura peut-être un peu moins de volumes pendant un certain temps, peut-être moins d'opérateurs -parce que la crise est extrêmement profonde pour les opérateurs, pour l'industrie- et donc il y aura aussi probablement une hausse du prix des billets d'avion», notait il y a quelques jours le ministre français délégué aux Transports, Jean-Baptiste Djebbari.

## Cuba

**Le dollar est roi... pour ceux qui en trouvent**

**A** l'entrée d'un magasin de Cuba, ce panneau: «Les CUC (pesos convertibles) ne sont pas acceptés». A l'approche de l'unification monétaire, tout le monde sur l'île veut des dollars, mais encore faut-il en trouver. «Sur les 11 millions d'habitants, si par exemple un million peut acheter en dollars, qu'est-ce qui se passe pour les autres? Moi je n'ai pas de famille à l'étranger» pour envoyer les précieux billets verts, fulmine Aleskis Rodriguez, 31 ans, qui fait la queue pour acheter du café en CUC, dans un marché de La Havane qui les

accepte encore. Depuis 1994, les Cubains jonglent entre le CUC, aligné sur le dollar, et le CUP, qui vaut 24 fois moins. Alors que le premier sera bientôt supprimé et que le deuxième risque d'être fortement dévalué, ils se tournent vers une troisième monnaie, jugée plus solide: le dollar. Privée de touristes en raison de la pandémie et fragilisée par les sanctions américaines, l'île, gouvernée par les communistes depuis 1959, a plus que jamais besoin de devises. Dans ce pays qui importe 80% de ce qu'il consomme, le dollar, dont la possession de

quelques billets dans la poche pouvait valoir de la prison jusqu'en 1993 (il avait ensuite circulé librement jusqu'en 2004), a donc fait son grand retour. C'est uniquement dans cette monnaie, et par carte bancaire liée à un compte local ouvert pour l'occasion, qu'on peut désormais acheter dans certains magasins alimentaires, d'électroménager et de pièces automobiles.

**PAS DE MIRACLE**

Le gouvernement récupère ainsi les devises dépensées via ces comp-

tes, que certains Cubains alimentent grâce aux dollars transférés par leurs familles à l'étranger. Mais la majorité des habitants doit chercher la devise sur l'île. Trouver des dollars à la banque ou en bureau de change? Mission impossible. Seule solution: le marché noir, où la demande a fait grimper son cours à 1,50 CUC, bien plus que sa valeur officielle (1 CUC). Si la Banque centrale a démenti la rumeur d'une disparition du CUC dès octobre, l'attrait du billet vert reste fort, car nombre de Cubains, dont le salaire - l'équivalent de 40 dollars par mois - est versé en CUP, constatent que les magasins en dollars sont mieux achalandés. Mais face aux pénuries généralisées, il n'y a pas de miracle, comme en témoigne Niurka Romero, femme au foyer de 50 ans qui sort d'une de ces boutiques. «Je n'ai presque rien acheté et j'ai dépensé 30,90 dollars, c'est très cher», soupire-t-elle, montrant dans son cabas 10 petits de jus de fruits, 5 paquets de spaghetti et cinq briquettes de purée de tomate. Pour Pavel Vidal, économiste cubain de l'Université Javeriana de Cali (Colombie), cette redollarisation de l'économie est d'abord un aveu d'échec des autorités, le reflet de réformes «incomplètes et bien en dessous des attentes».

**«PIRE MOMENT»**

A force d'attendre le moment idéal pour lancer l'unification monétaire

- réforme la plus nécessaire selon les experts -, le gouvernement, acculé par les circonstances, va le faire au «pire moment», souligne-t-il, avec «une dévaluation significative du taux de change officiel». En annonçant l'ouverture de magasins en dollars, le ministre de l'Economie Alejandro Gil avait promis qu'il ne s'agissait pas de créer un «apartheid économique» mais de satisfaire la demande d'un secteur de la population au plus fort pouvoir d'achat. Zoila Rodriguez, retraitée de 75 ans qui touche une pension mensuelle de 280 CUP (12 dollars), n'en fait clairement pas partie.

Elle n'a plus qu'à espérer que sa petite-fille lui envoie des dollars des Etats-Unis. «Si elle m'envoyait de l'argent, je ne le changerais pas (en CUC), j'irais à Miramar (quartier des boutiques en dollars, ndlr), même si c'est seulement 30 ou 40 (dollars), j'aurais de quoi acheter quelques petites choses», se prend-elle à rêver. Quelle que soit la monnaie, une chose ne change pas dans le quotidien des Cubains: les longues files d'attente. «Je suis ici depuis 5h15, il est 11h30, mais ils ferment déjà le magasin et je vais devoir revenir demain pour acheter mon café», se lamente Magalis, enseignante de 52 ans. Selon elle, le gouvernement ne fait pas assez pour limiter les queues en cette période de pandémie: «Si le commandant Fidel Castro (décédé en 2016, ndlr) vivait encore, il aurait fait quelque chose de beau pour le peuple».

## Coronavirus

**Au-delà des statistiques, l'indécible absence des morts****AU BRÉSIL: PAULO,  
UNE GUITARE ET UN CANAPÉ**

Dans sa maison de Belo Horizonte, dans le sud-est du Brésil, la guitare bleue de Paulo Roberto est restée accrochée au mur et le petit canapé, où il aimait s'asseoir, témoigne des plaisirs simples de sa vie de retraité. «Il passait beaucoup de temps sur ce canapé du salon pour regarder des films, des documentaires, faire la sieste», raconte Maria Candida Silveira, 68 ans, qui a partagé sa vie pendant un demi-siècle. L'épidémie s'est acharnée sur la famille de ce Brésilien mort à l'âge de 75 ans. Deux de ses quatre filles sont tombées malades, une seule a survécu. Son épouse, contaminée à son tour, s'est retrouvée en réanimation avant de s'en sortir. Paulo, un passionné de musique, est mort, lui, en juin. Maria Candida a du mal à décrire cette absence. «Parfois tu te souviens de petits détails, de moments que nous avons passés ensemble, de moments heureux». Il y a aussi le «souvenir» de sa musique, «surtout les chansons anciennes qu'il aimait jouer et chanter». Et la maigre consolation de savoir qu'il a pu réaliser son plus grand souhait avant de mourir : dire au revoir à son arrière-petite-fille, Dudinha. «Depuis mon téléphone, j'ai passé un appel vidéo. Il était assis sur le lit, riant et jouant avec elle».

**AU MEXIQUE: HUGO,  
UN CRUCIFIX**

Sur son lit, une couverture aux motifs de ballon de foot et un oreiller brodé avec la phrase «Je pense à toi». Sur le mur de briques, un crucifix. Hugo Lopez Camacho, Mexicain décédé à l'âge de 44 ans, vivait avec ses parents, sa soeur, son beau-frère, ses neveux dans le bâtiment d'une école primaire de Mexico où son père est concierge. Cet aide-soignant à l'hôpital



tal 20 de Novembre ne fumait pas, ne buvait pas, il menait une vie tranquille. La maladie a d'abord ressemblé à une grippe, avec des maux de tête, puis des difficultés pour respirer, puis il a perdu connaissance en arrivant à l'hôpital fin avril, raconte sa famille. Sa mère ne l'a plus revu. Quand il a su qu'il serait intubé, il a appelé pour dire au revoir. «Il savait ce qui allait arriver», assure sa sœur. Les services funéraires débordés ont contraint à attendre plusieurs jours que sa dépouille soit prise en charge. Il a finalement été incinéré, ce que ne souhaitait pas sa famille. Lorsque la pandémie sera terminée, ils déposeront ses cendres dans le caveau familial, auprès de sa grand-mère.

**EN ARGENTINE: OSCAR,  
LES SOUVENIRS DE L'ASADO**

Oscar Farias était un vieil homme blagueur et expert en «asado», le barbecue

traditionnel, véritable institution en Argentine. Cet ancien ouvrier métallurgique de 81 ans s'en est allé tout seul, happé par le Covid-19 en avril, sans que sa famille ne puisse l'accompagner ni dans la maladie ni dans la mort.

Cela a été le plus «dévastateur», dit sa fille Monica, 45 ans. Jamais elle n'a pu lui apporter une couverture quand il appelait pour dire qu'il avait froid. Les adieux se sont faits au téléphone. «Lorsque je lui ai dit que nous irions manger une pizza et boire un verre de vin quand il serait guéri, nous étions en train de nous dire adieu». Monica n'a pas pu aller lui dire au revoir à l'hôpital. Elle a dû signer le certificat de crémation sans avoir même pu voir le cercueil. De lui, elle gardera cette image sur la photo posée dans la bibliothèque: celle d'un homme heureux qui fait un barbecue en train «d'écouter du tango à la radio».

**AU SALVADOR: LE CAFÉ  
DU MATIN POUR FRANKLIN**

Victoria del Carmen «continue de faire du café chaque matin» pour son fils, Franklin Rivera, photojournaliste salvadorien terrassé par le virus à l'âge de 52 ans. «Personne ne peut croire qu'il n'est plus parmi nous», explique sa sœur Geraldina Juarez. Ses plats préférés, la musique qu'il écoutait, les films qu'il regardait le soir leur manquent. Et ce vélo d'appartement qui reste désespérément immobile, dans la modeste maison de Ciudad Delgado, près de San Salvador... «Nous ne pouvons pas décrire ce vide», poursuit Geraldina. Quand la douleur est trop forte, des dizaines de badges d'accréditation de presse, précieusement conservés dans une boîte, permettent de retrouver son visage. Pour Franklin, cela a commencé le 22 juin avec une pharyngite, puis une infection urinaire. Quand la radiographie a révélé des soupçons de coronavirus, il a décidé de s'isoler chez lui.

Geraldina Juarez se souvient de ce jour où «il s'est réveillé triste et très fatigué». «Il ne pouvait plus marcher longtemps, il passait ses journées sur sa chaise longue qu'il avait installée dans la cour». Un soir, le manque d'ambulance, un orage et la saturation des services d'urgence ont fait le reste. Sans avoir pu être pris en charge à temps, il est décédé le lendemain. Dans la cour, la chaise longue bleue est toujours là, à l'ombre d'un arbre.

• 2

**10.20** Les Z'amours  
**10.55** Tout le monde veut prendre sa place  
**12.00** Journal 13h00  
**12.20** 13h15, le samedi...  
**12.50** Rugby à XV : Champions Cup  
**15.05** Affaire conclue  
**16.55** Joker  
**17.40** N'oubliez pas les paroles  
**19.00** Journal 20h00  
**19.30** 20h30 le samedi



Présenté par Laury Thilleman, Donel Jack'sman, Tom Villa  
La célèbre émission de caméras cachées, imaginée par le québécois Marcel Bélieau il y a plus de 30 ans, est de retour. Laury Thilleman et Donel Jack'sman sont aux commandes et recueillent les impressions des piégeurs et des piégés. Ils sont accompagnés par Tom Villa et ses équipes qui ont élaboré des scénario «sur mesure» avec la complicité de célébrités.

### 20.05 Surprise sur prise

• 3

**10.29** Dans votre région  
**11.25** 12/13 : Journal national  
**11.55** Les nouveaux nomades  
**12.35** Samedi d'en rire  
**14.15** Cyclisme : Championnats du monde sur route  
**16.15** Trouvez l'intrus  
**16.55** Questions pour un super champion  
**18.30** 19/20 : Journal national  
**19.35** Tout le sport  
**19.50** Météo



Téléfilm de suspense - France - 2020  
Avec Blandine Bellavoir, Lannick Gautry, Antoine Duléry, Valérie Mairesse  
Brillante pédopsychiatre, Julie Meynard reçoit une lettre mystérieuse d'un de ses anciens professeurs qui lui demande de venir le voir à Perros-Guirec. Arrivée sur place, elle apprend qu'il vient d'être assassiné. Le policier chargé de l'enquête n'est autre qu'Erwan, son ancien petit ami qu'elle n'a pas vu depuis 20 ans. Ils sont en effet liés par un drame. Quant ils avaient 16 ans, Joseph, le jeune frère de Julie, avait disparu en 1999, un soir de violente tempête alors qu'il était sous leur surveillance

### 19.58 Avis de tempête

• 4

**08.20** Ninjago  
**09.45** Power Players  
**10.55** Paf le chien  
**12.15** Zine ! Zine !  
**12.29** A table les enfants  
**12.30** Les Minikeums  
**15.20** Le monde de Jamy  
**17.25** Club Lumni  
**18.45** C'est toujours pas sorcier  
**19.45** La p'tite librairie



- Toulon / Leicester Tigers  
Qui succédera à Clermont au palmarès de la Challenge Cup ? La réponse se précise lentement mais sûrement avec les demi-finales. La semaine dernière, en quart de finale, trois clubs du championnat de France du Top 14 étaient encore en lice. Bordeaux-Bègles était opposé aux Ecossais d'Edimbourg pendant que Toulon en décousait avec les Gallois des Scarlets Llanelli et Castres défait les Irlandais de Leicester. En cas de victoire, les Toulonnais et les Castrais pouvaient se retrouver dans le dernier carré.

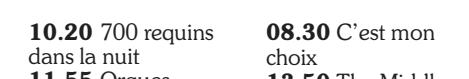
### 19.50 Rugby à XV : Challenge Cup

• 5

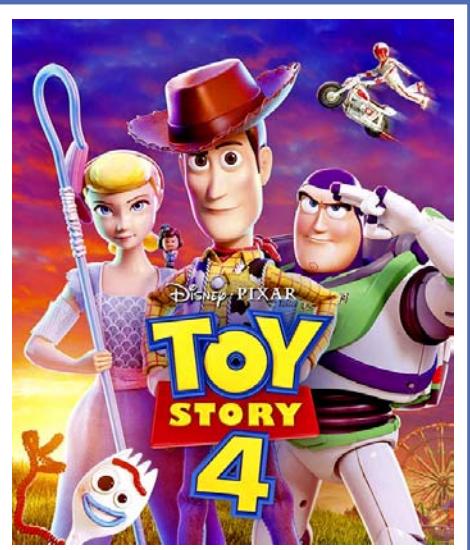
**10.15** La maison France 5  
**11.50** Les dernières heures de Pompéi  
**13.00** L'Australie vue d'en haut  
**13.55** Gorongosa, renaissance d'un royaume  
**14.50** Vivre loin du monde  
**15.40** Destination 2024  
**15.45** Les routes de l'impossible  
**16.45** C dans l'air  
**18.00** C l'hebdo  
**19.20** Bienvenue chez les manchots  
**19.50** Echappées belles  
**21.25** Jean Paul Gaultier se défile !  
**22.20** L'oeil et la main



**10.20** 700 requins dans la nuit  
**11.55** Orques en péril  
**12.50** Planète Méditerranée  
**14.30** L'ivresse des profondeurs  
**15.20** Invitation au voyage  
**16.00** GEO Reportage  
**16.45** Sages-femmes dans la jungle amazonienne  
**17.35** Arte reportage  
**18.30** Le dessous des cartes  
**18.45** Arte journal  
**19.05** 28 minutes samedi  
**19.50** Histoires de la mer du Nord  
**21.20** Les racines du mal



**10.00** Direct Auto  
**12.40** Mary Higgins Clark : Un jour, tu verras...  
**14.30** Mary Higgins Clark  
**18.20** Mary Higgins Clark : Nous n'irons plus au bois  
**20.05** Inspecteur Barnaby  
**21.50** Enquête sous haute tension



CANAL+ family 19.51

### TOY STORY 4

Film d'animation - Etats-Unis - 2019  
Depuis toujours, Woody fait tout pour que ses comparses jouets mènent une existence harmonieuse avec les enfants auxquels ils appartiennent. Il n'a pourtant pu sauver la Bergère, qui s'est un jour retrouvée dans une autre famille. Les années ont passé et Woody et ses amis, passés des mains d'Andy à celles de Bonnie, mènent une vie heureuse auprès de la petite fille. Mais cette existence change quand Bonnie passe sa première journée d'adaptation à l'école maternelle.

CANAL+ CINEMA 19.51

### GRETA



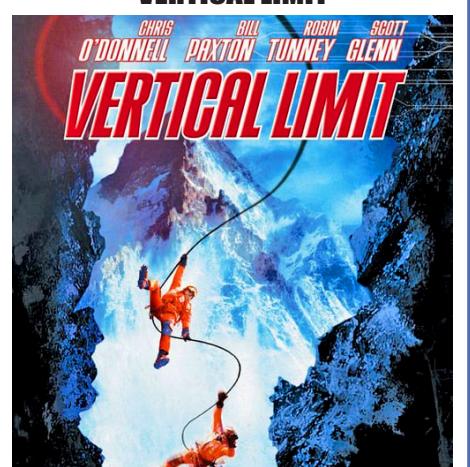
Thriller - Etats-Unis - 2018

Avec Isabelle Huppert, Chloë Moretz, Maika Monroe, Stephen Rea

Frances McCullen, serveuse dans un restaurant chic, trouve un sac à main de luxe dans le métro à New York et décide de le rendre à sa propriétaire Greta Hideg. Celle-ci, veuve, mélomane et mère d'une fille prénommée Nicola, l'accueille à bras ouverts. La jeune femme, qui vient de perdre sa mère et Greta deviennent amies. Ensemble, elles partent acheter un chien pour Greta. Mais Frances découvre que l'abandon du sac dans le métro était un stratagème.

RTL 9 19.50

### VERTICAL LIMIT



Film d'action - Etats-Unis - 2000  
Avec Chris O'Donnell, Robin Tunney, Scott Glenn, Isabella Scorupco

Depuis trois ans, Annie Garrett refuse de voir son frère Peter, alpiniste chevronné, qu'elle juge responsable de la mort de leur père en montagne. Devenue professionnelle, elle s'apprête à faire l'ascension du K2, dans l'Himalaya, avec le riche Elliot Vaughn. Au camp de base, elle croise Peter, désormais photographe animalier. Mais une avalanche entraîne la cordée dans une crevasse. Peter leur vient en aide.

TF1

## TÉLÉVISION

### 20.05 The voice kids



Saison 5 - Episode 6  
Présenté par Nikos Aliagas, Karine Ferri, Soprano, Jenifer Bartoli, Patrick Fiori, Kendji Girac  
Ce soir, l'épreuve des battles se poursuit pour nos jeunes talents. Au sein de leurs équipes respectives, les coachs choisissent un trio et sélectionnent pour eux une chanson. Pour les aider dans cette étape déterminante de la compétition, chaque coach a fait appel à un ami : Kendji Girac a pu ainsi compter sur Vianney, Jenifer a sollicité Matt Pokora, Patrick Fiori quant à lui est épaulé par Michael Youn et Soprano a convié son ami Dadju.

M6

### 20.05 The Rookie : Le flic de Los Angeles



Série policière - Etats-Unis - 2019  
Saison 2 - Episode 5/20  
Avec Nathan Fillion, Mekia Cox, Sarah Shahi, Alyssa Diaz, Titus Makin Jr  
Alors que la deuxième phase de leur formation démarre, Nolan et Chen sont chargés par Wade Grey d'élaborer un plan d'action pour trouver leurs premiers informateurs. Ils seront ensuite évalués sur les arrestations qu'ils réaliseront grâce à leurs indices et sur la relation qu'ils établiront avec eux. Cheng demande que West participe à cette étape décisive de sa formation.

CANAL+

### 20.02 Ligue 1 Uber Eats



09.55 Formule 1 : Grand Prix de Russie  
**11.09** Sport Reporter  
**12.00** Moto 3 : Grand Prix de Catalogne  
**12.45** Formule 1 : Grand Prix de Russie  
**14.05** Moto 2 : Grand Prix de Catalogne  
**15.23** Intérieur sport  
**16.16** Canal Sports Club  
**17.25** Football : Premier League  
**19.57** Avant-match Ligue 1

PLANÈTE +

08.36 Le marcheur de l'Himalaya  
**10.20** Les présidents et l'art  
**11.42** Merveilles sacrées  
**12.42** Faîtes entrer l'accusé  
**14.10** Energy Observer, l'odyssée pour le futur  
**16.02** Mystérieuses momies  
**17.39** Good Morning Kalimantan  
**18.16** Singapour, ville sauvage  
**19.05** American Pickers, la brocante made in U.S.A.

TFX

08.10 Signé Cat's Eyes  
**12.00** Familles nombreuses : la vie en XXL  
**14.22** Merveilles sacrées  
**15.42** Faîtes entrer l'accusé  
**17.39** Good Morning Kalimantan  
**18.16** Singapour, ville sauvage  
**19.05** American Pickers, la brocante made in U.S.A.

W9

09.30 HDM . L'hebdo de la musique  
**11.35** Météo  
**11.40** Bones  
**16.55** La petite histoire de France  
**20.05** Les Simpson



Bélier 21-03 au 20-04

Faites une promenade matinale en respirant profondément, votre moral s'en ressentira et retournera au beau fixe. Vous avez besoin d'air en ce moment.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous connaîtrez une longue période de quiétude. Vous évitez les malentendus et votre fierté n'aura pas à souffrir même si une personne proche de vous a tendance à colporter les ragots.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous vous impatienterez car vous n'aurez pas tout de suite la réponse à la question que vous avez posée. Vous connaîtrez avec retard les bonnes solutions à apporter dans une affaire de cœur que vous saurez résoudre avec une grande dextérité.

Cancer 22-06 au 22-07

L'évolution de la situation vous semblera pénible mais cela ne vous empêchera pas d'avoir des idées précises sur ce sujet apparemment compliqué.

Lion 23-07 au 23-08

Des changements importants vont survenir. Vous êtes dans une période transitoire délicate. Cela se répercute sur votre comportement face à votre entourage. Faites preuve d'énergie car vous seriez vite dépassé.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous aurez connaissance de bonnes idées qui mériteraient d'être exploitées. Réfléchissez à ce que cela peut vous apporter de neuf. Mais ne vous lancez pas à la légère dans une direction hasardeuse.

Balance 24-09 au 23-10

Une nette amélioration de vos relations financières va arriver. Cela vous remonte le moral et vous remet en forme.

Scorpion 24-10 au 22-11

L'évolution d'une situation compliquée vous empêche d'avoir des pensées précises sur ce sujet bien particulier. Les apparences sont trompeuses et vous le savez.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vos soucis inutiles vont pouvoir fondre comme neige au soleil. Une opportunité de dernière minute fait revenir le soleil dans votre vie.

Capricorne 22-12 au 20-01

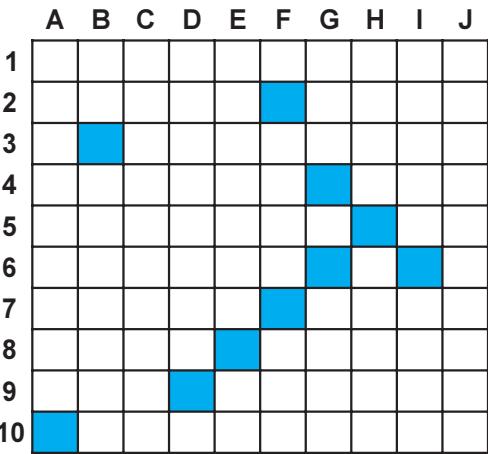
Votre opinion personnelle compte pour beaucoup dans la décision qui va être prise et vous n'en éprouverez aucun remord. Votre forme vous permet d'accomplir avec beaucoup d'application la mission que vous vous imposée.

Verseau 21-01 au 18-02

Même si les circonstances du moment ne vous paraissent pas très favorables, cela ne doit pas pour autant modifier votre attitude dans vos sentiments.

Poissons 19-02 au 20-03

Vous avez entre les mains toutes les chances de parvenir à vos fins. Vous redoutez un affrontement et c'est un allié que vous allez trouver dans l'attitude de quelqu'un qui semblait vouloir vous fuir.



### Horizontalement:

- Rend intelligent.
- Niais.
- Plus à poil.
- Attraire.
- Tout venant.
- Tour d'artère.
- De main de maître.
- Sur la rose.
- Particules.
- Norme hors norme.
- Sort.
- Chemin de bois.
- Epuisée.
- Ont de l'énergie.
- Bleu, c'est bleu !
- Des affaires en suspension.

### Verticalement:

- A vieux fusil.
- Ancien montant. Sa réponse est peut-être que bien oui, peut-être bien que non !
- C. Y vernal.
- Va à la ligne.
- Dérangé alors ! Du mystère !
- Elevée là où elle se trouve. Pile.
- Chambre haute. Mise.
- Ce qu'on risque de perdre en déménageant.
- Arme chimique.
- Occlusion intestinale.
- Ancien royaume d'Ali.
- Transportées par rail-route.



ALLUMER - AMICALEMENT - APERCU - AUBERGE - BOLERO - CARABINE - CARPE - CONSIDERER - CYCLAMEN - EGARER - ENGRAISSEMENT - ETRE - FORTEMENT - GENTIMENT - GUITOUNE - IDEE - INSERER - JOLIMENT - LIER - MAJESTE - ORDINAIREMENT - ORGELET - POUCE - QUATRE - REAPPARITION - ROCAMBOLE - ROMANCE - SIROP - SLOW - SOTTISE - STORE - TERMINER - VENELLE - VERITE - WAGON.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un larcin.

- Ouille ! c'est mon 2e.

Mon tout, c'est l'ensemble des oiseaux de basse-cour.

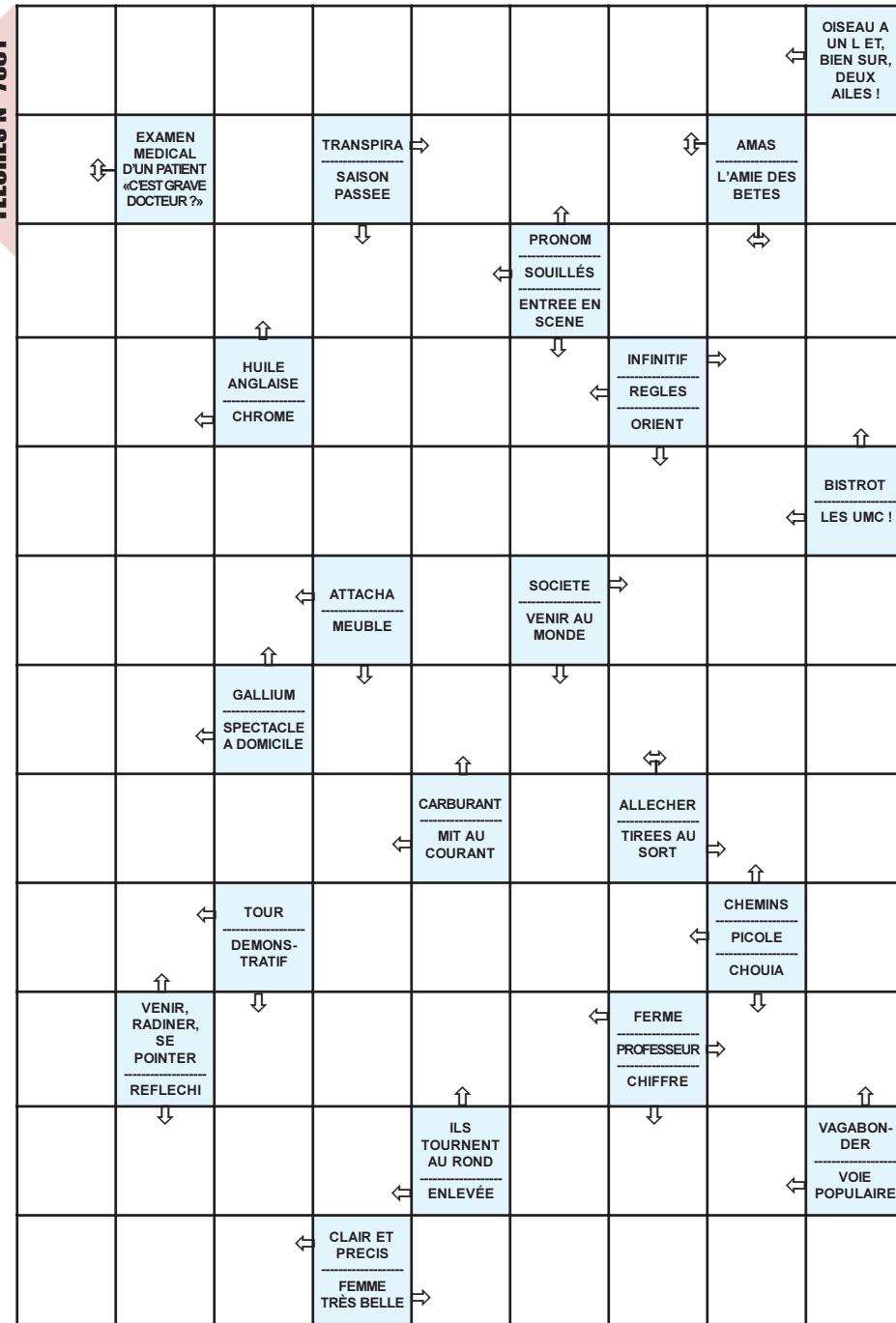
1	R	2	U	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26		

6	12	8	11	8	14	4	7	5	6
15	6	1	6	7			3	4	1
5	1		7	12	4	6		1	1
1	5	3		3	12	9	6		6
3	3		6	1			13	3	1
8	4	9	5		12	3	4	10	
1	9			1	8		11	8	5
10		13	11	6	2	1	6	1	3
4	11	6		7	5	6	1	6	
9	8	2	16	6	3	2		1	16
3	4	1		3		9	13		4
4		6	5	2	10	4	3	9	5
1	8	2	6		8	1	9	6	1
6	2	15		7	1		9	6	6
7	4		10	4	6	7	6		7

CODES N° 7861

### Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 7861



### LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7860

H	E	R	M	I	N	E	T	T	E
O	R	M	E	A	U		A	R	N
R	E	E	L		M	E	T	A	L
R	S	A	R	E	N	A	C	E	
I	O	S	E	R		N	E	V	
P	U	R	S	A	L	E	S	E	
I	N	V	E	N	T	E	S	M	
L	I	E	O	E	S	M	E		
E	T	E	N	U	B	O	N		
E	S	S	E	R	E	C	I	T	

9	6	3	7	5	8	1	4	2
8	7	2	6	4	1	3	9	5
1	5	4	2	9	3	8	6	7
2	4	6	1	7	9	5	8	3
3	1	5	8	6	2	4	7	9
7	9	8	4	3	5	6	2	1
5	8	9	3	2	6	7	1	4
4	2	1	5	8	7	9	3	6
6	3	7	9	1	4	2	5	8

SUDOKU N° 860

9	6	3	7	5	8	1	4	2
8	7	2	6	4	1	3	9	5
1	5	4	2	9	3	8	6	7
2	4	6	1	7	9	5	8	3
3	1	5	8	6	2	4	7	9
7	9	8	4	3	5	6	2	1
5	8	9	3	2	6	7	1	4
4	2	1	5	8	7	9	3	6
6	3	7	9	1	4	2	5	8

FOUILIS N° 7860

1	C	2	A	3	L	4	I	5	R	6	E
7	N	8	T	9	M	10	O	11	D	12	S
13	V	14	J	15	G	16	H	17	B	18	
19	20	21	22	23	24						
25	26										

SIESTE (Si - Est)

CODÉS N° 7860

## Iran : Moscou rejette les menaces de sanctions américaines

Moscou a rejeté jeudi la menace de sanctions américaines et de tentatives pour isoler l'Iran, la Russie comptant développer sa coopération militaire avec Téhéran après la fin d'un embargo de l'ONU sur les armes. «La Russie ne fondera d'aucune manière sa politique sur la base de ces exigences agressives et illégales» des Etats-Unis, a affirmé Sergueï Lavrov, le ministre russe des Affaires étrangères, au cours d'une rencontre à Moscou avec son homologue iranien, Mohammad Javad Zarif. Un embargo international sur l'envoi d'armes en Iran doit expirer le 18 octobre après l'échec des Etats-Unis en vue d'obtenir une nouvelle résolution des Nations unies.

Le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a martelé mi-septembre que Washington empêcherait l'Iran d'acquérir des armes russes et chinoises après la fin de cet embargo. Les Etats-Unis ont ensuite proclamé que toutes les sanctions de l'ONU contre l'Iran étaient de nouveau en vigueur et que l'embargo sur les armes était prolongé. Ces sanctions avaient été levées en vertu de l'accord international conclu à Vienne en 2015 et destiné à limiter le programme nucléaire iranien. Les Etats-Unis invoquent leur statut de pays «participant» à cet accord, dont Washington est sorti avec fracas en 2018, pour rétablir les sanctions, ce que contestent la quasi-totalité des autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU et des alliés européens.

# Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

## Nouvelle bataille en Afghanistan : 65 talibans tués



Les forces de sécurité afghanes ont tué 65 talibans au cours d'une bataille intense dans l'est de l'Afghanistan, ont déclaré jeudi des responsables, alors que les combats font rage entre les deux parties malgré les pourparlers de paix en cours.

Le dernier incident s'est produit mercredi soir tard après que les talibans ont pris d'assaut un bâtiment du quartier général de l'armée dans le district de Wazi Khwa de la province de Paktika. «Les combats

ont duré plusieurs heures et lors d'une attaque en représailles des forces afghanes, les talibans ont subi de lourdes pertes», a déclaré à l'AFP le porte-parole de la police de Paktika, Shah Mohammad Arian. Bakhtiar Gul Zadran, le chef du conseil provincial de Paktika, a confirmé le bilan. Les talibans n'ont pas immédiatement fait de commentaires.

Ces nouvelles violences sont survenues au lendemain d'une attaque des talibans dans la province de l'Oruzgan (Sud),

qui avait fait 28 morts parmi des policiers et paramilitaires afghans. Les négociateurs des talibans et du gouvernement afghan sont réunis depuis le 12 septembre au Qatar, où ils tentent de trouver un moyen de mettre fin à 19 ans de guerre. Mais après des débuts prometteurs, les discussions avancent désormais à petite vitesse, les deux parties ne s'étant toujours pas mises d'accord sur un ordre du jour, tandis que de nouvelles violences sont signalées en Afghanistan.

## Soudan: près de 830.000 personnes affectées par les inondations



«Près de 830.000 personnes» sont affectées par les inondations dévastatrices au Soudan, a affirmé jeudi le bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha), même si le Nil amorce depuis plusieurs jours sa décrue. Par ailleurs, selon l'ONU, 166.000 habitations ont été détruites ou endommagées par les pluies diluviales qui ravagent le pays depuis mi-juillet.

Plus de la moitié des personnes affectées par les inondations se sont dans cinq des 18 états que compte le Soudan: Khartoum, Darfour-Nord, Darfour-Ouest, Nil bleu et Sennar. Selon le Défense civile soudanais, 124 personnes sont décédées et 54 autres ont été blessées dans les inondations. Le Soudan avait appelé mi-septembre la communauté internationale à lui fournir plus d'aide pour faire face aux conséquences des inondations qui ont contraint Khartoum à déclarer un état d'urgence. Selon les Nations unies, les pluies torrentielles accroissent les risques de maladie et entravent les efforts de lutte pour contenir la pandémie de nouveau coronavirus.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### LES FAUSSES INTIMITES DANS UN MONDE NU

**L**e bras de fer soutenu en ce moment entre les grandes puissances pour le contrôle de la «5G» devrait interpeller de sérieuses interrogations chez les dirigeants des pays en marge de la maîtrise de la marche du monde. Les applications de cette très proche application technologique devaient en tout point de vue faire réfléchir sur les aléatoires croyances et les inutiles allergies devant ce que sont devenues les théories galvaudées des sens des souverainetés nationales.

Les Algériens très au fait des pouvoirs diaboliques et incommensurables de ce nouvel instrument informatique, malgré leur frilosité légendaire face à ce qui touche à leur intimité nationale seront tôt ou

tard obligés d'y aller. Qu'ils le veulent ou non. La mondialisation les contraindra à rentrer dans le rang et il sera ridicule et lourdement pénalisant qu'ils restent en marge d'un nouveau phénomène qui entraînera dans son sillage le monde entier. La risibilité que procurera la coupure de l'Internet, comme cela a été pour les examens du bac, sera de bon aloi et il deviendra infantile de vouloir se prémunir d'un tsunami en s'évertuant à ériger un mur en papier.

Le monde n'en est plus au règne des écoutes téléphoniques d'une ère dépassée

et les performances des satellites d'aujourd'hui et leurs génies à venir sont capables de laisser savoir à ceux qui les ont conçus et placés ce que le plus anonyme des terriens a comme légumes dans son panier en sortant du marché.

De fait, la connaissance et le savoir en permanence renforcés sont les plus efficaces remparts contre les méfaits du viol des petites et grandes intimités. Pour qu'elles soient garanties et consolidées, les souverainetés des Etats et des peuples ne peuvent plus dorénavant se contenter de la nourriture de suspicions et de théories. Tout démontre que la guerre de l'information ne se jouera pas dans les étroits terrains du secret, puisque tout se saura dans un espace infini et que le monde entier sera nu.

## Près de 300 migrants interceptés au large du Maroc



Des gardes-côtes de la marine royale marocaine ont mis en échec «plusieurs tentatives nocturnes de migration irrégulière en Méditerranée» entre lundi et jeudi, interceptant 284 candidats majoritairement «subsahariens», a rapporté l'agence marocaine de presse MAP. «Les opérations de patrouille et de ratissage ont permis de localiser et d'assister 284 candidats à la migration irrégulière, à majorité des Subsahariens à bord de différents moyens nautiques de fortune», a précisé la MAP, citant une source militaire. Les migrants interceptés ont été «acheminés sains et saufs» vers les différents ports du nord du royaume, après avoir reçu les soins nécessaires à bord des patrouilleurs de la marine, selon la même source.

Une quinzaine de km à peine séparent le Maroc de l'Espagne dans le détroit de Gibraltar. Chaque année, cette route est empruntée par des milliers de migrants majoritairement issus de pays d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb. Les arrivées des migrants sur les côtes espagnoles par la voie dite «occidentale» ont toutefois chuté de moitié sur les huit premiers mois de 2020, avec 8.200 entrées illégales recensées, selon l'agence Frontex.

### Libye: trois migrants morts, 13 disparus après un naufrage

Les corps de trois migrants ont été récupérés en mer alors que 13 autres sont portés disparus après le naufrage de leur embarcation jeudi soir au large de la Libye, a annoncé vendredi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le personnel de l'OIM a fourni une «assistance médicale aux 22 rescapés qui ont été ramenés à terre par des bateaux de pêche» a ajouté l'OIM vendredi. L'organisation n'a donné aucune autre information sur le lieu exact du naufrage ou la nationalité des migrants. Ce nouveau drame intervient un mois après le naufrage d'un bateau au large de Zouara (ouest), ville proche de la frontière tunisienne, coûtant la vie à 22 migrants qui tentaient de gagner l'Europe par la Méditerranée depuis la côte libyenne. Des dizaines d'autres ont été portés disparus. Le chaos qui a suivi la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011 a fait de la Libye une voie privilégiée pour les migrants originaires d'Afrique de l'Est, du Sahel et d'Asie cherchant à rejoindre l'Europe au péril de leur vie. «Depuis le début de l'année jusqu'au 31 août, 7.981 migrants ont été interceptés en mer et ramenés en Libye par les gardes-côtes libyens. Parmi eux, il y avait 430 enfants et 535 femmes», selon un rapport de l'OIM publié mercredi.